Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/bulletindelasoci10soci_2

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS

PARISIENS

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

CONSTITUÉE DANS LE BUT DE VEILLER SUR LES MONUMENTS D'ART

ET SUR LA PHYSIONOMIE ARTISTIQUE DE PARIS

(Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités et Souvenirs historiques)

FONDÉ ET PUBLIÉ PAR LES SOINS DE

CHARLES NORMAND

Lauréat de l'Institut
Directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*
Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens
Directeur des *Excellents Guides*.

DIXIÈME VOLUME (ANNÉE 1896)

PARIS

La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des assertions émises par les auteurs.

SECRÉTARIAT : 98, RUE DE MIROMESNIL

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES MONUMENTS PARISIENS

Les noms écrits en **caractères gras** désignent ceux de nos collègues qui ont capitalisé leurs cotisations.

Adresser les rectifications à M. Charles Normand, 98, rue de Miromesnil.

Adam (Mme Juliette Lambert), directrice de *la Nouvelle Revue*, 190, boulevard Malesherbe et rue Juliette-Lambert.
Allongé, artiste peintre, 6, passage Saint-Stanislas.
Amman, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand, 161, rue Saint-Jacques.
Anceau, ingénieur, 15, rue Salneuve.
André (Mme), 4, rue Michelet.
André (Pierre), architecte diplômé par le Gouvernement, 95, rue de Vaugirard.
Andry (Armand), 8, rue Gounod.
Arthez (Ernest), 23, boulevard des Capucines.
Aubert (Jean), peintre, 15, avenue Beaucourt.
Aubry (Alfred), avenue Eglé, à Maisons-Laffitte.
Aubry (Gaston), architecte, 1, rue Cerizoles.
Aucamus, négociant, 92, rue de Richelieu.
Augé de Lassus, 6, quai de Billy.
Augé de Lassus (Mme), 13, rue d'Aguesseau.
Bac (Ferdinand), artiste peintre, 23, rue des Martyrs.
Ballu (Roger), inspecteur des Beaux-Arts, 10 *bis*, rue Ballu.
Barbieri Besana, 21, rue des Roses.
Barras, chef du Bureau des Domaines à l'Hôtel de Ville, 49, rue Vaneau.
Bartaumieux (Charles), architecte expert, 66, rue de la Boëtie.
Baugrand (G.), 49 *bis*, avenue d'Antin.
Bayard (Julien), architecte, 1, rue Bonaparte.
Beau (H.), 131, boulevard Sébastopol.
Beaufeu (Paul), chef de bureau au Ministère des Affaires étrangères, 8, boulevard Malesherbes.
Benard (Paul), rue Honoré-Chevallier.
Bernier (Louis), architecte du Gouvernement, 144, boulevard Haussmann.
Bernier (Camille), 2, rue Jean Nicot.
Berrus (Mme veuve Antony), 20, avenue Raphaël.

Bert (Mme Paul), 12, avenue Carnot.
Berthelon (Eug.), artiste peintre, 7, rue Alfred Stevens.
Bertrand (Alexandre), membre de l'Institut, conservateur du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, au Château (Seine-et-Oise).
Bibliothèque de l'Archevêché de Paris, M. l'abbé Lapalme, secrétaire archiviste de l'Archevêché, 127, rue de Grenelle.
Bibliothèque de l'École des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte, M. Eugène Müntz, bibliothécaire.
Bibliothèque de la Ville de Paris (musée Carnavalet).
Bibliothèque de l'Art industriel du XVIIIe arrondissement, M. Habert, bibliothécaire, 13, rue Richomme.
Bibliothèque Municipale de la mairie du XVIIIe arrondissement.
Bignon, 12, avenue du Bois-de-Boulogne.
Bin, peintre, 11, rue Cauchois.
Bischoffsheim, 3, rue Taitbout.
Blache (docteur), 5, rue de Surène.
Blavette, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 50, rue de Lille.
Blondel (Paul), 30, rue Fontaine.
Bluysen (Paul), secrétaire général du *Journal des Débats*, 42, rue de la Chaussée-d'Antin.
Boggio (Mlle), 24, avenue Victor Hugo (Neuilly).
Boissard (Georges), 40, rue d'Hauteville.
Bonaparte (prince Roland), 22, Cours-la-Reine.
Bonnemère (fils), 26, rue Chaptal.
Bonnenfant, architecte diplômé par le Gouvernement, 5 *bis*, rue de Solférino.
Bonté (Eugène), 51, rue d'Assas.
Borot (Adrien), 7, rue Spontini.
Bosseli (Paul), 30, avenue Montaigne.
Bouhon, architecte, 74, avenue des Gobelins.
Bourdais, architecte, 46, avenue du Trocadéro.
Bourdeix (Joseph), architecte, 24, rue des Vosges.
Bournon (Fernand), archiviste, 12, rue Antoine-Roucher.
Bouruet Aubertot, 12, avenue de la Bourdonnaye.
Bouvrain, architecte, 104, rue de Rennes.
Bouvret (Alphonse), directeur du *Journal des Artistes*, 32-34, galerie Vivienne.
Bouzemont (E.), 12, rue d'Anjou.
Brenot, 22, rue du Général-Foy.
Breton (Guillaume), artiste peintre, 22, boulevard Saint-Michel.
Brey (Léon), architecte, 74, avenue Wagram.
Brière (Gaston), 113, boulevard Beaumarchais.
Brouardel (docteur), président du conseil d'hygiène, doyen de la Faculté de médecine à Paris, 1, place Larrey.
Buquet, architecte, 4, place de l'Opéra.
Butor (Jules), avocat, 5, rue des Grands-Becquereaux, à Béthune (Pas-de-Calais).
Cain (Georges), artiste peintre, 111, rue Lafayette.
Camus (D.), architecte, 55, avenue de Châtillon.
Capelle (Georges), rédacteur au *Gaulois*, 22, rue Duperré.
Caron (Henri), 23, rue du Cirque.
Carpentier, propriétaire, 17, boulevard Malesherbes.
Carrié (docteur L.), ancien interne des Hôpitaux, 46, rue de Bondy.
Castaignet, avoué de première instance, 87, rue des Petits-Champs.
Chabert (Pierre-Alex.), architecte, 39, rue Mozart.
Chabert, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, 6, rue du Mont-Thabor.

GRANDE SALLE DE LA MONNAIE DE PARIS

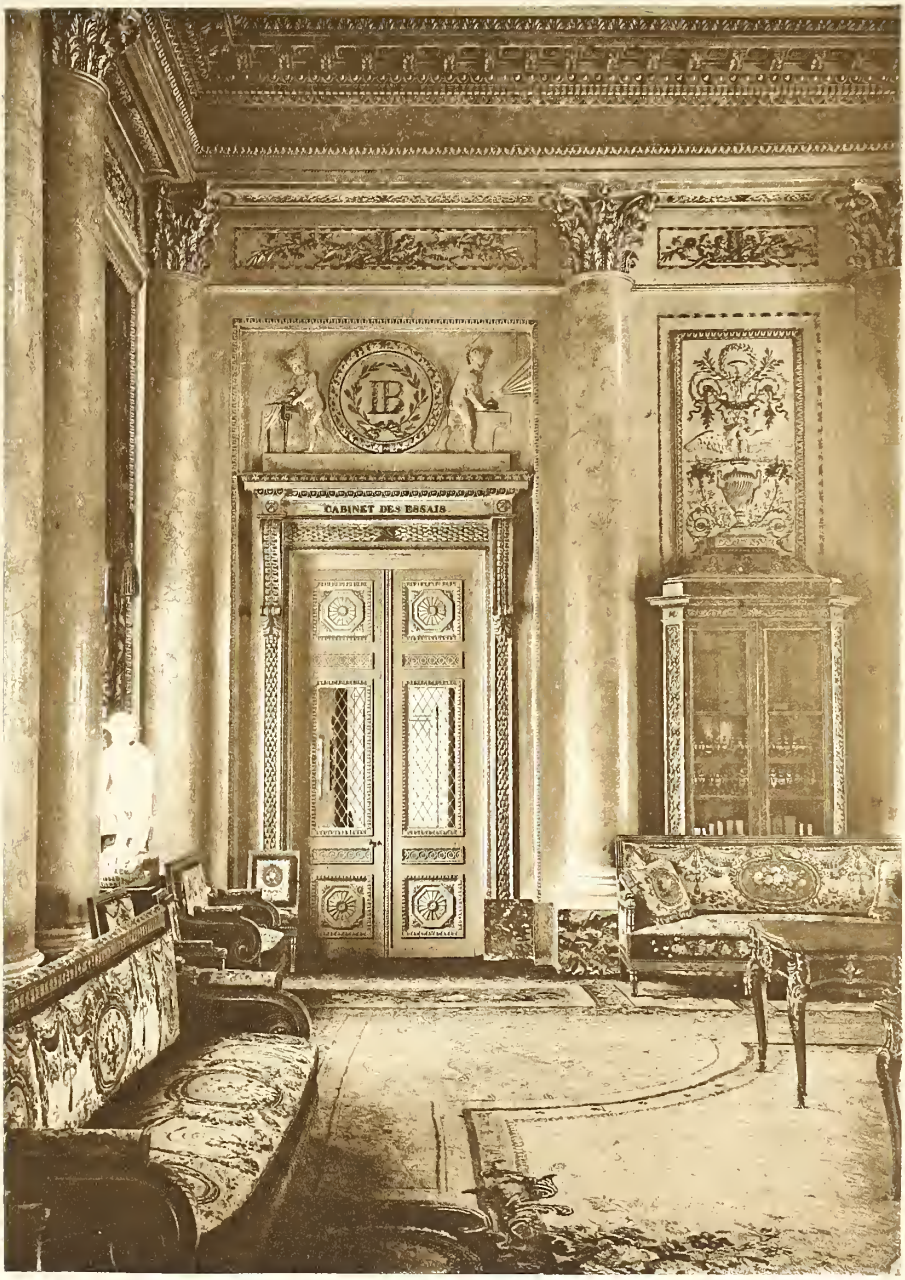

Photographie Charles Normand

Etat au moment de la visite du Tzar.

Chailley (Léon), 41, rue Richelieu.
Chailley-Bert (J.), 12, avenue Carnot.
Champeaux (de), bibliothécaire de l'*Union centrale des Arts décoratifs*, 31, rue de Verneuil.
Champeaux (Octave de), peintre de marine, 7, rue Boccador.
Champouillon, ingénieur, 18, avenue Gourgaud.
Chapelain de Caubeyres (Henri), architecte, 70, rue de Grenelle.
Chapon, directeur du journal *la Gironde*, 101, rue de Richelieu.
Chardin (Paul), peintre, 2, rue des Pyramides.
Chardon, ingénieur, 6, rue Constantinople.
Charle (E.), sous-chef de bureau au Ministère des Travaux publics, 38, rue de Sèvres.
Charles (jeune), négociant, 11, rue Joquelet.
Chauveau, membre de l'Institut, 10, avenue Jules-Janin.
Chauvet, artiste dessinateur, 4, rue Michel-Ange.
Chauvet (L.), 6, rue Sophie-Germain.
Chauvy (Etienne), 2, rue des Pyramides.
Chevillard (Vincent), peintre, 3, rue Racine.
Chevrier, attaché au Ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob.
Choisnard (Félix), peintre, 60, rue de Vaugirard.
Choisy (Auguste), ingénieur des Ponts et Chaussées, 36, rue du Cherche-Midi.
Claretie, de l'Académie française, administrateur général de la Comédie-Française, 10, rue de Douai.
Colonna-Ceccaldi (docteur), 10, rue Auber.
Collin (Paul), homme de lettres, 10, rue Lavoisier.
Coquelin, papetier, 34, rue de Seine.
Cordier (Henry), professeur à l'École des Langues orientales, 3, place Vintimille.
Corroyer, architecte du Gouvernement, 14, rue de Courcelles.
Cottreau (Gabriel), 252, rue de Rivoli.
Coulomb, 4, rue de Saint-Pétersbourg.
Courajod, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 43, rue Vital.
Courboin (Eugène), artiste peintre, 2, avenue Mana, à Argenteuil (Seine-et-Oise).
Courtois (G.), peintre, 113, boulevard Bineau, à Neuilly (Seine).
Courtois Suffit, architecte diplômé par le Gouvernement, 82, rue d'Hauteville.
Coutant (E.), 11, rue de Thann.
Cramail (Alfred), 50, rue de Berri.
Couvreux (Abel), 78, rue d'Anjou.
Cranney, ingénieur des arts et manufactures, à Ercheu (Somme).
Cravoisier (Emile), secrétaire de la Société de géographie commerciale de Paris, 10, rue Lord Byron.
Crignier (Henri), chirurgien-dentiste, 27, rue Taitbout.
Dalbin (Paul), membre de la Commission des Bibliothèques de la ville de Paris, 5, faubourg Saint-Honoré.
Dalligny (A.), 5, rue Lincoln.
Dalligny, directeur du *Journal des Arts*, 1, rue de Provence.
Dalou, sculpteur, 18 *bis*, impasse du Maine.
Damon (Alfred), dessinateur, 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine.
Dantan, artiste peintre, 1, parc de Montretout, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).
Darvant, sculpteur, 9, rue Bochard-de-Saron.
Daudet (Mme Alphonse), 31, rue de Bellechasse.

Daumet, membre de l'Institut, architecte du Palais de Justice, 135, boulevard Saint-Germain.

Davoust (Léon), architecte diplômé par le Gouvernement, 5, rue des Saints-Pères.

Debras, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique, 42, rue de Pontoise, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Dechard (Paul), 122, rue de Rennes.

Decloux (Léon), 16, rue Notre-Dame-de-Lorette.

Delatour (Alfred), 25, rue François Ier.

Delesse (Mme), 59, rue Madame.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale, 8, rue des Petits-Champs.

Deménieu, architecte du Gouvernement, 18, rue Clapeyron.

Denis, 24, rue Gay-Lussac.

Denis (Mme C.), 65, rue de Bretagne.

Derenbourg (Hartwig), professeur à l'École spéciale des langues orientales, 56, rue de la Victoire.

Desbrosses (Jean), artiste peintre, 20, rue de Lubeck.

De Zeltner (M.), 12, rue de Naples.

Descaves, architecte attaché au Gouvernement, 30, rue de Miromesnil.

Deslignières, architecte diplômé par le Gouvernement, 11 *bis*, rue Faradey.

Desnues (Lucien), architecte, 17, rue Faraday.

Dessain, 115, rue Lafayette.

Dethan (Adh.), 25, rue Baudin.

Devay (J.), 82, rue Taitbout.

Déverin (Henri), architecte attaché à la Commission des Monuments historiques, 65, rue Claude-Bernard.

Déverin (P.-E.), 31, rue Lafayette.

Devy (G.), 5, rue Camille-Flammarion, à Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise).

Didron, peintre verrier, 6, boulevard Raspail (rue de la Chaise).

Douillard (Alexis), peintre, 11, rue d'Assas.

Dragicsevics, ancien professeur au lycée Henri IV, 18, rue Saint-Simon.

Dramard (G. de), 157, faubourg Saint-Honoré.

Dropsy (Emile), graveur en médailles, 7, rue Béranger.

Dubert (Mlle Anna), 60, Chaussée-d'Antin.

Dubois (C.), artiste peintre, 139, boulevard Magenta.

Dubosc, membre du Comité des Amis des Monuments rouennais, 2 rue Fontenelle, à Rouen (Seine-Inférieure)

Dubufe, architecte, chez M. Decauville, à Petit-Bourg (S.-et-O.).

Dubufe, peintre, 43, avenue de Villiers.

Duclos (Albert), architecte de l'Éden-Théâtre, 18, rue des Mathurins.

Ducrocq (Th.), professeur à la Faculté de droit de Paris, correspondant de l'Institut, 12, rue Stanislas.

Dufour (Marie-Adolphe), bibliothécaire, à Corbeil (Seine-et-Oise).

Dunand, entrepreneur de maçonnerie, 6, rue de Monceau.

Dupuis, publiciste, 129, boulevard Saint-Michel.

Dupuy (Ch.), architecte du Gouvernement, 32, avenue du Trocadéro.

Durand-Gréville (Mme), 174, rue de Grenelle.

Duriez (Léon), 25, boulevard de Strasbourg, à Boulogne-sur Seine.

Dussaud (Philippe), avocat à la Cour d'appel, docteur en droit, 58, rue de Rennes.

Dutert, architecte, architecte du Gouvernement, 41, avenue Kléber.

Dutocq, architecte, 45, avenue de Neuilly, à Neuilly (Seine).

Duvauchel (Léon), homme de lettres, 8, cité Martignac.

Emmanuel (Maurice), 48, rue du Vaugirard.

Eschenauer, ancien pasteur protestant à Strasbourg, de la Société de Amis de la Paix, de la Société des Études philosophiques, 149, boulevard Saint-Germain.

Ewald, architecte, 54 *bis*, rue Cardinet.

Fagniez (Gustave), archiviste paléographe, Meudon (Seine-et-Oise).

Falize, 17, rue de Phalsbourg.

Farcy (Georges), architecte, 153, faubourg Saint-Honoré.

Favre (Félix), 39, boulevard Saint-Michel.

Fenaille (Maurice), 11 *bis*, rue Boissy-d'Anglas.

Ferrand (Stanislas), 35, rue de la Victoire.

Feulard (docteur H.), ancien chef de clinique de la Faculté à l'hôpital Saint-Louis, médecin de l'Infirmerie de Saint-Lazare, 20, rue Saint-Georges.

Fiaux, ancien vice-président du Conseil d'arrondissement pour le canton de Montmorency, ancien conseiller municipal et maire d'Andilly, chevalier de la Légion d'honneur, à Andilly, près Montmorency (Seine-et-Oise).

Flacheron, architecte, 60, rue Madame.

Fontenilles (de), aux Auriols, par Villemur (Haute-Garonne).

Fos, rédacteur au *Soleil Illustré*, 37, rue Caumartin.

Fouret (René), 22, boulevard Saint-Michel.

Fournier (Paul), statuaire, 25, rue de Prony.

Fournier (S.), sculpteur sur ivoire, 51, boulevard Magenta.

France (Anatole), membre de l'Institut, 13, rue Sontay.

Francmesnil (de), 150, avenue Victor Hugo.

Franklin, administrateur de la Bibliothèque Mazarine, au palais de l'Institut.

Gagneau (Henri), céramique artistique, 34, boulevard de Clichy.

Galin (Mme), 7, rue Lincoln.

Galy, statuaire, fabricant de bronze, 8 et 10, rue Ternaux.

Gandrille (Mlle M.), 123, boulevard Saint-Germain.

Gariel, professeur à la Faculté de médecine, 6, rue Édouard Detaille.

Garnier (Charles), architecte de l'Opéra, membre de l'Institut, 90, boulevard Saint-Germain.

Garnier (Hubert), ingénieur des Arts et Manufactures, 105, quai d'Orsay.

Garreau, vérificateur à l'Opéra.

Gasnault (Paul), conservateur du Musée des Arts décoratifs, 24, rue de Milan.

Gastellier, député de Seine-et-Marne, président de l'Union céramique de France, 16, boulevard de Strasbourg.

Gatines (René de), peintre, 137, avenue Malakoff.

Gaudry (Jules), ingénieur, 175, faubourg Poissonnière.

Gautier (A.), chef des réassurances à la compagnie l'Union, 15, rue de la Banque.

Geffroy (Gustave), rédacteur à *la Justice*, 133, rue de Belleville.

Génois, peintre, 70, rue Saint-Louis-en-l'Ile.

Georgé, architecte, 64, rue Blanche.

Gérard (baron), député, 85, faubourg Saint-Honoré.

Gérôme, peintre, membre de l'Institut, 65, boulevard de Clichy.

Gillet (Lucien), vérificateur des travaux diocésains au ministère de l'Intérieur et des Cultes, 66, rue Doudeauville.

Gion (Paul), architecte, inspecteur des travaux de la Ville, 2, rue de Tournon.

Girardot (Georges), peintre, 48, rue Cardinet.

Giraudon, 15, rue Bonaparte.

Godillot (Georges-Alexis), ingénieur, 50, rue d'Anjou.

Gosset (Alphonse), avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, 2, rue Saint-Thomas-d'Aquin.

Grommé, peintre, 57 *bis*, boulevard Rochechouard.
Grumberghs (Henri), 43, chaussée d'Antin.
Guéroult (Albert), 9, rue de Lyon.
Gueswiller, 128, boulevard Montparnasse.
Guillard (Léon), libraire-éditeur, 96, boulevard Montparnasse.
Guillaume (Eugène), statuaire, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement du dessin, 5, rue de l'Université.
Guillon (Mme), 14, boulevard de Clichy.
Guimet, fondateur du musée Guimet de la place d'Iéna, 49, avenue d'Antin.
Guinand (Mme), 16, rue Dumont-d'Urville.
Guyot (Yves), député de la Seine, 95, rue de Seine.
Halévy (Mme Ludovic), 22, rue de Saint-Denis.
Harmand (Georges), avocat à la Cour d'appel, 22, rue Saint-Augustin.
Hattat, conseiller municipal, président de la Commission des Beaux-Arts de la ville, 21, rue de l'Aqueduc.
Hauvion, 40, rue des Écoles.
Hayaux du Tilly, agent de change, 83, rue Richelieu.
Hébert, ancien maire de La Chapelle, 13, rue des Roses.
Henner, peintre, 11, place Pigalle.
Hérard, architecte expert, membre de la Commission d'art, 6, rue d'Assas.
Héret, architecte honoraire de la ville de Paris, 44, rue de Naples.
Hermant (Achille), architecte de la Ville, 10, rue Legendre.
Hermant (Jacques), architecte diplômé par le Gouvernement, 93, rue Jouffroy.
Hervé (Édouard), membre de l'Institut, directeur du *Soleil*, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires.
Hillemacher (Lucien), compositeur de musique, 173, rue de Courcelles.
Hilpert (Jules), caissier d'agent de change, 24, rue de Téhéran.
Hoffbauer, architecte, 40, boulevard Montparnasse.
Homberg (Octave), directeur de la Société générale, 18, rue Murillo.
Houguenade (J.), sculpteur, 31, boulevard Port-Royal.
Houppe (Xavier), entrepreneur de peinture, 9, rue du Dôme.
Houvreau (D.), 46, rue de Dunkerque.
Houtelart (G.), avocat, 195, rue de l'Université.
Itasse (Ch.), avocat, 50, faubourg Monmartre.
Jambon, décorateur, 9, rue Secretan.
Jarre (Léon), ingénieur-électricien, 2, rue des Pyramides.
Joanne (Paul), 16, rue Soufflot.
Josso, architecte diplômé par le Gouvernement, 72, rue d'Assas.
Jourdain (Roger), artiste-peintre, 22, rue Eugène Flachat.
Juglar (Clément), membre de l'Institut, professeur à l'École des Sciences politiques, 167, rue Saint-Jacques.
Julien (Félix), architecte de la Caisse des Dépôts, 55, avenue Marceau.
Klein (Charles), architecte, 32, avenue d'Iéna.
Klipsch-Laffite, 10, rue de la Paix.
Knortzer (Mme), 20, rue Montaigne.
Kœchlin (Rémond), 32, quai de Béthune.
Kœnig (l'abbé), chanoine honoraire de Périgueux, premier vicaire de Saint-Eustache, au presbytère.
Kohler, bibliothécaire, ancien élève de l'École des Chartes, 85, rue d'Assas.
Koppe (Louise), directrice du journal *la Femme et l'Enfant*, 8, place de la Bourse.
Krafft (Hugues), 1, rue Bayard.
Krafft, à Les Tilles, par Coyes (Oise).

Labat (Jules), avoué de première instance, 63, rue Taitbout.
Laborne (Émile), artiste peintre, 31, rue Joubert.
La Caille (Gaston), ancien magistrat, 50, boulevard Malesherbes.
Lachaize (Charles), propriétaire, 19, boulevard Exelmans.
Lacombe (Paul), 5, rue de Moscou.
Lacroix (A.), chimiste, membre de l'Institut, 184, avenue Parmentier.
Lafenestre (Georges), membre de l'Institut, conservateur de la peinture et des dessins au Musée du Louvre, à Bourg-la-Reine, 5, avenue Lakanal.
Lafon (Albert), architecte diplômé par le Gouvernement, 31, rue Beaurepaire.
Lalanne (Paul), ingénieur civil des mines, à Ercheu (Somme).
Laloux (V.), architecte diplômé par le Gouvernement, 2, rue Solférino.
Lambert (Marcel), architecte des palais de Versailles et de Trianon, professeur à l'École des Beaux-Arts, 33, rue du Cherche-Midi.
Lameire (Ch.), peintre, membre de la Commission des Monuments historiques, 52, avenue Duquesne.
Lami (Stanislas), statuaire, 51, rue Scheffer.
Lamouroux (G.), 21 ou 23, rue Gay-Lussac.
Lamouroux (Alfred), conseiller municipal, 150, rue de Rivoli.
Lamquet, adjoint au maire du XVIIIe arrondissement, 21, rue Poulet.
Lamy (Ernest), 113, boulevard Haussmann.
Langlais (Mme Noémie), 15, rue du Bel-Respiro.
Laporte, directeur de l'École municipale de dessin et de sculpture, 19, rue des Petits-Hôtels,
Laugier (André), secrétaire du Mont-de-Piété, 23, rue de Clichy.
Lauras (Étienne), ingénieur au chemin de fer d'Orléans, 55, rue de Vaugirard.
Le Baron (docteur), 34, rue de Lille.
Leblanc (Lucien), architecte du Gouvernement, expert près la Cour d'appel de Paris et le conseil de préfecture de la Seine, 21, rue Jacob.
Leblond (Ernest), préfet au Puy (Haute-Loire).
Lebœuf, architecte, 29, rue des Pyramides.
Le Breton (Gaston), membre correspondant de l'Institut, directeur du Musée céramique, président des Amis des Monuments rouennais, 25 *bis*, rue Thiers, à Rouen (Seine-Inférieure).
Le Conte du Noüy, artiste peintre, 20, boulevard Flandrin.
Lecoq (G.), 38, rue de Berlin.
Lecreux (Gaston), artiste peintre, 19, rue Vintimille.
Ledanseurs (E.), homme de lettres, 27, rue des Batignolles.
Le Deschauld (Edmond), architecte, 97, boulevard Exelmans.
Lefebvre (Jules), membre de l'Institut, peintre d'histoire, 5, rue La Bruyère.
Lefebvre (Paul), sculpteur décorateur, 54, avenue Bosquet.
Lefèvre (Camille), sculpteur, 76, rue de Rennes.
Lefuel (Henri), substitut du procureur général, 15, rue de l'Université.
Legis (Stanislas), professeur au lycée Louis-le-Grand, 78, rue d'Assas.
Lemgruber (Mlle Roza), 36, avenue du Bois-de-Boulogne.
Lemercier (G.), ancien conservateur des Hypothèques, 90, rue d'Assas.
Lenepveu, membre de l'Institut, 67 *bis*, boulevard de Clichy.
Lenoir (Alfred), statuaire, 17, hameau Boileau, 38, rue Boileau.
Le Paulmier (docteur), 48, rue Taitbout.
Le Pileur (docteur), 15, rue de l'Arcade.
Lerolle, conseiller municipal, 10, avenue de Villars.
Leroux (Alfred), architecte, 139, boulevard Pereire.
Leroux-Royer, sculpteur en meubles, 14, rue de Naples.

Le Souef, 109, boulevard Beaumarchais.
Letellier-Reybaud (Mme), 57, boulevard Saint-Michel.
Letrosne, architecte, 21, rue d'Offémont.
Levasseur, 173, route de Paris à Rocourt, Saint-Quentin (Aisne).
Levasseur (Henri-Louis), statuaire, 68, rue d'Assas.
Level (André), 18, rue Juliette Lamber.
Levert (Léopold), professeur à l'École nationale d'art décoratif à Nice, 25, rue Assalit, à Nice (Alpes-Maritimes).
Levillain (Ernest), 30, rue Alphonse-de-Neuville.
Lévy (Émile), libraire-éditeur, 13, rue Lafayette.
Lévy, 25, rue Louis-le-Grand.
Lhuer, employé au ministère, 7, rue de Lille.
Likhatchoff (l'amiral), 4, rue Logelbach.
Lockroy, député de la Seine, ancien ministre du Commerce, 140, avenue Victor Hugo.
Lœbnitz, céramiste, 4, rue Pierre-Levée.
Long (Léon), entrepreneur de peinture, 9, rue de Lancry.
Lory (Victor), directeur-gérant de l'Écho des Orphéons, 12, rue Cadet.
Lot (Mlle H.), 49, rue de Lille.
Louët (Édouard), 25, rue de Tournon.
Loviot, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 3, avenue de Vélasquez.
Lussereau (Julien-Adolphe), sculpteur, 47, boulevard de Montmorency.
Macé, architecte, 5, rue Laffitte.
Maciet (Jules), membre du Comité des Arts décoratifs, 42, rue Cambon.
Magdelaine (Mlle Anaïs), chargée d'un cours de beaux-arts à l'institution Boblet, 13, rue Malebranche.
Magdelaine (Louis), interne de l'hospice de Bicêtre à Bicêtre (Seine).
Maignan (Albert), peintre, 1, rue La Bruyère.
Maillard, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 135, rue de Sèvres.
Majou (Gustave), architecte diplômé par le Gouvernement, 344, rue des Pyrénées.
Mahler (Charles), 52, faubourg Saint-Honoré.
Mannheim, expert, 7, rue Saint-Georges.
Mareuse, secrétaire du Comité des Inscriptions parisiennes, 81, boulevard Haussmann.
Mareuse (Mme E.), 81, boulevard Haussmann.
Mareuse-Daudée (Mme), 81, boulevard Haussmann.
Marmottan (Paul), 20, avenue Raphaël.
Martin (Abel-Tommy), avocat à la Cour d'appel, 3, rue Frédéric Bastiat.
Martin (Albert), avocat à la Cour d'appel, 23, rue d'Anjou.
Martin (F.), statuaire, 15, rue de Chartres, à Orsay (Seine-et-Oise).
Martin (Georges), 8, rue Lacépède.
Marx (Roger), homme de lettres, 24, rue Saint-Lazare.
Masson (Georges), éditeur, 120, boulevard Saint-Germain.
Mattar (A.), employé d'assurances, 7, rue Guy-Patin.
Mauban (Georges), 5 *bis*, rue de Solférino.
Maupeou (de), compositeur de musique, 60, rue de Ponthieu.
May (Léon de), 75, Grande-Rue, à Bourg-la-Reine (Seine).
Ménorval (E. de), ancien conseiller municipal, 20, rue du Petit-Musc.
Menier (Gaston), 61, rue de Monceau.
Menier (Henri), 8, rue de Vigny.
Merwart (Paul), peintre, 13, avenue Frochot.
Meurgé (Albert), avocat, 15, boulevard Saint-Germain.

Mayer (Salvator), expert, 5, rue Laffitte.
Michau (Alfred), 93, boulevard Saint-Michel.
Michelet, 132, rue du Bac.
Mieusement (Médéric), photographe attaché à la direction des Beaux-Arts et à l'Administration des Cultes, 7, rue Franklin.
Milès (Roger), 22, rue de Navarin.
Millerand (Alexandre), avocat à la Cour d'appel, député de la Seine, 234, boulevard Saint-Germain.
Mir (Eugène), sénateur de l'Aude, administrateur du Crédit foncier de France, 35, faubourg Saint-Honoré.
Mir (Mme Eugène), 35, faubourg Saint-Honoré.
Missonnier, propriétaire de la tourelle de la rue Vieille-du-Temple, 17, rue de Sévigné.
Monod (Gabriel), 18 *bis*, rue du Parc-de-Clagny, à Versailles.
Monteil (Edgard), ancien préfet de la Creuse, 40, rue du Luxembourg.
Montorgueil (Georges), 14, rue Beauregard.
Morain (Daniel), diplômé de l'École des Sciences politiques, avocat à la Cour d'appel, 52, rue Lhomond.
Moreau, négociant, 22, rue Milton.
Moreau (Étienne), 73 *bis*, faubourg Saint-Honoré.
Morillon (Philéas-Louis-Adolphe), de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France et de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, 4, cité Condorcet.
Morin (Alexis), 50, rue Lepic.
Moyaux, architecte du Gouvernement, 10, rue Bellechasse.
Mugnier (docteur), 32, avenue des Ternes.
Müntz (Eugène), membre de l'Institut, conservateur de l'École des Beaux-Arts, 14, rue de Condé.
Nachet (Alfred), opticien, 17, rue Saint-Séverin.
Nast (Hermann), 52, boulevard Haussmann.
Nénot, architecte de la Sorbonne, membre de l'Institut, 7, rue de la Sorbonne.
Noisette (Henri), 26, boulevard des Batignolles.
Normand (Mme), 51, rue des Martyrs.
Normand (Alfred), membre de l'Institut, architecte du Gouvernement, 51, rue des Martyrs.
Normand (Charles), lauréat de l'Institut, architecte diplômé par le Gouvernement, directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*, secrétaire général de la Société des Monuments parisiens, directeur des *Excellents Guides*, 98, rue Miromesnil.
Normand (Paul), architecte, 51, rue des Martyrs.
Nuitter, archiviste de l'Opéra, 83, faubourg Saint-Honoré.
Ocampo (Armand), hommes de lettres, vice-président de l'Association littéraire et artistique internationale , 51, rue Pierre Charron.
Onfroy de Bréville, conseiller à la Cour d'appel, 226, boulevard Saint-Germain.
Ottin (Léon), peintre-verrier, 29, boulevard Pereire.
Paisant-Duclos, architecte, 7, rue Yvon-Villarceaux.
Pange (Maurice de), 53, rue de Lisbonne.
Papinot, architecte, 141, faubourg Saint-Denis.
Parent (Henri), architecte, 10, avenue de Breteuil.
Paris (Fernand), 2, rue Blanche.
Pascal, membre de l'Institut, architecte du Gouvernement, 9, boulevard de Sébastopol.
Paul (Mme Constantin), 45, rue Cambon.
Paumier, architecte, 4, place Possoz, et 32, rue de la Pompe.

Payen-Méder (Mme Auguste), 49, rue La Bruyère.
Pereire (Mme veuve Isaac), 35, faubourg Saint-Honoré.
Pereire (Émile), ingénieur administratif des chemins de fer du Midi, 10, rue Alfred de Vigny.
Pereire (Mme Emile), 10, rue Alfred de Vigny.
Pereire (Mlle Noémie), 10, rue Alfred de Vigny.
Pereire (Maurice), 10, rue Alfred de Vigny.
Pereire (Henry), administrateur des chemins de fer du Midi, 33, boulevard de Courcelles.
Pereire (Mme Henry), 33, boulevard de Courcelles.
Pereire (Mlle Jenny), 33, boulevard de Courcelles.
Perin (Jules), avocat à la Cour d'appel, archiviste paléographe, docteur en droit, 8, rue des Écoles.
Perot (Paul), 11, place de la bourse.
Peyre, agrégé d'histoire et de géographie, professeur au collège Stanislas, 13, rue Jacob.
Peyre (Émile), architecte, 124, avenue Malakoff.
Philbert (docteur), 34, boulevard Beaumarchais membre du Conseil général, de l'Association générale des médecins de Paris.
Picard (Gustave), propriétaire, 20, rue Chaptal.
Picq, architecte du canal de Suez et de Panama, 58 *bis*, rue de la Chaussée d'Antin.
Picqué (docteur), chirurgien des hôpitaux, 8, rue d'Isly.
Piéchaud, 8, rue de Tournon.
Pinaud (Lucien), 18, rue d'Anjou.
Planat (Paul), rédacteur en chef de la *Construction moderne*, 13, rue Bonaparte.
Pochet, 74, boulevard Magenta.
Polak (Maurice), administrateur-gérant du *Journal de la Société libre des Artistes français*, 29, boulevard des Batignolles.
Ponchaud (Joseph), 24, rue Leregrattier.
Pomey, artiste peintre, 39, boulevard Lannes.
Poulin (Abel), 13, rue Duvivier.
Pourlier, chef de comptabilité de la préfecture de police, 65, boulevard Saint-Michel.
Poussielgue-Rusand (Maurice), 3, rue Cassette.
Pozzo di Borgo (comte), 51, rue de l'Université.
Proust (Antonin), 32, boulevard Haussmann.
Rabourdin (Adolphe), chez M. Vandesnet, à Watten (Nord).
Radet (Edmond), architecte, 51, rue Cambon.
Rafinesque (docteur), 8, chaussée de la Muette.
Rahir, architecte, 4, rue des Martyrs.
Ramousset, architecte expert, 9, rue d'Obligado.
Raparlier, 2 *bis*, rue des Rosiers, Paris, et Ormoi-la-Rivière, par Étampes (Seine-et-Oise).
Rattel (J.-A.-A.), docteur en médecine, 1, rue de l'Université.
Raulin (Gustave), architecte du Gouvernement, 57, rue de Lille.
Ravaisson-Mollien, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des sciences morales et politiques, 11, quai Voltaire.
Régamey (Félix), inspecteur de l'enseignement du dessin, 6, rue Coëtlogon.
Reinach (Joseph), député, 6, avenue Van Dyck.
Rendu (Gustave), 91, rue Saint-Lazare.
Renié, artiste peintre, 29, rue Singer.
Rey, 8, rue Sainte-Cécile.
Rey, architecte, 53, avenue des Gobelins.
Rhoné (Arthur), correspondant du Comité de conservation des monu-

ments de l'art arabe au Caire et de la Société des Antiquaires de France, 10, rue du Pré-aux-Clercs.

Rhoné (Raoul), 4, rue Castellane.

Richemont (Alfred de), peintre, 48, rue Ampère.

Rigot, 48, rue des Boulets.

Robida, artiste et homme de lettres, 15, rue de la Plaine, au Vésinet (S.-et-O.).

Rochet (Justin), architecte du Gouvernement, 109, rue de Rennes.

Roger (Fernand), 145, rue Saint-Dominique.

Roll, peintre, 41, rue Alphonse-de-Neuville.

Rosières (Raoul), homme de lettres à Meulan (Seine-et-Oise).

Rothschild (baron Alphonse de), membre de l'Institut, 2, rue Saint-Florentin.

Rougé (vicomte Jacques de), 72, rue de l'Université.

Roussel (Henry), 26, rue Poulet.

Rozan (Jules), étudiant en médecine, 16, rue Cuvier.

Sabot (Edmond), notaire, 3, rue Biot.

Saint-Agnan-Boucher (Mme), 34, rue de Châteaudun.

Saint Senoch (Edgard de), 55, rue de Rome.

Sales (J.), entrepreneur de peinture, 11, avenue du Maine.

Sallé (Edmond), 10 *bis*, rue du Pré-aux-Clercs.

Salleron (Léon), architecte de la Ville, 15, rue Portalis.

Salleron (René), architecte diplômé par le Gouvernement, 26, rue de Lisbonne.

Salvan, architecte, 59, boulevard Beauséjour.

Sanson, architecte, 48, rue d'Anjou.

Sarcey (Francisque), homme de lettres, 59, rue de Douai.

Sautai, peintre, 74, rue Notre-Dame-des-Champs.

Sauvageot (Louis), architecte du Gouvernement, 51, boulevard de La Chapelle.

Savornin (docteur), 118, rue de Flandre.

Sayve (comte de), 53, rue de Verneuil.

Schlumberger (Gustave), membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 27, avenue d'Antin.

Schlumberger (Georges), 59, rue Boissière.

Schmit (Henri), architecte, 18, rue Miromesnil.

Sellier (Charles), architecte, 8, rue Lamartine.

Simon (A.), céramiste, 42, avenue de Ceinture, à Enghien (Seine-et-Oise).

Société nationale des Architectes, 15, rue de la Cerisaie.

Société des Parisiens de Paris, Docteur Philibert, secrétaire général, 34, boulevard Beaumarchais.

Sœhnée, professeur au lycée Henri IV, 7, rue de la Michodière.

Soubies (A.), 25, rue Louis-le-Grand.

Soudée, architecte de la Ville, du XIIIe et IIIe arrondissement, 136, boulevard Saint-Germain.

Soulé (Lucien), 5, rue Debelleyme.

South Kensington Museum Department of science and art (London S. W.).

Steiner, statuaire, 9, rue Pelouze.

Stroehlin, professeur, 4, rue du Luxembourg.

Taisne (Louis), architecte, 12, rue de la Bourse.

Tandon, 121 *bis*, avenue de Neuilly, à Neuilly (Seine).

Tartas (Gustave), restaurateur de tableaux, 1, boulevard Arago.

Tassin (A.), 27, rue d'Alésia.

Templier (Armand), 24, boulevard Saint-Michel.

Terrade (Albert), 67, rue de l'Orangerie, à Versailles (Seine-et-Oise).

Thiébaut, sculpteur, 73, avenue de Versailles.
Thomas (Jules), statuaire, membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts, 24, rue d'Assas.
Thuillier (Louis), 16, rue Pernéty.
Tollu (Paul), président de la Chambre des notaires, 70, rue Saint-Lazare.
Torchon (Mme), 19, rue Jacob.
Touche (Rémy), interne à l'hôpital Cochin.
Tourneux (Maurice), 14, rue Cardinal-Lemoine.
Tranchant (Charles), ancien conseiller municipal de Paris, 28, rue Barbet-de-Jouy.
Trélat (Émile), député de Paris, directeur de l'École spéciale d'architecture, 136, boulevard Montparnasse.
Trélat (Gaston), 9, rue du Val-de-Grâce.
Triboulet, architecte, 4, quai du Marché-Neuf.
Vabre, entrepreneur de travaux publics, 12, rue Nouvelle.
Vaillant, architecte, 108, avenue de Villiers.
Vallot (Joseph), directeur de l'*Observatoire du Mont-Blanc*, 61, avenue d'Antin.
Vandal, auditeur au Conseil d'État, 10, rue Lincoln.
Vaudoyer (Alfred), 132, avenue de Villiers.
Vaudremer, architecte, membre de l'Institut, 93, boulevard Exelmans.
Vauréal (Henri de), 40, rue de Berlin.
Vaux (Ludovic de), 5, rue de Villersexel.
Ventre (Fernand), 131, boulevard Saint-Germain.
Vergne (Docteur), 22, rue de la Banque.
Verhaeghe, architecte, 16, rue des Saints-Pères.
Vermond (Mme Auguste), 3, rue Nicolas-Flamel.
Vever, bijoutier, 19, rue de la Paix.
Vidal (Mme Léon), 22, rue de Constantinople.
Vidart (Charles-Albert), maire de Divonne (Ain).
Viée (Camille), architecte, 8, rue Bonaparte.
Vuagneux (Henri), 38, rue Lafayette.
Wallon (H.), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, au palais de l'Institut.
Wallon (Paul), architecte diplômé par le Gouvernement, 1, rue de Lille.
Wislin (Charles), peintre, licencié en droit, 28, rue Ballu.
Yvart (Casimir), 9, rue Vignon.

ÉCHANGES

Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin, à Pontoise (Seine-et-Oise).

Bulletin de la Société des Sciences de l'Yonne, à Auxerre (Yonne).

Bulletin de la Société archéologique et historique du Gâtinais, 54, rue Saint-Placide, à Paris.

Bulletin de Société de l'Union architecturale de Lyon, 60, avenue de Noailles, à Lyon (Rhône).

Bulletin de la Société d'Agriculture, sciences et arts de la Sarthe, au Mans (Sarthe).

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.

Bulletin de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne, à Montauban (Tarn-et-Garonne).

Bulletin de la Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse (Haute-Garonne).

Revue de l'Art chrétien, 41, rue de Metz, à Lille (Nord).

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

MM.

Augé de Lassus, homme de lettres.

Bartaumieux, architecte.

Bertrand (A.), membre de l'Institut, conservateur du Musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye, au Château (Seine-et-Oise).

Bonaparte (prince Roland), ancien vice-président du Congrès officiel international pour la protection des œuvres d'art et monuments.

Bournon (Fernand), archiviste.

De Champeaux, bibliothécaire de l'Union centrale des Arts décoratifs.

Claretie, administrateur général de la Comédie-Française, président de la Société des gens de lettres.

Corroyer, architecte du Gouvernement.

Cramail, Alfred.

Dalligny, directeur du Journal des Arts.

Daumet, membre de l'Institut, architecte du Palais de Justice.

Davoust (Léon), architecte diplômé par le Gouvernement.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale.

Feulard (docteur H.), ancien chef de clinique à la Faculté de l'hôpital Saint-Louis, médecin de l'infirmerie de Saint-Lazare.

France (Anatole), membre de l'Institut.

Garnier (Charles), architecte de l'Opéra, membre de l'Institut.

Gérard (Baron), député.

Gérôme, peintre, membre de l'Institut.
Godillot (Georges-Alexis), ingénieur.
Guillaume (Eug.), statuaire, membre de l'Institut, inspecteur général de l'enseignement du dessin.
Hervé (Édouard), membre de l'Institut, directeur du *Soleil*.
Hoffbauer, architecte.
Juglar (Clément), président à l'École des sciences politiques, vice-président de la Société d'économie politique.
Krafft (Hugues), publiciste.
Kohler, bibliothécaire, ancien élève de l'École des Chartes.
Lacombe, bibliophile parisien.
Lafenestre, conservateur au Musée du Louvre.
Lamouroux, conseiller municipal.
Laugier (André), secrétaire du Mont-de-Piété.
Le Baron (Docteur).
Le Pileur (Docteur).
Maillard, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome.
Marmottan (Paul), critique d'art.
Ménorval (de), conseiller municipal.
Meurgé (Alfred), avocat.
Müntz (Eug.), membre de l'Institut, conservateur de l'École des Beaux-Arts.
Nénot, architecte de la Sorbonne, membre de l'Institut.
Normand (Alfred), membre de l'Institut, architecte du Gouvernement.
Normand (Charles), architecte diplômé par le Gouvernement, directeur de la Revue *l'Ami des Monuments et des Arts*.
Périn (J.), avocat, archiviste paléographe, docteur en droit, ancien élève de l'École des Chartes.
Philbert (Docteur), membre du Conseil général de l'association générale des médecins de Paris.
Ravaisson, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences morales et politiques.
Régamey (F.), inspecteur de l'Enseignement du dessin.
Rhoné (Arthur), correspondant du Comité de conservation de l'Art arabe au Caire.
Robida, artiste et homme de lettres.
Rosières (R.), homme de lettres.
Sellier (Charles), architecte.

Thomas (Jules), statuaire, membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.

Tranchant, ancien président de la Société d'Histoire de Paris, ancien conseiller municipal de Paris, vice-président de la Société de législation comparée.

Trélat (Émile), député de la Seine, directeur de l'École spéciale d'Architecture.

Trélat (Gaston), architecte.

Vallot (Joseph), directeur de l'*Observatoire du Mont-Blanc*.

Wallon (H.), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, au palais de l'Institut.

LE RÉFECTOIRE

DU COUVENT DES BERNARDINS

(de Poissy)

On désignait sous le nom de Bernardins les Bénédictins de Citeaux, réformés par Robert, successivement abbé de Molesme et de Citeaux. On les appelait quelquefois Cisterciens ou moines de Citeaux ; mais, comme saint Bernard avait beaucoup contribué à la propagation de l'ordre de Citeaux, on leur donnait le plus souvent le nom de Bernardins.

Les chefs-d'œuvres des Bernardins étaient les abbayes de Citeaux, de Clairvaux, de Pontigny, de la Ferté et de Morimont.

En 1244, Étienne de Lexinton (Anglais de naissance), abbé de Clairvaux, fonda le Collège ou couvent des Bernardins.

Ce n'est qu'en l'année 1338 que l'église commença à s'élever d'après les ordres du pape Benoît XII.

Ce pape, qui était fils d'un boulanger de Toulouse, ancien religieux de Citeaux, de la chaire obscure d'un professeur du collège des Bernardins parvint jusqu'au trône pontifical.

Cette église était un chef-d'œuvre d'architecture gothique.

En 1835, l'église des Bernardins contenait un dépôt de farine (A. Beraud et P. Dufey). Jules Périn.

LE MUSÉE D'ARTILLERIE

Le Musée d'artillerie, est, comme l'on sait, installé non pas dans un monument distinct, mais dans la vaste hôtellerie qu'est devenu le Palais des Invalides, où les hôtes les plus hétérogènes se coudoient, se superposent, s'enchevêtrent d'une façon aussi pittoresque que peu logique ; l'édifice est si vaste que chacun a pu y trouver un refuge pour y mettre les services, les bureaux, qu'on ne savait où transporter, de sorte qu'aujourd'hui on est bien loin de la destination première, exclusive de ce Palais, qui devait être consacré uniquement aux malheureuses victimes glorieuses de la Guerre.

C'est ce qui fait que l'ensemble de l'édifice, cependant si grandiose, est, grâce à cette occupation, si mal connu !

C'est ainsi que le plus proche voisin du Musée, où de longues générations ont accumulé des pièces uniques, derniers vestiges d'époques militaires successives, disparues, témoignages de l'Art que nos ancêtres savaient mettre dans la fabrication des engins meurtriers, est une Caserne, c'est-à-dire une accumulation d'hommes et d'objets très prosaïques, entraînant à leur suite toutes sortes de choses, des plus vulgaires, nécessaires aux besoins journaliers de ces hommes réunis.

De ce voisinage il résulte que, pendant qu'un gardien attentif surveille avec un soin jaloux les richesses recueillies là, rangées avec ordre, classées avec science, faisant l'admiration de tous les connaisseurs étrangers, derrière la vitre qui éclaire tous ces objets, — vitre barbouillée pour mieux cacher le danger, — chaque année, plusieurs fois, les soldats, dangereux voisins pour un Musée si précieux, éventrent des milliers de paillasse, accumulent d'énormes monceaux de paille asséchée, divisée par l'usure, dont les poussières inflammables volent au-dessus, à côté de meules de paille fraîche, apportée pour remplacer l'ancienne.

Voilà bien un exemple de l'incurie humaine ! Comme la vitre est brouillée, le gardien ne se demande pas ce qui se passe derrière la vitre, il ne voit pas la paille du soldat, et de son côté le soldat ne soupçonne pas qu'il met en danger des richesses si proches, — car ces deux proches voisins, le Musée et la Caserne, ce sont deux ordres différents.

« En danger » n'est pas trop dire, sûrement, si l'on songe que, parmi tout ce chaos de bottes de paille et de paillasses déprimées, vaquent des centaines d'hommes, que leurs habitudes de fumeurs, encouragées par l'État, rendent inévitablement porteurs d'allumettes inflammables et de pipes mal éteintes.

C'est ce danger éventuel, cette cause d'incendie menaçant périodiquement le Musée d'artillerie, et que, vu l'habitude, personne ne paraît soupçonner, mais qui n'en existe pas moins, comme chacun peut le vérifier facilement, qu'un de nos chers collègues a signalé et sur lequel il a appelé l'attention du Comité.

Sans qu'on aille jusqu'à dire que, si l'incendie redouté venait à se déclarer, tout serait nécessairement détruit, notre collègue nous a exprimé qu'on pourrait craindre que, pendant l'émoi qui se produirait infailliblement au début, comme dans tout incendie, les premières flambées, faisant éclater les vitres par la chaleur, ne causent des dégâts partiels irréparables, — et que même, si les premières attaques des pompes arrivant quelques minutes trop tard n'atténuaient pas de suite ce feu de paille, ne l'éteignaient pas, peut-être serait-il trop tard pour préserver efficacement des flammes les véritables bûchers, formés par les innombrables poutrelles apparentes des planchers des Invalides...

Le dernier incendie de l'hôpital de Lille ne démontre-t-il pas en effet que, pour éteindre un incendie, le nombre des soldats est un facteur insuffisant, et qu'il ne faudrait guère compter sur le piquet d'incendie existant dans toutes les casernes, mais dont la mission et les aptitudes sont moins de faire fonctionner des pompes que de rétablir l'ordre dans la rue.

Comme suite à l'avis exprimé par notre collègue, le Comité des Monuments parisiens, sur le rapport de M. le secrétaire général Charles Normand, a désigné deux de ses membres, MM. *Trélat* fils et *Jules Périn*, à l'effet de se rendre compte, sur place, de la situation exacte faite au Musée d'artillerie par le voisinage trop immédiat de la Caserne (bien improprement nommée de Latour Maubourg et qui mériterait mieux le nom de Caserne du Palais des Invalides).

Nos collègues se sont en conséquence rendus au Musée d'artillerie.

Dans la séance du Comité du 5 mai, MM. *Trélat* et *Jules Périn* ont soumis au Comité leur rapport dont les conclusions sont les suivantes :

« MM. les membres délégués ont pu effectivement constater — ce dont tout visiteur du Musée peut se rendre compte — que, le Musée étant au rez-de-chaussée, et le dépôt des plans et cartes, documents

uniques, sous les combles, c'est entre ces deux Musées, au 1er et au 2me étage que se trouvent les chambrées de la Caserne et leurs dépendances, — que le Musée n'est donc séparé de la Caserne, à la partie supérieure que par des planchers en bois, aliment facile pour le feu, et, sur les côtés, que par des vitres, trop fragile barrière contre les flammes. »

Ils concluent donc qu'on ne pourrait obtenir une sécurité absolue et certaine pour le Musée, et le mettre complètement à l'abri contre toute éventualité d'incendie, qu'en plaçant dans des locaux distincts et éloignés l'un de l'autre, soit le Musée, soit la Caserne.

Ils ont fait remarquer qu'au cas où ce vœu, bien légitime, ne pourrait être facilement réalisé par l'Administration, faute de monument spécial suffisant, il y avait lieu, tout au moins, de signaler à M. le Directeur du Musée d'Artillerie le danger réel, périodique, d'incendie, que fait naître l'opération du renouvellement des pailles des lits militaires. Ces messieurs ont ajouté qu'il y aurait peut-être lieu de proposer à M. le Directeur du Musée d'Artillerie d'assister, avec lui, à l'opération dangereuse signalée, afin d'avoir à donner à l'Autorité militaire des arguments d'expérience, propres à obtenir d'elle des instructions, pour que, désormais, l'opération soit effectuée soit dans d'autres terrains éloignés du Musée, soit, tout au moins dans les parties de la vaste cour de la Caserne les moins rapprochées du pied des fenêtres du Musée, et, aussi, partiellement, de façon à diminuer, autant qu'il est possible, dans l'état défectueux actuel, les chances de sinistre.

Ces conclusions du rapport de MM. *Trélat* et *Jules Périn* ont été approuvées, à l'unanimité, par MM. les membres du Comité.

MM. *Trélat* et *J. Périn* sont remerciés par le Bureau du bon concours qu'ils ont prêté au Comité, en cette circonstance. Jules Périn.

ADOLPHE GUILLON

Ami des monuments Parisiens, ami défenseur des ruines, des souvenirs qui parlent de notre chère et vieille France, contemplateur attendri des beaux sites, protecteur même des arbres qu'il estimait, et combien justement, aussi des monuments admirables et qui le plus possible devraient être respectés car il faut pour les produire

et les dresser en toute leur magnificence plus d'années qu'une vie humaine ne peut s'en promettre, serviteur de toute gloire, croyant de toute beauté, aucun homme, à l'égal de notre si aimé et si regretté Adolphe Guillon, ne mérita ces titres modestes mais qu'il tenait à grand honneur. Il fut parmi nous un ouvrier de la première heure et l'appel adressé au nom d'une cause qui lui était chère fut immédiatement entendu. Toujours assidu à nos réunions, quand les forces le lui permettaient, à nos promenades, toujours recherché, écouté, joyeusement accueilli, désiré, réclamé s'il n'était pas venu, il laissera parmi nous une mémoire longtemps vivante.

Ce fut, dans la plus haute acception du mot, un artiste. Peintre et dessinateur, il était épris par-dessus tout des nobles lignes, des horizons grandioses, des ordonnances sereines qui ravissaient Poussin et le Lorrain. Il aimait la nature comme un prêtre son Dieu ; il la servait, il la chantait ; ses paysages très calmes semblaient des actes d'adoration et de foi. Certes Guillon comprenait toutes choses ; il avait ses préférences cependant, et deux sites choisis entre les plus admirables, aussi les plus harmonieux, le sollicitaient et hier encore l'appelaient : Vézelay, la côte d'azur d'Antibes à Menton, Vézelay trônant sur sa montagne, Vézelay où tonna la voix de saint Bernard jetant la Chrétienté aux lointaines croisades, Antibes toute parée encore d'une grâce toute païenne, et qui se mire dans sa mer d'azur comme une naissante Néréide. La grandeur superbe de Vézelay, Guillon l'a passionnément aimée, l'élégance joyeuse des rivages ensoleillés, Guillon s'en est enivré comme un fils de la Grèce antique. Cependant s'il fallait encore choisir entre ces deux amours, nous dirions que Vézelay primait tous les autres. Guillon ne se pouvait lasser de cette grandeur et de cette tragique majesté. Il en voulait pénétrer l'âme ; il en interrogeait les plus mystérieux vestiges, conduisant des fouilles, recueillant des débris, dessinant des fragments épars, consacrant à quelques carrelages mutilés de petites études, modèles de précision et de critique intelligente, si bien que la vieille cité et son peintre, nous pourrions dire son historien et son poète, semblaient se confondre et que pour nous Vézelay, Guillon n'étaient plus qu'une même chose très aimée. C'est là, dans cette ville déchue, dans cet apaisement de gloires où murmure encore l'âme de notre vieille France, que cet homme excellent achève sa vie laborieuse et féconde : et sans doute il devait souhaiter, à la dernière interrogation de ses yeux, cette sublime et douce vision. Les Musées d'Auxerre, de Mâcon, de Sens gardent quelques pages signées de Guillon ; elles témoignent de son probe et consciencieux talent. Le

Luxembourg possède un beau dessin. Enfin les pastels très habiles de Guillon sont une joie aux logis qu'ils décorent, et l'on dirait de véritables échappées sur la nature vivante et lumineuse.

Guillon était un Parisien de Paris, et dans la société qui réunit les Parisiens de naissance, il sera regretté, comme partout du reste. Son œuvre est faite, ses derniers jours sont consommés ; il part, il nous quitte à soixante-huit ans, lorsque nous pouvions espérer le garder encore. Il laisse derrière lui plus qu'un regret, plus qu'une peine, il laisse un vide. Il n'est pas de ceux que le lendemain remplace, encore moins de ceux que le lendemain oublie.

L. Augé de Lassus.

FUNÉRAILLES D'ADOLPHE GUILLON

Le peintre paysagiste Adolphe Guillon est décédé à Vézelay (Yonne), le 24 juillet, dans sa 68e année.

C'est avec un profond sentiment de regret que nous annonçons cette mort. Adolphe Guillon était un de nos meilleurs amis. Ses obsèques ont eu lieu mercredi dernier au cimetière du Père-Lachaise. M. Henry Havard, délégué par le Gouvernement, y représentait l'Administration des Beaux-Arts. Il a prononcé, à ce titre, un discours que l'on trouvera ci-après. M. Charles Normand, secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens, M. Lamquet, ancien adjoint au maire du XVIIIe arrondissement et administrateur de la Société *Le Vieux Montmartre*, ont adressé les derniers adieux à cet artiste de talent, à cet homme de bien. Adolphe Guillon a défendu ici, à diverses reprises, une cause qui lui était chère, celle des vieux monuments.

Désirant rendre à sa mémoire les honneurs qu'elle mérite, nous publierons ces diverses allocutions en y joignant d'autres éloges dus à ceux de nos collaborateurs qui, retenus en province, nous ont demandé de s'associer à ces hommages suprêmes.

Voici le discours de M. Henry Havard :

« Messieurs,

« Pour ceux à qui notre bien-aimée Bourgogne est chère, ces jours sont des jours d'amertume et de deuil. Hier, nous conduisions Eugène Spuller à sa dernière demeure, aujourd'hui il nous faut dire à Adolphe Guillon un éternel adieu !

ADOLPHE GUILLON

Un des fondateurs de la Société des Amis des Monuments qui a lutté pour la sauvegarde de l'aspect de Paris et de ses arbres.

Peintre, chevalier de la Légion d'honneur.

(29 mars 1829 — 24 juillet 1896).

« Telles sont les inéluctables rigueurs de la destinée! A mesure que nous avançons dans la vie, les vides se font plus nombreux autour de nous; et d'autant plus cruels, qu'il ne nous sera peut-être pas donné de connaître ceux qui sont appelés à les combler.

« En rapprochant ces deux noms de Spuller et de Guillon, je n'ai pas l'intention d'établir entre eux un parallèle. La modestie singulière de celui que nous honorons en ce jour ne me l'aurait pas permis. Et pourtant, il est plus d'un point commun dans l'existence de ces deux bons citoyens, qui, évoluant en des sphères bien différentes, n'eurent cependant que deux passions, l'amour de leur pays et la recherche du Bien.

« Et c'est parce que Guillon ne fut pas seulement un peintre de talent, un artiste remarquable et remarqué; mais aussi un républicain sincère, un patriote éprouvé, que le Gouvernement a tenu à être représenté à cette douloureuse cérémonie.

« Délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, c'est de l'artiste que je m'occuperai, toutefois, d'une façon plus spéciale, laissant à d'autres le soin de retracer les services si nombreux que notre ami regretté rendit à son cher Vézelay et au département de l'Yonne, aussi bien que les qualités de cœur et d'esprit, qui font sa mémoire si chère à tous ceux qui ont pu l'aimer ou même le connaître.

« Adolphe Guillon était peintre par volonté, par goût et par vocation. Malheureusement cette vocation, ce goût, cette volonté furent entravés par sa famille. Il dut faire son droit et acquérir la faculté de plaider, avant qu'il lui fût permis de peindre. Son éducation dans un métier où il reste toujours à apprendre fut tardive. Son talent s'en ressentit, et, dans les épanchements de l'amitié, il avouait que c'était pour lui un réel chagrin de ne pouvoir traduire sa vision de la Nature comme il aurait voulu le faire.

« Élève de deux maîtres, dont l'un, Jules Noël, était homme de talent, et dont l'autre, Gleyre, était à la fois un penseur et un poète, c'est au second qu'il s'efforça de ressembler, et son exécution, comme chez Gleyre, atteignit rarement à la hauteur de sa pensée.

« Cette exécution, toutefois, était assez forte, assez distinguée surtout, pour lui permettre de ne pas passer inaperçu. Ce fut en 1863 qu'il exposa pour la première fois, et dès l'année 1867 il obtenait la médaille qui apportait à son talent une première consécration.

« Ce genre de distinctions n'était pas alors aussi prodigué que de nos jours. Il me suffira de nommer les principaux lauréats de cette

année : Chintreuil, Feyen-Perrin, Henri Lévy, T. Robert-Fleury, Guillaumet, Ferd. Humbert, Camille Bernier, J.-L. Brown, Victor Navlet, Vibert, Worms, Zamacoïs, pour montrer qu'Adolphe Guillon se trouvait en solide et brillante compagnie.

« C'est avec deux vues de Cannes, qu'il remporta ce premier et brillant succès. A ce moment, par un sentiment de reconnaissance, il s'était fait le portraitiste du Midi, de ses horizons ensoleillés, de ses longues routes blanches, de ses pins-parasols ; antérieurement, il avait exposé, en effet, des vues de Menton et de Tamaris. Mais à partir de l'année suivante (1868), poussé encore par un sentiment de reconnaissance et d'affection — car ces élans du cœur dominaient chez lui et se trouvent mêlés à tous les actes de sa vie — il devint l'interprète attitré de Vézelay, des montagnes du Morvan et des rives de la Cure.

« Ces paysages austères, un peu sombres dans leur magistrale grandeur, déroulant leurs lignes de collines un peu tristes dans leur majestueuse solennité, l'avaient si bien conquis et il s'identifia si bien avec cette nature un peu rude que, malgré sa qualité de Parisien, il se transforma en Bourguignon, à ce point que personne n'aurait songé à lui assigner une autre origine, et que lui-même, devenu un des nôtres, dût se trouver parfois dépaysé au milieu de ses collègues des Parisiens de Paris.

« La *Terrasse de Vézelay*, les *Vieux murs de Vézelay*, les *Bords de la Cure*, *Octobre à Vézelay*, la *Ville de Vézelay*, *Vézelay au XVIe siècle* et tant d'autres toiles qui, de 1870 à 1886, se succédèrent au Salon attestent son inébranlable fidélité à son pays d'adoption. Peut-être quelque peintre de l'avenir, pareillement épris de ces sites si tendrement aimés, parviendra-t-il à les traduire d'une façon plus éclatante ; aucun n'apportera jamais dans sa traduction un sentiment de plus affectueuse tendresse, de plus respectueuse exactitude, d'émotion plus pénétrante et plus vivement ressentie.

« Cette tendresse émue et respectueuse passa même de la campagne à la vieille basilique de Vézelay, dont, quoique libre penseur, Adolphe Guillon se fit le protecteur et l'historien. Elle s'étendit jusqu'aux arbres de tous les pays qu'il défendit de toutes ses forces contre la cognée sacrilège.

« Mais cette affection, qui l'avait porté à nous révéler son Vézelay, ne lui fit pas renoncer entièrement à ses amours premières, à cette baie de Garavan, à ce grand golfe de la Paix qui lui avaient valu ses premiers succès. A partir de 1887 il revint au pays du ciel bleu, à cette côte d'azur, à ce divin Menton, où cet hiver encore nous errions

ensemble au milieu des lauriers et des rosiers en fleurs, à l'ombre des grands pins de la Madone.

« Il trouva même dans cette admirable contrée unenouvelle expression de son talent. En 1889, pour la première fois, il exposait deux pastels, deux vues de Menton et de Cannes, dont le faire vaporeux et la poétique indécision avaient un charme pénétrant et très particulier.

« Plus tard, il appliqua à son cher Morvan ce procédé qui répondait par ses traits imprécis à une disposition de son esprit. Au Salon de 1894, associant les deux affections de son âme d'artiste, il nous montrait d'une part la *Terrasse de Monte-Carlo*, et de l'autre des *Souvenirs de Vézelay*. Ce fut la dernière exposition où il parut, et comme si l'État eût deviné que désormais sa carrière d'exposant était close, il reçut, suprême récompense de son extrême probité d'artiste et de son consciencieux talent, la croix de la Légion d'honneur.

« Ah! se peut-il, Messieurs, que tant d'esprit et de cœur ait été si vite anéanti, que cette hospitalière demeure de Vézelay dont nous garderons un si touchant souvenir soit maintenant plongée dans le deuil, et que les rives des Careï ne doivent plus revoir celui qui leur avait voué une si large part de son activité? Se peut-il que cet homme si beau, si bon, dont l'admirable franchise se reflétait dans un regard droit et clair, dont la bonté se traduisait par un continuel sourire, dont la main toujours ouverte était prête à toutes les générosités, que cet ami, qu'une famille en larmes accompagne jusqu'ici, et auquel j'adresse au nom de la France un suprême adieu, soit, au moment où je parle, en train de disparaître pour toujours et de rentrer dans l'éternel néant.

« *O Curas hominum, O quantum in rebus inane!*

« Mais non, Messieurs, ceux-là ne disparaissent jamais entièrement, qui laissent de pareils souvenirs et dont la vie fut un exemple! »

M. Dalligny, directeur du *Journal des Arts* prend la parole :

« Né à Paris en 1829, Adolphe Guillon appartenait à une famille de médecins qui a tenu pendant plusieurs générations une place honorable dans la science. On aurait désiré autour de lui le voir s'engager dans les mêmes voies; mais, tout jeune encore, ses goûts naturels le portaient vers la peinture. Pour échapper aux obsessions dont il était l'objet, il se fit un moment soldat dans un de ces bataillons de Mobiles qui montrèrent tant de dévouement et de bravoure pendant les douloureuses journées de juin 1848.

« Il entra ensuite à l'École de Droit et fut reçu avocat ; puis il arriva un jour où il put suivre librement ses aspirations. Il devint alors l'élève assidu des ateliers de Jules Noël et de Gleyre. Le premier développa en lui le sentiment inné du paysage ; l'autre, le peintre des *Illusions perdues*, lui enseigna la figure. Mais, s'il était sorti de chez Gleyre excellent dessinateur, lorsqu'il exposa pour la première fois, à Nantes, en 1861, un *Marais de Saint-Lunaire*, il était déjà, dans la manière qui lui fut toute personnelle, le paysagiste ému et le sincère interprète de la Nature qu'il devait se montrer toujours.

« Ce n'est qu'en 1863 qu'il aborda le Salon de Paris avec un *Bois au bord de la mer* et une *Belle matinée dans le Morvan*. Ce nom de Morvan fait déjà pressentir ce qu'il deviendra de plus en plus par la suite : le peintre de Vézelay.

« Ce pays accidenté, où l'avait attiré une partie de chasse, l'impressionna vivement par la belle ordonnance de ses aspects austères et pittoresques, ordonnance que l'on retrouvera plus tard dans les dessins et les tableaux que lui inspireront ses montagnes, ses bois et ses vallées.

« Dès la première heure qu'il le vit, il lui vint à la pensée de s'y créer une résidence d'artiste.

« En attendant, il envoyait aux Salons ces autres toiles pleines de soleil et de lumière dont il prenait les motifs le long de cette côte d'azur qui fut pour lui une seconde source d'heureuses inspirations à laquelle il resta fidèle jusqu'au dernier jour.

« A partir de 1868, nous voyons successivement passer dans les expositions les vues et les souvenirs de Vézelay qui ont consacré sa réputation, tels que : *La terrasse de l'ancienne Abbaye*, *Matinée de septembre*, *Bords de la Cure*, *Premières feuilles d'automne*, *Chemins sous les vieux murs*, *Les noyers de la Cordelle* et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, jusqu'à ce magnifigue panorama qui les résume tous : *Saint-Père sous Vézelay*, *vallée de la Cure*, que possède aujourd'hui le Musée de Sens.

« C'est que depuis 1868 Adolphe Guillon avait réalisé son rêve d'autrefois : tout en restant l'un des rares Parisiens de Paris, il était devenu citoyen du département de l'Yonne.

« Avec son installation là-bas, son existence d'artiste s'était en quelque sorte agrandie.

« A l'ombre de cette vieille basilique de la Madeleine, qui bordait son jardin et dont la merveilleuse architecture l'enthousiasmait, il était devenu archéologue, et l'archéologie avait fait de lui le défenseur

intelligent et dévoué de tous les vieux monuments, ceux de Paris et d'ailleurs, voire même ceux de l'étranger.

« Et par vieux monuments, il entendait non seulement les vieux murs, mais aussi les vieux arbres, et plus d'une fois il mit au service des uns et des autres son temps, sa bourse et sa plume, car il était écrivain àses heures.

« Les événements de 1870, en le surprenant à Vézelay, réveillèrent en lui le soldat qu'il avait été naguère, et il se fit le capitaine instructeur des Mobilisés de son canton.

« L'ouragan passé, il fut de ceux qui, les premiers, songèrent à commencer le relèvement du pays par l'extension de l'instruction populaire : il était trop l'ami de Paul Bert pour ne pas penser ainsi.

« Il prit donc très au sérieux ses fonctions de délégué cantonal, et poussa à la création non seulement des musées scolaires, mais encore des musées historiques dans toutes les petites villes qui ont des souvenirs à conserver.

« Quand le gouvernement républicain, qui avait ses préférences, lui sembla sérieusement établi, il jugea sa tâche d'homme public terminée, et, malgré de pressantes instances, revint à son chevalet, reprenant sans bruit sa besogne d'artiste qui, du reste, n'avait jamais été tout à fait interrompue.

« Des années qui suivirent datent ses œuvres les plus importantes. A côté des poétiques souvenirs de Menton, il nous donna ces vues si belles et si exactes de Vézelay aperçu de différents points de l'horizon, reconstitué même dans son passé, qui sont autant de documents historiques. Si Gérard de Roussillon et les moines du moyen âge ont créé Vézelay ; si Mérimé en a sauvé l'église, c'est lui, le peintre Adolphe Guillon, qui parmi nous en a popularisé l'image. Aussi, reconnaissant envers l'artiste et se souvenant des autres services rendus par l'homme, Vézelay lui a-t-il fait, hier, les funérailles qu'il méritait.

« Ce résumé d'une vie si largement remplie serait incomplet si je n'ajoutais qu'au milieu de cette existence mouvementée et parfois brillante, Adolphe Guillon resta toujours un modeste. Il accepta avec simplicité ces médailles et cette croix de la Légion d'honneur que procurent les expositions, et qui sont la légitime récompense du talent.

« Une de ses joies les plus vives, en province comme à Paris, c'était de réunir dans sa maison si hospitalière, et où son affabilité naturelle était si bien secondée par tous les siens, quelques amis s'intéressant aux arts et aimant à en causer. Il se plaisait à les mettre en relation les

uns avec les autres et à les faire valoir, toujours prêt à user à leur profit de l'influence dont il pouvait disposer et toujours le premier à applaudir à leurs succès.

« Aussi, cet esprit libéral et ouvert, cet artiste laborieux et convaincu, cet homme de bien bon, généreux et attirant, en s'en allant ainsi avant l'heure, laissera-t-il chez tous ceux qui l'ont approché un souvenir durable, fait de regrets sincères et de haute estime, car par la fermeté de sa conduite en toute circonstance, ce fut un caractère ! »

Après M. Henri Havard, M. Lamquet, ancien adjoint au maire du XVIIIe arrondissement, administrateur de la Société *Le vieux Montmartre*, s'est exprimé ainsi :

« La municipalité du XVIIIe arrondissement ne me désavouera pas si je me souviens ici que j'ai été un de ses membres et qu'Adolphe Guillon était un très ancien habitant de Montmartre. Elle m'approuvera plutôt de venir rendre témoignage des sentiments émus que lui inspire la mort de notre ami.

« Elle le fera parce que, depuis quelques mois, lorsque sa robuste santé semblait assurer encore de nombreuses années de vie, Guillon s'était rapproché plus intimement des institutions du XVIIIe arrondissement en donnant son adhésion à la Société d'histoire et d'archéologie locale : *Le vieux Montmartre*.

« Nous comptions sur lui comme sur une conquête précieuse. Nous savions ce qu'il apporterait de science, de sens artiste et d'autorité personnelle dans un groupe de savants, de lettrés et de bons amateurs.

« L'espoir ne devait pas se réaliser. A peine était-il des nôtres que nous le pleurons, irrévocablement perdu pour nous.

« C'était un esprit original, charmant et délicat, tout pétillant et en même temps cordial, si l'on peut ainsi dire. Sa bonté était exquise, elle le tournait plutôt vers les choses qu'il faut admirer que vers celles que l'on doit critiquer. Ses facultés de peintre amoureux de belles proportions et de coloris lumineux étaient un peu faites, me semble-t-il, de l'aménité de son cœur. Il avait l'œil bienvoyant et l'âme bienveillante.

« Comme il se faisait aimer tout de suite ! Il vous prenait par le charme de son regard, par son timbre de voix où il y avait de la bonhommie, du mordant et tant d'esprit. Une fois gagné par lui, on ne pouvait plus se reprendre. Il vous tenait pour toujours.

« Hélas ! quelle perte pour nous que celle d'un tel ami, pour nous desquels il se faisait si bien aimer, qu'il aimait si bien lui-même.

« Il avait autant comme artiste et comme lettré que comme esprit

bienveillant, l'admiration et le respect de la vie sous toutes ses formes, dans toutes ses manifestations. S'il se faisait le défenseur érudit des monuments construits par les hommes, il plaidait, avec la même chaleur, contre la destruction des grands végétaux qui sont le décor de l'en dehors des villes. Il a écrit de belles pages attendries et éloquentes sur l'abattage inutile des ormes qui bordaient la route de son cher Vézelay au village de Saint-Père. Il ne se console pas de n'avoir pas sauvé, en les achetant lui-même, les noyers centenaires qui ombrageaient à Vézelay le tertre de la Cordelle, où saint Bernard avait prêché la croisade... Tout cela est écrit d'une belle plume, bien française, qui fait songer par l'expression quelquefois à Paul-Louis Courier, et par la pensée à Ronsard.

« Tout dernièrement encore, n'écrivait-il pas aux journaux pour défendre les arbres décoratifs de l'Esplanade des Invalides, contre l'arrivée d'une gare de chemin de fer ?

« La Société des Amis des Arbres qui rend ici hommage à sa mémoire, avait en lui un de ses fervents. Elle y avait un de ses plus éloquents porte parole, et des plus spirituels.

« Adolphe Guillon, pour les mêmes raisons, était un ardent propagandiste de la conservation des oiseaux utiles à l'agriculture. C'est lui d'ordinaire qui présidait, justement à ce temps-ci de l'année, la distribution des prix de l'école des Bois de la Madeleine. Quelles jolies choses il savait dire, ce jour-là, et si bien, aux enfants ! Très simplement, descendu, avec un grand art, à leur portée, il leur parlait, avec un enthousiasme d'artiste, de l'oiseau, « de ce ravissant petit être, « disait-il, qui a tout pour lui, car il est joli, agréable à entendre et, de « plus, extrêmement utile. Et vous n'avez qu'une idée : le prendre, « détruire son nid ! Qu'avez-vous à lui reprocher ! »

« La Société protectrice des animaux qui connut, autrement que par Guillon, cette croisade pour ses doctrines, lui envoyait, l'an passé, une de ses médailles, dont il fut le seul à être étonné.

« Et voilà que cet homme est maintenant perdu pour nous. Cette force intelligente, cette activité pour les belles et les bonnes choses, cette chaleur de cœur pour nous aimer et se laisser aimer de nous, sont anéanties pour toujours. Que dire ? Que faire ? Nous ne pouvons plus rien qu'exprimer ici nos sentiments, notre douleur et attester que nous garderons, avec la gratitude des services rendus, le souvenir, jamais affaibli, de l'homme intelligent et bon, de l'être excellemment cordial que fut Adolphe Guillon.

« Sa vie est à proposer en exemple. Elle est de celles qui honorent l'Humanité. »

Après M. Lamquet, M. Charles Normand, secrétaire de la Société des Monuments parisiens et directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*, a prononcé l'allocution suivante :

« Le suprême et douloureux adieu que nous venons dire ici à Adolphe Guillon ne s'adresse pas seulement à l'ami dévoué et bon qui, sans effort, sut gagner l'affection et l'estime de tous ceux qui l'ont approché. C'est au courageux et zélé *Ami des Monuments et des Arts*, c'est à son collègue que le Comité des Amis des Monuments parisiens me charge de dire combien son absence va nous devenir pénible.

« Notre œuvre de sauvegarde et d'étude des richesses nationales trouva en Adolphe Guillon l'un de ses premiers, l'un de ses meilleurs et plus constants soutiens. Il l'aimait avec passion ! Très assidu à nos séances et à nos promenades d'étude, animé d'un prosélytisme ardent, il savait conquérir à notre cause des adhésions précieuses nécessaires à notre influence, et se tenait sans cesse en éveil contre les dangers qui menacent l'agrément de notre beau Paris.

« Les souvenirs et les vestiges du passé n'étaient pas moins chers à cet esprit, pourtant très libre, que le souci de la beauté qui doit présider aux conceptions nouvelles exigées par le développement de nos cités. Adolphe Guillon s'éleva avec une indignation courageuse contre ces vandales modernes qui rasent les arbres au moindre propos et qui semblent comme ce chef de barbares funestes ne plus vouloir que pousse la verdure là où ils ont passé.

« Il fut un de ceux qui luttèrent avec un courage persistant pour sauvegarder l'aspect de l'Esplanade des Invalides, dont les arbres disparurent, comme on sait, en une nuit, malgré toutes les promesses qui avaient été faites, malgré tous les engagements qui avaient été pris !

« Je ne veux pas, à l'heure solennelle où nous sommes et si près de ce cercueil, refaire leur procès à ceux qui, dans un but utilitaire qu'ils compromettent, n'ont pas hésité à détruire l'un des plus beaux aspects de notre Paris et troubler ainsi le goût et l'harmonie dont nos ancêtres avaient fait preuve dans l'arrangement si naturel de cette magnifique place.

« Qu'il me suffise de rappeler la part que prit à sa conservation notre ami Guillon, qui fut, en cette circonstance comme en bien d'autres, le défenseur de l'art et de l'intérêt public ; car on ne coupe pas dans une telle ville autant d'arbres séculaires sans nuire à l'hygiène de ses habitants et à leur fortune.

« S'il n'a pas triomphé cette fois, il a, avec la Société des Monuments parisiens, combattu le bon combat.

« C'est grâce aux lumières et au dévouement d'hommes comme lui que cette Société a conquis l'opinion et amené le Gouvernement et le Parlement à comprendre la haute portée de la thèse de progrès qu'elle défend. Il y déploya toujours beaucoup d'activité et, dès l'origine, Guillon voulut compter parmi les fondateurs de l'*Ami des Monuments et des Arts*, organe spécial qui unit le respect dû aux monuments anciens aux idées de progrès dans l'arrangement artistique, non seulement de Paris, mais encore des villes de France.

« Guillon fit plus encore : il s'allia à la *Society for the protection of ancient buildings* qui poursuit en Angleterre le même but que nous, et dont il demeura jusqu'en ses derniers jours le correspondant fidèle et autorisé.

« Il lutta aussi pour l'intelligent entretien de l'église Saint-Marc à Venise; sa devise était celle de tous les Amis des Monuments : « De l'entretien partout et toujours, et vite; point de coûteuses ni désastreuses restaurations! »

« Ai-je besoin de redire ici quelle affection particulière l'attachait à cette petite ville de Vézelay, si grandiose d'aspect par sa basilique, si curieuse par ses maisons romanes et gothiques, si pittoresque par ses ruines, si attrayante par la beauté des sites qui l'environnent, et qui lui a fourni, comme artiste, motif de tant de peintures et de dessins qui sont aujourd'hui dans la mémoire de tous.

« Parmi tant d'autres je ne choisirai qu'un tableau, parce que celui-là, qui lui fut inspiré par un véritable sentiment de patriotisme, est à la fois l'œuvre de l'artiste et de l'archéologue : c'est *Vézelay au seizième siècle*, restitution habile et savante de l'ancien bourg avec ses remparts, ses tours et ses clochers qui surmontaient son acropole. Devant cette toile on se rappelle ces beaux et vieux villages perchés sur les monts d'Étrurie ou de la Campagne romaine, et devant laquelle aussi on ne peut s'empêcher d'admirer avec quelle science cet « Ami des Arbres » a su heureusement grouper les troncs puissants et les feuillages touffus qui, par la douceur de leurs ombrages, font mieux sentir la beauté du ciel et les transparences de l'air sain et pur que l'on respire en cette vieille et calme cité.

« Il ne se contenta pas de le dessiner et de le peindre, son Vézelay, il s'en fit à certains jours l'historien. Chaque fois qu'une fouille faisait sortir quelque fragment enfoui sous les constructions disparues et ajoutait quelque chose à son histoire, il le mesurait, l'étudiait, le dessinait et en envoyait à l'*Ami des monuments* une description instructive dont chacun pouvait profiter.

« Puis il voulut que tous les dessins, esquisses ou eaux-fortes qui lui resteraient sur Vézelay allassent après lui augmenter les collections de ce musée de la ville qu'il avait si largement contribué à fonder. Il a donné là un exemple à imiter, et conçu une idée féconde en résultats pour l'art et l'histoire de notre pays.

« A combien de titres encore ne mériterait-il pas nos éloges et nos regrets ; mais je dois m'arrêter ; et c'est sur ce dernier trait qu'en mon nom et au nom du Comité des amis des monuments parisiens, je lui dis avec un regret profond ce dernier mot : adieu ! »

VŒU

EN FAVEUR DU DÉGAGEMENT DE L'ÉGLISE DES ARTS ET MÉTIERS PERCEMENT DE LA RUE RÉAUMUR

Le Comité des Amis des Monuments parisiens, considérant la haute antiquité de l'église des Arts et Métiers et de la tour romane adjacente, exprime le vœu, à propos de la percée de la rue Réaumur, que la prévision du décret de 1858, pour l'entrée en jouissance des immeubles par le conservatoire des Arts et Métiers, soit réalisée. On pourrait obtenir ce résultat par la cession à l'institution du reliquat des propriétés atteintes et réduites par l'alignement de la rue Réaumur et par l'achat ultérieur de trois propriétés.

Le Comité fait observer que l'occasion est unique pour que la conservation et le dégagement du monument soient assurés et pour que l'édifice se présente sous son aspect véritable, avec la tour et les façades actuellement dissimulées.

Il est souhaitable que le conseil municipal facilite cette cession de tout son pouvoir et rende à la vue du public le monument défiguré par les constructions élevées par les anciens moines de Saint-Martin-des-Champs et depuis sauvegardée partiellement par la Convention.

Voir le plan annexé ci-joint.

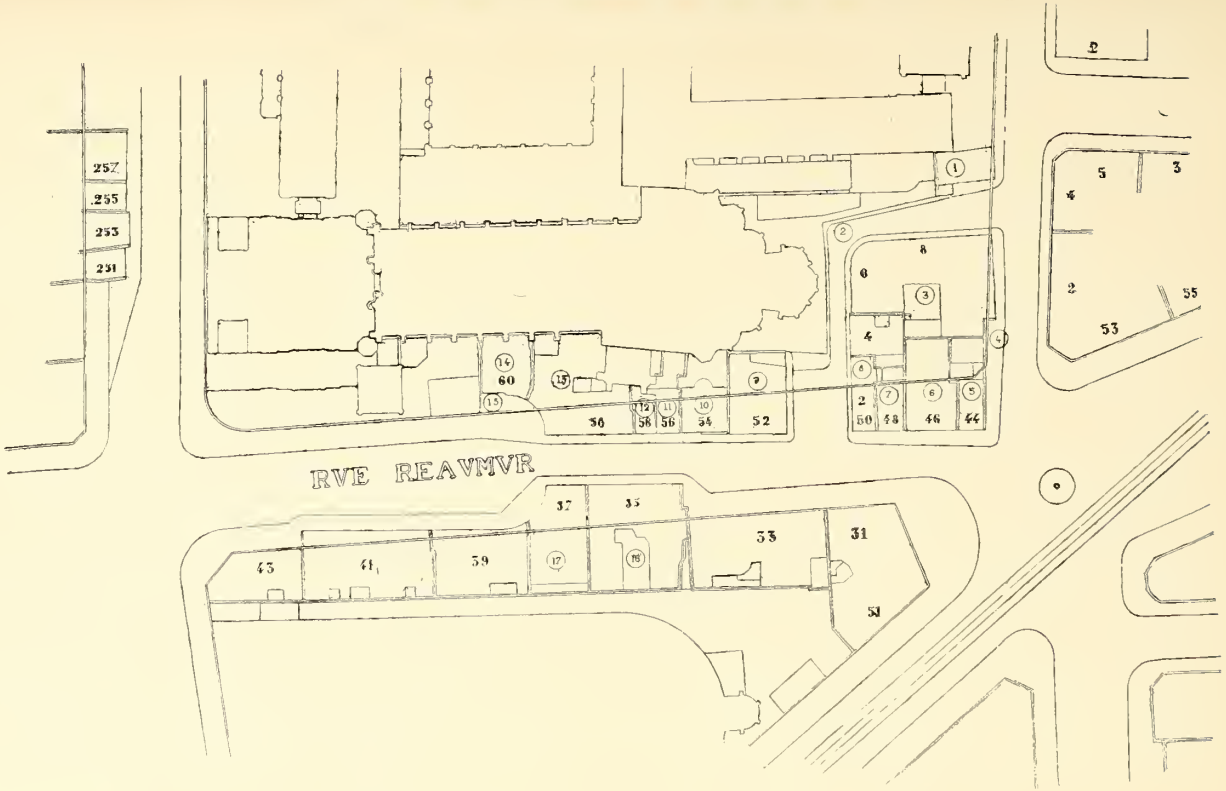

Plan comparatif et inédit des tracés anciens et actuels de la rue Réaumur.
A propos du vœu de la Société en faveur du dégagement de l'abside.

DES INSCRIPTIONS

PLACÉES SUR LES MONUMENTS

Rapport fait au Comité de la Société des Amis des Monuments parisiens (Séance du 5 mai 1896) par M. R. Peyre.

Quelles que soient la nature et l'importance des questions qui nous sont soumises, notre société a toujours trois intérêts à considérer et à concilier, s'il est possible :

L'art ;

L'érudition (archéologie et histoire) ;

Les conditions pratiques, par exemple les nécessités financières ou la destination utile du monument, destination qui a pu amener sa mutilation et son altération artistique, mais aussi l'a souvent sauvé de l'abandon total et de la ruine.

Dans le sujet qui nous occupe c'est l'art qui doit l'emporter, dût la renommée des artistes en souffrir. Mais nous sommes sûrs que ces artistes seraient eux-mêmes les premiers à consentir à ce sacrifice. Pour la sculpture, elle est le plus désinteressé des arts et quant aux architectes, la modestie officielle leur est traditionnelle et comme obligatoire. Pour eux, en effet, à moins qu'il ne s'agisse de constructions privées, des maisons de rapport d'une valeur d'art sinon insignifiante, en tout cas secondaire, la coutume est de ne pas signer ostensiblement leurs œuvres. Sans doute cette signature fait corps quelque part avec l'édifice, mais il faut l'aller chercher sur une médaille placée dans les fondations et l'on en serait réduit à détruire le monument pour lire le nom de celui qui l'a construit. D'ailleurs les architectes ayant plus que tous les autres à gagner à ces inscriptions explicatives, demandons-leur hardiment de s'en tenir encore, dans une certaine mesure à leurs habitudes d'abnégation.

Lors donc que la plaque destinée à nous faire connaître la date et l'auteur d'un édifice devra nuire à son aspect, il sera bon, comme on l'a fait pour Notre-Dame, de la placer à l'intérieur. Cependant, on ne saurait trop le répéter, c'est surtout pour les œuvres d'architecture que ces indications sont nécessaires. Car l'indifférence et l'ignorance sur ce point sont vraiment choquantes et l'on peut même dire, en dépit des apparences, qu'elle n'a fait que croître à partir du temps de la Renaissance, depuis que la peinture est devenue pour le public le premier des arts et a détourné à son profit presque toute la popularité. Aussi, que l'inscription attire ou n'attire pas tout d'abord le regard du passant, l'important c'est que le document existe et soit facile à retrouver. D'autre part il ne s'agit pas seulement de songer aux vieux monuments, mais il faut non moins s'occuper des monuments récents et fixer, dans des conditions

de certitude complète, des faits qui serviront à l'histoire de l'art de l'avenir. C'est ce qu'a bien compris la commission des inscriptions parisiennes. Elle a bien vu aussi que le texte de ces documents doit être fort sobre, ne fût-ce que par suite des nécessités budgétaires. Il faut s'en tenir à des faits hors de toute constestation et on ne doit pas craindre de manquer de précision plutôt que de risquer une erreur.

Une question s'est alors posée : quels sont les artistes dont les noms doivent être choisis ? Nous répondrons sans hésiter qu'il faut se borner à celui que le moyen âge appelait si bien le *maître de l'œuvre*, de l'architecte qui a donné le plan et dirigé l'ensemble des travaux, en y joignant, s'il y a lieu, ceux qui lui ont succédé, lorsqu'un seul artiste n'a pas conduit l'édifice jusqu'à son achèvement. C'est l'unique moyen de couper court à des prétentions diverses qui se sont déjà fait jour et qu'on ne saurait plus à quel point arrêter. Faudrait-il donc qu'un peintre fût tenu d'indiquer sur son tableau, à côté de sa signature, les noms de ceux qui ont fabriqué les couleurs et la toile dont il s'est servi ?

Pour les œuvres de la statuaire, une inscription mise sur le piédestal ne peut en aucun cas nuire à l'effet artistique. Il n'y a qu'à imiter ce qui a été fait dans le jardin du Luxembourg pour les statues des femmes célèbres de la France : un médaillon de marbre blanc, se détachant fort bien sur la pierre grise, contient le nom, le titre et les dates de naissance et de mort de la personne représentée ; il suffirait d'ajouter sur le côté le nom du sculpteur et la date de l'ouvrage.

Il peut arriver qu'une statue soit déplacée et change de piédestal ; mais le fait n'est pas fréquent pour les sculptures situées en plein air et rien n'empêche, dans ce cas, d'employer, au lieu d'une inscription fixe, un cadre mobile ou une plaque facile à enlever , comme on le fait pour les musées.

Certaines statues, dit-on, sont dressées au milieu de massifs de fleurs ou au centre de pelouses qui les séparent du public, et l'inscription ne serait pas visible, à moins de lui donner une importance disproportionnée. Il n'est pas cependant inutile d'en mettre une, à titre de document pouvant servir à l'histoire, lors même qu'elle ne pourrait être lue facilement du promeneur. Y aurait-il là l'inconvénient d'inciter quelque esprit curieux à violer la consigne et à marcher sur les gazons défendus, le malheur ne serait pas grand et le cas ne se présenterait pas souvent.

Puisque cependant les ressources dont on dispose sont nécessairement limitées, il faut donner la préférence, quelle que soit leur importance, aux statues qui sont facilement abordables. Car ce n'est pas aux savants, c'est au public tout entier que ces inscriptions s'adressent.

Rien ne contribue davantage à faire aimer l'art que d'intéresser la curiosité du plus grand nombre aux œuvres que chacun peut rencontrer chaque jour sur son chemin. Or pour commencer à prendre un véritable intérêt à une œuvre d'art, il faut qu'elle vous dise quelque chose de précis et qu'elle se relie à un souvenir facile à retrouver. N'est-ce pas aussi un moyen de répandre chez tous les connaissances historiques et d'entretenir le patriotisme que de rattacher la civilisation des siècles passés et les grands faits de nos annales à quelque œuvre visible et tangible qui les relève par le prestige du talent et de la beauté. Appuyer ainsi l'histoire sur l'art et l'art sur l'histoire, c'est faire une œuvre

bonne pour l'esprit comme pour le cœur, et ces inscriptions, outre leur intérêt d'érudition, peuvent avoir un rôle modeste, mais plus important au fond qu'il ne paraît, dans l'instruction et l'éducation populaires [1].

EXTRAITS D'ACTES OFFICIELS

RELATIFS AUX MONUMENTS DE PARIS

I. — L'ARBRE DE JESSÉ

Séance du conseil municipal de Paris relatif à l'arbre de Jessé.
Séance du 20 avril dernier.

Bulletin municipal officiel du 21 avril 1896.

Renvoi à la 3e commission d'une pétition des habitants de la rue des Prêcheurs.

M. Alfred Lamouroux. — Messieurs, j'ai l'honneur de déposer une pétition d'habitants de la rue des Prêcheurs renouvelant leur demande d'expropriation de l'immeuble qui en bouche l'entrée.

Cet immeuble qui porte le n° 83 de la rue Saint-Denis et forme le n° 1 de la rue des Prêcheurs, est de peu d'importance. Sa disparition rendrait un immense service à la circulation et à la sécurité publiques.

Il y aurait certaines précautions à prendre lors de la démolition, pour transporter au Musée Carnavalet l'arbre de Jessé, qui en orne la façade et qui remonte certainement au XIVe siècle, ainsi que semblerait le démontrer l'encorbellement des étages à partir du rez-de-chaussée, quoique des modifications successives aient donné à la maison une apparence plus moderne.

Sous les réserves qui précèdent je recommande cette pétition à l'administration et au Conseil *pour une étude d'urgence.*

II

Bulletin municipal officiel du 8 novembre 1895, p. 2712, 1re col. — Pétition n° 1579.

M. Quentin BAUCHAUT, *rapporteur*;

Renvoi à l'administration pour étude d'une pétition de

MM. Alfred Ranglaret et Eugène Monrot demandant à louer *un emplacement au bois de Boulogne pour y installer un café restaurant.*

1. Nous n'avons pas parlé de la peinture. Il serait bon de placer, là où ce serait utile, des cadres contenant des indications imprimées donnant à ce sujet les renseignements nécessaires, comme on l'a fait dans les diverses salles du Louvre, mais nous n'avions à nous occuper ici que des inscriptions qui, sauf exception, sont destinées à être placées en plein air.

III. — ACQUISITION & SAUVEGARDE

DE L'ANCIENNE FACULTÉ DE MÉDECINE

RUE DE LA BUCHERIE

1° Bulletin municipal officiel du 25 avril 1896.

Séance du conseil municipal du 24 avril.

Acquisition d'une propriété rue de la Bûcherie et rue de l'Hôtel-Colbert où s'érigeait autrefois la Faculté de Médecine.

M. *Sauton.* — Messieurs, je dépose une proposition tendant à l'acquisition des bâtiments de l'ancienne Faculté de Médecine, rue de la Bûcherie.

La 1re Commission avait, en 1894, proposé cette acquisition et un rapport imprimé avait été fait à ce sujet.

La 2e Commission ayant réclamé l'affaire, le rapport de la 1re commission n'eut pas de suite.

Aujourd'hui, je propose, avec l'appui de MM. Thuillier et Alfred Lamouroux, et d'accord avec M. Levraud, président de la 4e Commission, de reprendre l'affaire.

La 4e Commission a délibéré à son sujet et a émis un avis favorable.

Le crédit nécessaire figure au budget de 1897, chap. 54, § 37, art. 11.

Je demande donc au Conseil de voter l'acquisition de ce monument historique, qui présente un grand intérêt au point de vue parisien.

M. Levraud, président de la 4e Commission. — Nous sommes d'accord.

La proposition de M. Sauton est adoptée.

2° Bulletin municipal officiel du 1er mai 1896.

Annexe de la séance du Conseil municipal du 24 avril.

Acquisition de l'ancienne Faculté de Médecine rue de l'Hôtel-Colbert
M. Sauton, *rapporteur.*

Le Conseil,

Vu le mémoire en date du 9 juillet 1894 par *lequel M. le Préfet propose* : 1° de fixer les mises à prix pour l'adjudication de trois lots d'un terrain communal situé rue Cimarosa et la vente à l'amiable des trois derniers lots du même terrain ; 2° d'autoriser l'administration à réaliser l'acquisition d'une propriété située rues de l'Hôtel-Colbert et de la Bûcherie, où s'érigeait autrefois la Faculté de Médecine, moyennant un prix principal de 300.000 francs, avec intérêts 4 °/o calculés à partir de la prise de possession pour la ville fixée au 1er janvier 1895 ; 3° d'affecter le produit de la vente du terrain de la rue Cimarosa jusqu'à con-

currence de 350.000 francs à l'acquisition de la propriété des rues de l'Hôtel-Colbert et de la Bûcherie :

Vu les plans et les estimations;

Vu l'engagement de M. Boutry;

Vu l'avis de la Commission des indemnités, en date du 2 juin 1894;

Vu la délibération du 30 décembre 1893;

Vu la délibération du 11 juillet 1894 autorisant la mise en vente des terrains de la rue Cimarosa et réservant l'emploi de la recette à opérer jusqu'au moment où il aura été statué sur l'acquisition de l'immeuble de la rue de la Bûcherie où était installée l'ancienne Faculté de Médecine;

Vu le rapport imprimé à 120 en 1894, présenté par M. Sauton, au nom de la 1re commission.

Délibère :

Article 1er. — M. le Préfet de la Seine est invité à acquérir, au nom de la Ville de Paris, de MM. Boutry et consorts, un immeuble situé rue de l'Hôtel-Colbert et de la Bûcherie, où siégeait autrefois la Faculté de Médecine.

Cette acquisition sera réalisée moyennant un prix principal de 300.000 francs. Ce prix sera productif d'intérêts à 4 °/o à partir du jour de la prise de possession; il sera payable en deux termes : le 1er à l'expiration des délais de purge ; le second six mois après, avec faculté, pour la Ville de se libérer par anticipation.

Art. 2. — Les sommes provenant de la vente des terrains de la rue Cimarosa et s'élevant en principal, à 527 649 fr. 50, constatés au compte de 1894, chapitre 34, § 30, article 10, seront affectées, jusqu'à concurrence de 350.000 francs, au payement en principal, intérêts et frais, du prix d'acquisition de la propriété ci-dessus indiquée, sise rue de l'Hôtel-Colbert et de la Bûcherie.

Art. 3. — Est autorisé l'emploi du crédit ouvert au budget de 1896, chap. 54, § 37, art. 11 (350.000 francs) en vue de l'acquisition de la propriété sus désignée.

Art. 4. — L'administration est invitée à préparer l'achat de l'immeuble rue de la Bûcherie no 13, à l'angle de la rue de l'Hôtel-Colbert, anciennement désignée sous la rubrique de *maison des Bedeaux*, et formant dépendance de l'ancienne Faculté de Médecine, et à obtenir de l'État la remise des frais d'enregistrement des contrats de vente pour l'ensemble des immeubles affectés à l'ancienne Faculté de Médecine.

Art. 5. — Des propositions seront faites au Conseil municipal par l'administration en vue de la restauration des bâtiments acquis et de l'affectation à leur donner.

Art. 6. — Les mesures nécessaires seront prises pour faire lever la servitude d'alignement qui frappe ces immeubles.

3o Bulletin municipal officiel du 28 décembre 1895.

Séance du Conseil municipal du 27 décembre.

Renvoi à l'administration d'une pétition de la Société des amis des Monuments Parisiens.

M. *Levraud.* — Messieurs, la 4e Commission a été saisie d'une pétition de

la *Société des amis des Monuments parisiens* relative aux Bâtiments de l'ancienne École de médecine.

Ce monument, auquel s'intéresse également le *Syndicat des médecins de la Seine*, est relativement bien conservé, mais il est malheureux qu'il soit absolument caché derrière des constructions parasites. Nous prions l'administration de se joindre aux efforts des deux sociétés dont je viens de parler.

M. le Préfet de la Seine. — Je ferai tous mes efforts pour vous seconder.

Le renvoi à l'administration est prononcé.

Procès-Verbaux des Séances du Comité

(*Suite.*)

Séance du 12 Novembre 1895

Sont présents : MM. Augé de Lassus, Dalligny, Godillot, Adolphe Guillon, Juglar, Laugier, Colonel Laussedat, Maillard, Marmottan, de Ménorval, Ch. Normand, Rhoné, Rosières, Paul Sédille, Ch. Sellier, Ch. Tranchant.

M. Charles Normand donne lecture du PROCÈS-VERBAL de la précédente séance, qui est adopté.

Il est procédé à L'ÉLECTION de M. Henri Gagneau, présenté par MM. Grommé et Augé de Lassus.

Le percement de la rue Réaumur est signalé par M. Charles Normand comme pouvant fournir l'occasion de dégager l'abside et la façade latérale sud de l'ÉGLISE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS. M. le colonel Laussedat fournit à cet égard les renseignements pratiques nécessaires et résume l'historique des bâtiments. La municipalité ayant été pressentie paraît disposée à seconder les vues favorables au dégagement de ce beau spécimen d'architecture romane. Le comité adopte un vœu tendant à ce résultat et remercie M. le Directeur des Arts et Métiers de l'intérêt qu'il témoigne au monument dont il a la charge.

M. Sellier annonce que l'HOTEL DE SENS a été réparé en vue d'installations nouvelles.

Les déboisements qu'entraînera l'installation de l'EXPOSITION DE 1900 AUX CHAMPS-ÉLYSÉES amènent M. Marmottan à rendre compte de la démarche qu'il a faite auprès de M. Bouguereau pour le féliciter de l'article qu'il a publié dans le *Figaro*, et dans lequel il combat les destructions projetées. M. Marmottan voudrait que la Société ne s'effaçât pas dans cette question. M. Charles Normand appuie ces observations. Il présente les plans comparatifs des Champs-Élysées en leur état actuel et après les transformations pour 1900. M. Charles Normand s'acquitte ainsi de la mission que le Comité lui avait confié dans la précédente séance ; il la complète par la lecture d'un mémoire

explicatif, que lui a demandé un de nos grands journaux politiques [1]; mais il croit devoir au préalable en donner la primeur au comité et désire profiter des observations qui pourraient être faites. M. Sellier et plusieurs membres du Comité souhaitent la prompte publication de cet article.

M. Sédille fait observer combien il est regrettable que l'Exposition empiète sur les Champs-Élysées. M. Adolphe Guillon insiste en faveur des arbres et fait connaître la Société des Amis des Arbres.

M. Marmottan insiste dans ce sens et l'on propose le vœu suivant, divisé en deux parties :

Dans la première « le Comité de la Société des Amis des Monuments parisiens exprime son très grand regret de voir que l'Exposition de 1900 doive envahir les Champs-Élysées, au grand dommage de multiples intérêts et de l'aspect général de notre plus belle promenade. Cette circonstance pourrait, au contraire, devenir ailleurs l'occasion d'embellir et de favoriser un quartier deshérité.

Le Comité regrette que le palais de l'Industrie soit sacrifié, car cet édifice répond à des besoins multiples, et sa suppression entraîne à des dépenses excessives. »

Dans la seconde partie de son vœu le Comité exprime le désir que, si l'Exposition devait être installée néanmoins aux Champs-Élysées, il CONVIENDRAIT DE DISPOSER LES NOUVEAUX BATIMENTS de FAÇON A CONSERVER LE PLUS D'AIR, DE GAZON ET DE VERDURE POSSIBLE.

La première partie est adoptée à l'unanimité, la seconde à l'unanimité moins une voix.

La destruction des restes du JARDIN DU COUVENT DES FEUILLANTINS amène la nomination d'une commission chargée de les examiner ainsi que les restes de la chapelle de la rue Nicolle, intacte jusqu'en ces derniers temps [2]. Sont désignés pour faire partie de cette commission : MM. Juglar, Mareuse, de Ménorval, Godillot.

M. Godillot fait remarquer que la Ville avait fait des réserves pour certaines BOISERIES DE LA RUE THÉVENOT et que la Ville a tout abandonné.

M. Ch. Sellier communique de curieuses pièces d'archives relatives à la construction de la PLACE DES VICTOIRES.

M. Charles Tranchant fait une communication sur le PALAIS DE LA COUR DES COMPTES au quai d'Orsay.

Il signale le concours qui vient d'être jugé et où l'on s'est proposé de rendre le monument à son affectation première, tout en gardant son ordonnancement ancien.

La séance est levée à 6 heures 1/2.

1. Le journal *Le Temps*. L'étude a paru dans le numéro du 20 novembre 1896. Le numéro du 22 novembre 1896 renferme une réponse à l'article paru dans le *Figaro* et dû à M. Charles Garnier.

2. M. de Ménorval et M. Juglar ont constaté depuis que la construction est intacte.

Séance du 3 décembre 1895.

Sont présents à la séance : MM. Augé de Lassus, Feulard, Godillot, Adolphe Guillon, Juglar, Laugier, Le Baron, Mareuse, de Ménorval, E. Müntz, Charles Normand, Dr Philibert, Arthur Rhoné, Taisne, Charles Tranchant.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Charles Tranchant fait observer que le vœu de la Société relatif aux CHAMPS-ÉLYSÉES EN 1900 n'a pas été inséré par le journal *Le Temps*, dans sa teneur complète. M. Charles Normand remarque de son côté qu'il en a donné le texte intégral, mais qu'il ne dépendait pas de lui d'obliger la direction à l'insertion d'une seconde partie qui a fait l'objet d'un vote distinct au comité, et qui, peut-être, ne plaisait pas à la direction du journal.

Sont présentés et admis les membres suivants :

M. Carpentier, propriétaire, 17, boulevard Malesherbes, présenté par M. G. Berger.

M. Jean Desbrosses, artiste peintre, 20, rue de Lubeck, présenté par M. le Dr Philbert et M. Charles Normand.

M. Paul Fournier, statuaire, 25, rue de Prony, présenté par M. le Dr Philbert et M. Charles Normand.

M. Gariel, professeur à la Faculté de Médecine, 6, rue Édouard-Détaille, présenté par M. le Dr Philbert et M. Charles Normand.

M. Reiné, artiste peintre, 29, rue Linger, présenté par M. le Dr Philbert.

M. Vabre, entrepreneur de travaux publics, 12, rue Nouvelle, présenté par M. le Dr Philbert.

Mme Ludovic Halevy, 12, rue de Douai, présenté par M. Adolphe Guillon.

M. Lebœuf, architecte, 29, rue des Pyramides, présenté par M. Berger-Philbert.

Des remerciements sont adressés aux présentateurs pour leur zèle à recruter des adhésions nouvelles.

M. de Ménorval rassure le comité sur le sort de l'ORATOIRE DE Mlle DE LA VALLIÈRE, RUE NICOLLE ; il est loué pour une période de vingt ans à un menuisier, qui paraît disposé à en avoir soin.

M. Charles Normand signale les divers articles relatifs aux CHAMPS-ÉLYSÉES EN 1900 qu'il a publiés dans le journal *Le Temps*, et ceux qui ont paru dans différents journaux. Il donne lecture de celui de M. Henri Maret.

M. de Ménorval fait la lecture d'un article qu'il a fait paraître dans l'*Éclair*, sur le COURS-LA-REINE et combien l'intérêt du public parisien commande qu'on le laisse intact.

M. Charles Normand donne lecture d'une lettre de M. Wallon. Le Comité félicite l'honorable sénateur auquel M. le Ministre a promis l'enlèvement du PANORAMA DES TUILERIES, qui dégrade l'aspect de ce beau jardin. MM. Le Baron et Marouse rappellent qu'ils s'étaient montrés hostiles à l'établissement de ce panorama.

M. Laugier combat l'ENVAHISSEMENT DES AFFICHES et réclames qui

dégradent nos édifices; sur un pignon de la place Dauphine une colossale affiche peinte altère le panorama unique au monde de la pointe de la cité, avec Notre-Dame et la Sainte-Chapelle.

M. Charles Tranchant se demande de quels moyens on pourrait disposer pour y remédier. M. le Dr Philibert signale l'impôt sur les affiches comme un remède contre cette maladie. — M. Mareuse signale les nouvelles maisons bâties à toute hauteur sur la PLACE DES VICTOIRES, au mépris des prescriptions formelles : la disparition des deux hôtels bordant la rue d'Aboukir était arrêtée vers 1882. Toute la place, d'ordonnance si majestueuse, est défigurée par les écriteaux des annonces. Le même mal a commencé à se faire sentir à la PLACE VENDOME : on a supprimé un entresol, un écriteau a été installé. M. Tranchant rappelle que des écriteaux ont envahi de cette façon la Rue Royale .

Au sujet de l'ABBAYE DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS, M. Charles Normand fait savoir qu'il s'est rencontré avec M. Roujeon, directeur des Beaux-Arts, auquel il a fait part du vœu émis par le comité dans sa dernière séance. M. Roujeon a vu de la façon la plus favorable des desiderata si conformes à ceux qui inspirent sa conduite.

M. Charles Tranchant s'informe de l'état de la question de l'ANCIENNE ÉCOLE DE MÉDECINE. M. le Dr Le Baron rappelle que le rachat de cet édifice intéressant parut décidé moyennant une somme de 350.000 fr. prélevée sur le prix de vente de terrains de la rue Cimarosa; aujourd'hui le propriétaire est sur le point de renouveler ses baux. En conséquence le Comité décide de faire une démarche, jeudi prochain, chez M. Baudin, vice-président du Conseil municipal. MM. Juglar, Müntz, Ch. Normand, Le Baron, Philbert, sont désignés pour faire partie de cette délégation. De leur côté MM. Augé de Lassus, Philbert et Rhoné iront le même jour voir M. le Président du Conseil municipal.

M. Charles Normand annonce qu'il a obtenu l'autorisation de faire visiter la MONNAIE, où les membres de la Société pourront se rendre le jeudi 12 décembre 1895.

M. Mareuse annonce que le Comité des Inscriptions a examiné la demande de la Société relative à l'HOTEL DE LA TREMOILLE, et en présence des difficultés d'exécution, la réalisation en est remise à une date ultérieure.

M. Eugène Müntz rappelle à ce propos l'intéressant article publié sur cet hôtel par M. de Ménorval dans l'*Éclair*, tout en faisant observer que le fragment de limon qu'on voit dans la cour des Loges de l'École des Beaux-Arts est un moulage. M. de Ménorval résume l'historique de l'hôtel. M. Charles Tranchant persiste à désirer le placement prochain de l'inscription.

On signale un article de l'*Estafette*, annonçant le projet de destruction de l'HOTEL DE ROHAN, rue Vieille-du-Temple.

Séance du 7 janvier 1896.

Étaient présents à la séance : MM. C. Bartaumieux, A. Godillot, Hoffbauer, C. Juglar, A. Laugier, E. Mareuse, E. de Ménorval, E. Müntz, Ch. Normand, Dr Philbert, Ch. Sellier, L. Taisne, Ch. Tranchant.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. M. le Trésorier donne lecture du COMPTE RENDU FINANCIER de la Société pendant le dernier exercice.

M. le Président lit une lettre par laquelle M. Sédille donne sa démission de président de la Société.

M. le Président ajoute qu'il a fait son possible, avant de donner communication de cette lettre, pour faire revenir M. Sédille sur sa détermination.

A l'unanimité, il est décidé que le Bureau se rendra en délégation auprès de M. Sédille afin de lui exprimer les regrets de la Société et de le faire revenir, s'il est possible, sur sa décision.

M. le Secrétaire général rappelle que M. Augé de Lassus a parlé du danger que court l'ANCIEN HOTEL DE ROHAN, affecté à l'Imprimerie Nationale, par suite du départ de celle-ci.

Le Comité demande que l'existence de cet hôtel soit sauvegardée ; il émet le vœu qu'on l'annexe aux Archives Nationales qui manquent de place et ne peuvent trouver une meilleure occasion de s'agrandir.

M. le Dr Philbert rend compte de la démarche qu'il a faite, au nom de la Société, auprès de M. Baudin au sujet de l'achat par la Ville des BATIMENTS DE L'ANCIENNE ÉCOLE DE MÉDECINE.

M. Baudin, obligé de s'absenter, s'était excusé de ne pouvoir recevoir la délégation de la Société. M. Laugier a rédigé une note pour demander un nouveau rendez-vous qui n'a pas encore été fixé.

M. Laugier donne lecture du compte rendu de la séance du Conseil municipal, du 27 décembre, dans laquelle la pétition pour le rachat de ces bâtiments a été présentée et renvoyée à l'Administration.

M. Mareuse déroule plusieurs plans communiqués par l'administration de l'exposition. M. Charles Normand en conteste l'intérêt au point de vue de la cause, qui a été jugée par le Comité sur le vu des documents officiels authentiques, les plans et perspectives soumis au vote de la Chambre.

M. Taisne s'étonne de voir contester les documents et les cotes fournis par les intéressés ; il cite un travail d'un autre agent de l'exposition, M. Hénard. M. Charles Normand considère que ce travail, qui est un plaidoyer, *pro domo sua*, n'a aucune valeur en raison des erreurs qu'on y relève [1]. M. Charles Normand ajoute que les états anciens, auxquels on prétend revenir, sont sans intérêt, à moins qu'ils n'aient pour but de fausser l'opinion ; jadis la percée ouvrait sur les Invalides qu'on voyait ; aujourd'hui elle aboutirait à une gare, et pendant l'exposition, à des bâtiments cachant les Invalides.

Séance du 4 février 1896.

Étaient présents à la séance : MM. Augé de Lassus, A. Cramail, Dr H. Feulard, Alexis Godillot, Hoffbauer, Juglar, A. Laugier, Dr Maillard, E. Mareuse, E. de Ménorval, Charles Normand, Arthur Rhoné, Raoul Rosières, Charles Sellier, Louis Taisne et Charles Tranchant.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

1. M. Charles Normand se plaignait que la cote du pont était impossible ; l'événement a depuis justifié ses prévisions.

M. Charles Tranchant fait connaître que la démission de M. Paul Sédille est définitive.

M. Tranchant fait connaître que, conformément à la décision prise dans la dernière séance du Comité, il a écrit à M. Sédille et lui a demandé de recevoir le Bureau. Par suite d'une indisposition de M. le Secrétaire général, la convocation n'a pas pu avoir lieu pour le moment indiqué. M. le Président a écrit alors à M. Tranchant qu'il était très reconnaissant de la pensée du Conseil, mais que sa décision étant absolument arrêtée, il prenait la démarche comme faite et ne voulait pas déranger les membres du Bureau par une nouvelle convocation.

En présence de cette communication le Conseil accepte la démission de M. le Président Sédille, étant entendu que M. le Vice-président Tranchant lui transmettra l'expression des regrets courtois de ses collègues.

M. le Secrétaire général fait observer que les élections annuelles doivent aussi avoir lieu prochainement et donneront l'occasion naturelle d'organiser à nouveau le Bureau.

M. Tranchant demande que l'Assemblée générale soit convoquée le plus tôt que faire se pourra.

M. Tranchant fait connaître que le Docteur Le Baron, retenu en Corse par l'état de sa santé, l'a prié de l'excuser auprès du Conseil. M. Le Baron ne pourra, de quelque temps, assister aux séances. M. Tranchant donne quelques détails relativement à un projet qui, d'après les indications des journaux, amènerait la destruction du Palais d'Orsay. Il insiste sur le caractère profondément regrettable qu'aurait pareille décision. Il demande qu'une démarche soit faite auprès de M. Roujon, en vue de la sauvegarde de l'HOTEL DE ROHAN. M. Sellier souhaite qu'on affecte cette demeure historique à un dépôt pour les archives nationales. Une commission de visite de l'immeuble est composée de MM. Juglar, Charles Normand, Augé de Lassus, Sellier.

MM. Tranchant et Charles Normand entretiennent le Comité de l'installation projetée d'une salle des séances dans la cour du Palais Bourbon. M. Maillars propose de consulter M. Trélat, membre du Comité des A. D. M. P.

M. Charles Normand donne lecture de la correspondance.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 5 h. 1/2.

Séance du 3 mars 1896.

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Normand, secrétaire général, donne lecture d'un compte rendu relatant et résumant les travaux de la Société depuis un an.

La réunion vote des remerciements aux fonctionnaires de la MONNAIE pour la bonne grâce dont ils ont témoigné lors de la visite faite par la Société à l'Hôtel de la Monnaie. Il est procédé ensuite au RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU COMITÉ : 14 membres sont élus ou réélus à l'unanimité.

M. Sellier donne lecture d'une communication sur l'HOTEL DE ROHAN, aujourd'hui Imprimerie Nationale.

M. Sellier est vivement remercié pour cette communication infiniment inté-

ressante et très complète : on exprime le désir que cette communication rédigée prenne place dans le bulletin.

M. Normand demande que des remerciements soient adressés à M. Tranchant ; cette proposition est acceptée.

Suivant une communication faite à la Société on constaterait encore l'existence, au LOUVRE, de magasins de paille sous la grande galerie de peinture.

Aux INVALIDES il y aurait aussi des accumulations de paille dans le voisinage du MUSÉE D'ARTILLERIE.

Une demande est adressée pour que les STATUES exposées dans les jardins publics portent un cartouche indiquant le nom des auteurs.

L'inconvénient est grave des couronnes et des fleurs accrochées aux monuments, aux statues.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Séance du 7 avril 1896.

Étaient présents : MM. Augé de Lassus, Aug. Dalligny, Léon Davoust, Alexis Godillot, C. Juglar, André Laugier, Paul Marmottan, E. de Ménorval, Charles Normand, Jules Perin, R. Peyre, Dr Philbert, Raoul Rosières, G. J. Thomas, Charles Tranchant, Émile Trélat, Gaston Trélat, J. Vallot.

Le *procès-verbal* de la précédente séance est lu et adopté.

Il est procédé à l'admission des membres nouveaux.

M. Charles Normand fait connaître qu'il a été avisé par un ami personnel que M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, à son retour d'Algérie, donnerait les renseignements désirés par le Comité au sujet de l'HOTEL DE ROHAN.

M. le Secrétaire général lit ensuite les lettres de REMERCIEMENTS de M. Charles Garnier, pour les félicitations que lui a adressées le Comité, et de ceux de nos collègues qui ont été récemment élus ou réélus membres du Comité. M. Charles Tranchant, président, leur adresse le souhait de bienvenue. A ce propos M. le Docteur Philbert exprime le désir que la liste complète du Comité soit publiée le plus tôt possible.

M. Trélat père remercie, au nom des nouveaux membres, de l'honneur qui leur a été fait par le choix de la Société. Il lui paraît que jamais l'utilité de la Société n'a paru plus évidente qu'en ces derniers temps ; jamais sa tâche ne fut plus ardue, comme on a pu s'en convaincre lors des discussions, si vives, dont la sauvegarde du magnifique ensemble des CHAMPS-ÉLYSÉES ET DES INVALIDES fut l'occasion. M. Trélat souhaite donc que l'esprit de corps du Comité soit fortifié et la Société rendue plus prospère afin qu'elle puisse se trouver à la hauteur des circonstances futures.

Un de nos collègues a signalé le danger d'incendie que pourraient causer des amas de fourrages placés dans le voisinage du Musée des Invalides. M. Charles Normand propose de charger MM. Gaston Trélat et Périn de prendre des informations. Le Comité les charge de cette mission.

Le PLACEMENT DES CARTOUCHES, AVEC NOTICES EXPLICATIVES, SOUS LES STATUES ET SUR LES MONUMENTS, provoque une

État ancien lon A

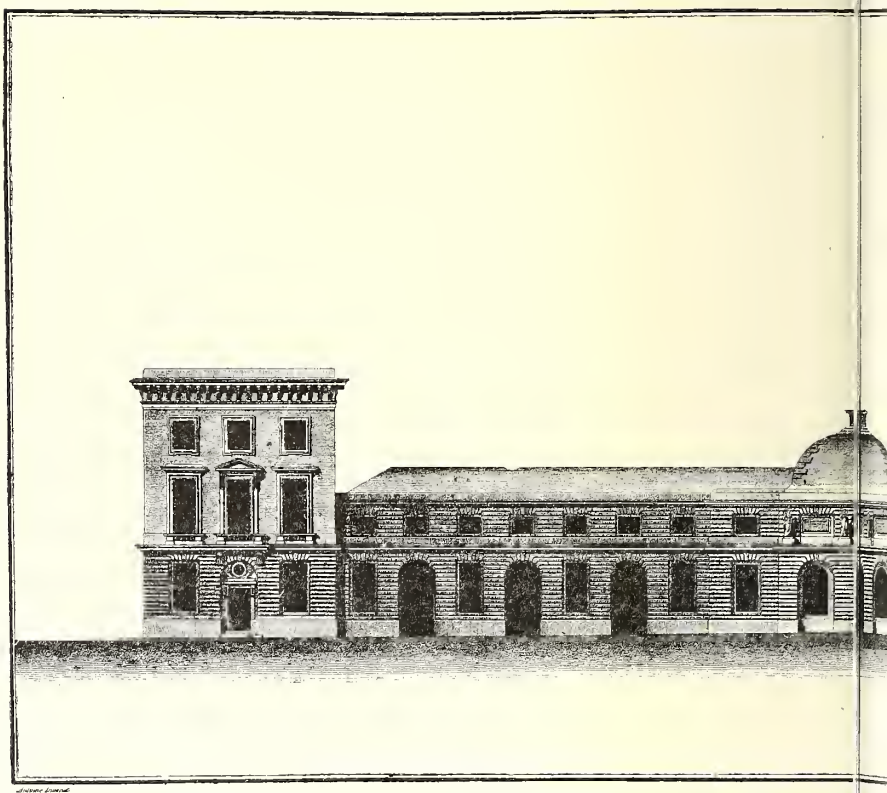

FAÇADE DES BATIMENTS DS T
du coté de l. rue Gu

on Antoine.

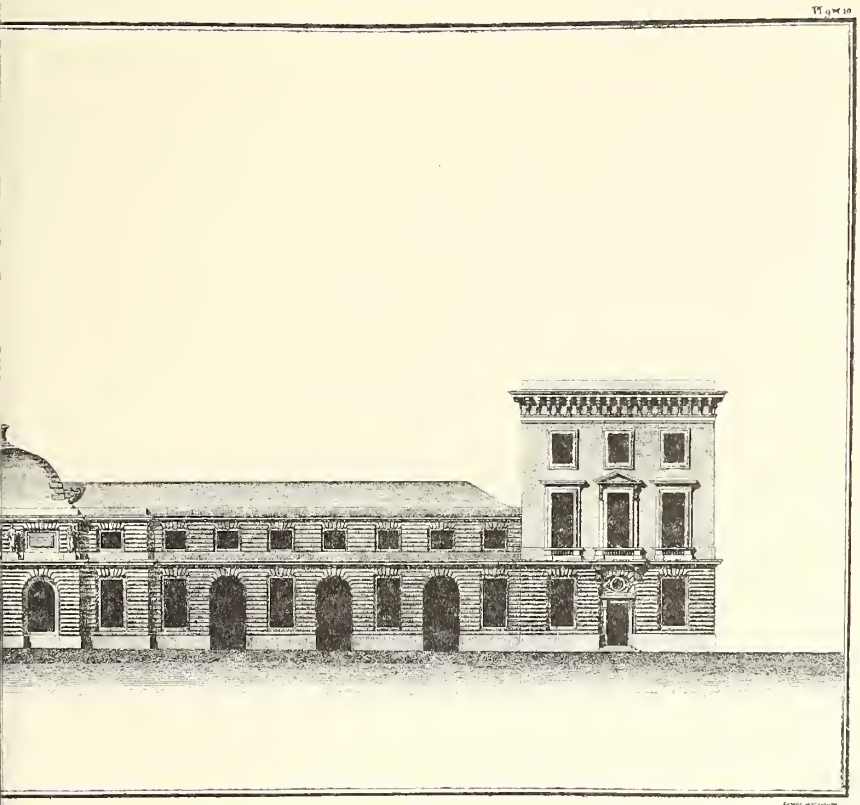

S TRAVAUX MONNETAIRES.

ne Guénégaud

intéressante discussion. M. Trélat pense qu'on y trouverait des informations précieuses pour tous. M. Charles Normand appuie cette opinion. M. de Ménorval fait ressortir que la municipalité a fait des efforts dans ce sens ; le souci de la vérité l'empêche de rédiger des inscriptions qui ne seraient pas d'une authenticité indiscutable. M. Thomas, membre de l'Institut, expose les difficultés que la réalisation de ces idées présente parfois, en ce qui concerne la sculpture ; mais il pense que la réalisation en est pourtant possible ; au Luxembourg les cartouches explicatifs sont placés sur les piédestaux, de façon à ne pas choquer l'œil. M. Davoust signale les prétentions excessives de certains collaborateurs à figurer dans des listes de signataires. M. de Ménorval fait remarquer que le nom de l'architecte figure sur les inscriptions municipales. M. Peyre pense que le nom du maître de l'œuvre peut y prendre place.

Le Comité charge M. Peyre de rédiger un résumé de cette discussion ; ce rapport servirait de base à un projet de décisions.

MM. le Docteur Philbert, Davoust, Charles Normand, Laugier insistent sur l'intérêt d'une visite aux restes du COUVENT DES BERNARDINS subsistant dans la caserne de la rue de Poissy. M. Laugier est chargé de prendre des informations à cet égard.

M. Trélat père signale l'ÉTAT DE DÉCADENCE DU PALAIS ROYAL et les projets de la spéculation, désastreux pour Paris ; une commission prépare une transformation qui serait une destruction ; on projette des percées, l'installation d'un hippodrome. M. Trélat père voudrait en faire un musée de sculpture : on y verrait la statue de Jeanne d'Arc, par Dubois, celles de Pasteur et de Lavoisier. La galerie d'Orléans deviendrait une galerie d'art. M. Augé de Lassus suggère l'idée d'y étendre les collections du musée du Théâtre-Français. Le Conseil d'État resterait dans ses locaux actuels.

M. Charles Normand demande à M. Trélat, député, quel est l'état d'avancement des projets d'établissement d'une nouvelle SALLE DES SÉANCES POUR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS. M. Charles Normand en présente le plan, suivant lequel la salle absorberait la cour de cet ancien hôtel. M. Trélat expose qu'il n'est pas utile de s'inquiéter à ce sujet, car il ne sera pas donné suite à ce projet de transformation, si mauvaise que soit la salle actuelle.

M. Charles Normand propose, et le Comité adopte, d'étudier dans sa prochaine séance le projet de MÉTROPOLITAIN. Il présente des photographies de la gare des INVALIDES transformée en LAC, et en CANAL LATÉRAL A LA SEINE, constitués par les infiltrations de la Seine au lieu et place de la ligne de Moulineaux.

M. Laugier annonce que l'HOTEL DE SENS est toujours à louer.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 6 heures.

Séance du 5 mai 1896.

Étaient présents : MM. Augé de Lassus, Davoust, Alexis Godillot, Juglar de l'Institut, Laugier, Maillart, Charles Normand, Jules Périn, Peyre, Philbert, Arthur Rhoné, Charles Sellier, Charles Tranchant, H. Wallon de l'Institut.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Charles Normand signale dans la correspondance une lettre de M. de Ménorval qui fait connaître que M. Charles Vaudet, candidat au conseil municipal, a promis aux électeurs de faire disparaître la superbe PLACE ROYALE. Madame Albert Gaudry signale le manque d'entretien de la TOMBE DU PEINTRE BOILLY, de Cambrai. M. Peyre demande qu'on en avise la Commission municipale compétente. M. Tranchant propose une démarche près du Préfet de la Seine. M. Perrin pense qu'on pourrait s'adresser à la famille ; à ce propos MM. Juglar et Peyre font connaître que le fils de Boilly est mort depuis longtemps.

M. Jules Gerbaud avise le comte d'un procédé spécial concernant le GRATTAGE des monuments.

M. Laugier signale le danger couru par l'ancienne salle basse attenante à la tour de l'église de SAINT-MARTIN DES CHAMPS. Le colonel Laussedat a fait, sur l'avis donné par M. Laugier, une démarche qui a abouti à la sauvegarde d'une partie des constructions qui pouvait être endommagées, malgré leur intérêt. L'entrepreneur s'est excusé. M. Charles Sellier s'offre à en dresser le plan pour la Société ; M. Charles Normand lui donnera à cet effet un mot destiné à faciliter ce travail.

M. le Dr Philbert fait connaître l'acquisition officielle de l'ANCIENNE FACULTÉ DE MÉDECINE, qui a fait pendant si longtemps l'objet des efforts du Comité. On décide d'adresser des félicitations au Conseil municipal, à M. Barras et à M. le Dr Le Baron qui s'est occupé avec insistance de cette affaire. M. Perrin communique les livres de Corlieu et de Franklin où l'on étudie ce curieux monument.

A ce propos M. Charles Normand propose au Comité, qui l'adopte, une motion tendant à féliciter M. Wallon, sénateur, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, présent à la séance. Grâce à son insistance la Société a obtenu l'enlèvement de l'horrible PANORAMA DES TUILERIES, qui a dégradé pendant si longtemps l'aspect de l'œuvre de Le Nôtre.

M. Charles Normand lit un rapport de M. de Ménorval au sujet des restes du COUVENT DES BERNARDINS. Le Comité émet le vœu « QU'IL NE SOIT PRIS AUCUNE ESPÈCE DE MESURE DE NATURE A DÉTÉRIORER CE MONUMENT SI INTÉRESSANT. » MM. Davoust et Charles Normand insistent sur l'intérêt que présenterait sa visite, à laquelle prendront part les membres présents.

M. Charles Sellier rend compte de la découverte du MUR DE PHILIPPE-AUGUSTE, faite dans la rue Clovis.

Au sujet de la mise à jour d'une partie du mur de Philippe-Auguste attenant à la rue Clovis, M. Charles Sellier révoque en doute la prétendue affectation de défense attribuée par les journaux à certaines constructions basses rencontrées au pied de cette enceinte.

M. Wallon demande la conservation des noms de rue qui perpétuent le souvenir de cette enceinte.

M. Peyre résume verbalement le rapport dont il avait été chargé au sujet du PLACEMENT D'INSCRIPTIONS sur les statues et monuments. M. Maillard demande que la question soit étendue aux peintures et vitraux.

M. Perrin lit son rapport sur les DANGERS D'INCENDIE DU MUSÉE

D'ARTILLERIE AUX INVALIDES. Il conclut à la séparation du Musée d'avec la caserne attenante, et propose de faire une démarche auprès du colonel directeur du Musée.

M. Godillot propose qu'on demande d'éloigner les paillasses des soldats d'avec le Musée.

M. Charles Normand raconte comment il a pu sauver la superbe grille qui ornait le rez-de-chaussée de LA MAISON DE LULLI, PAYÉE PAR MOLIÈRE. Elle se trouvait au rez-de-chaussée sur la rue des Petits-Champs, devant le débit de vins installé depuis Lulli et Molière ; le commerçant actuel venait de l'enlever. M. Charles Normand, ayant appris que cette grille démontée allait être vendue et portée en Hongrie, l'a sauvée de l'exil et de l'oubli en s'en faisant acquéreur.

M. Laugier rend compte de la proposition de M. Lamouroux, concernant L'ARBRE DE JESSÉ, rue Saint-Denis, et des précautions à prendre pour son démontage, son transport à Carnavalet. La proposition est renvoyée à la 4e Commission du conseil municipal.

En raison de l'heure très avancée, le séance est levée à 7 heures. On remet à la prochaine séance l'étude du projet de Métropolitain au point de vue de l'aspect de la ville.

Le Secrétaire général,

CHARLES NORMAND,

Architecte diplômé par le Gouvernement.

LES RESTES

DU COLLÈGE DES BERNARDINS

Une petite rue de province, sur la rive gauche, à deux pas du boulevard Saint-Germain, la rue de Poissy, recèle, derrière un mur et un rideau d'arbres, l'un des plus beaux joyaux du XIVe siècle, le *Réfectoire* de l'ancien collège des Bernardins, admirablement conservé et affecté aujourd'hui à une caserne de pompiers.

« Les moines de Citeaux se voyant méprisés par les Jacobins, Cordeliers et séculiers lettrés, obtinrent le privilège d'ériger des écoles et collèges. Étienne de Lexington, — Anglais de naissance, — abbé de Clairvaux, fonda vers 1244 le collège des Bernardins de Paris, sur des terrains cédés en partie par les religieux de Saint-Victor. »

La merveilleuse église des Bernardins, la tourelle qui contenait un étonnant escalier à double révolution, la plus grande partie du cloître, tout cela a disparu à la Révolution. Mais il existe encore un bâtiment

considérable, élevé au commencement du XIVe siècle, long de plus de soixante-dix mètres. Il se compose d'un étage souterrain, d'un rez-de-chaussée et d'un étage supérieur avec comble.

L'étage souterrain est divisé en trois nefs par deux rangées, chacune de seize colonnes monostyles ; les voûtes sont en plein cintre.

Au rez-de-chaussée, la disposition est la même, mais les trente-deux colonnes libres sont plus hautes, plus légères ; les voûtes ogivales viennent s'appuyer sur trente-deux colonnes engagées dans les murs latéraux. L'ensemble forme une salle immense d'une rare élégance, et unique.

Deux ou trois cloisons légères le divisent et arrêtent la vue ; rien ne serait plus facile que de les supprimer.

Le comble a malheureusement perdu sa belle charpente, sa « forêt », remplacée par une toiture aplatie, sans caractère.

On distingue encore quelques restes de la salle capitulaire, diminuée de moitié par un magnifique escalier du XVIIe siècle.

Ce réfectoire si curieux, presque intact, si aisé à rétablir dans son ancienne splendeur, est menacé par les Vandales modernes. Oh ! de peu de chose ! Il s'agirait seulement « d'élargir » toutes les baies pour y faire passer les pompes, les voitures, les chevaux, les fourrages, rien que cela ! On en ferait de vastes écuries et remises. *Di meliora piis !*

La question est en suspens, grâce à la vigilance de notre excellent collègue, M. le Dr Lamouroux, membre du Conseil municipal. Il propose d'éloigner la fourrière voisine, si mal placée dans ce beau quartier ; d'installer sur ce terrain les hangars nécessaires au matériel, et le réfectoire, rétabli dans sa splendeur primitive, deviendrait une salle où les pompiers pourraient faire à couvert leurs exercices militaires.

La Société des Amis des Monuments parisiens ne peut manquer de joindre ses efforts à ceux de M. Lamouroux pour obtenir la conservation et la restauration d'un des plus beaux restes de l'art du moyen âge à Paris.

E. de Ménorval.

Les idées de M. Lamouroux méritent la plus sérieuse attention, car elles seraient avantageuses à l'art et à tous. — C. N.

État ancien

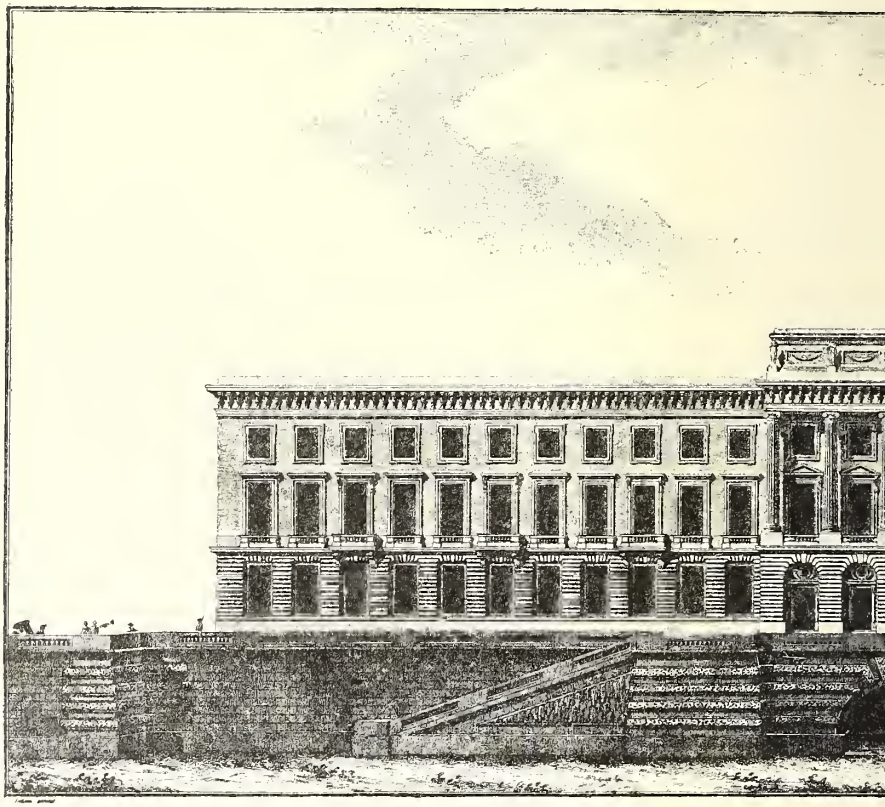

FAÇADE PRINCIPALE DE L'

exécuté sur le Qu

Antoine.

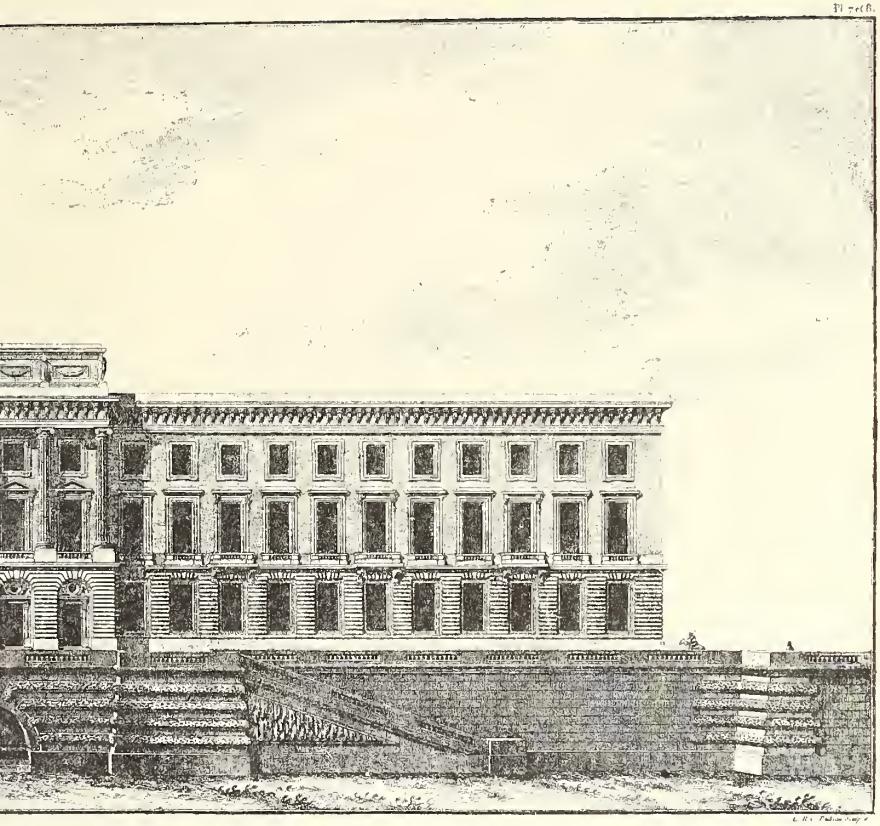

EL DES MONNOIES A PARIS.

par J. D. Antoine.

A intercaler dans la planche de la page 61.

HOTEL DES MONNAIES

Plan du Rez-de-Chaussée

Renvoi aux pièces par lettre alphabétique.

D'après les plans d'Antoine.

A. — Vestibule
B. — Loge du Suisse.
DC. — id.
E. — Change de l'or.
E. — Antichambre du bureau du change et bureau du Directeur.
F. — Corridor de communication.
G — Cabinet et bureau du Directeur.
HIK. — Change de l'argent.
L. — Laboratoire des essais.
M. — id.
N. — Laboratoire particulier.
O. — Escalier.
P. — Corridor.
Q. — Passage à la cour des fonderies.
RS. — Fonderies.
T. — Atelier du Directeur.
U. — Délivrance.
V. — Pièces des lavures.
X. — Escalier.
Y. — Manège.
Z. — Bûcher, etc.
1-2-3-4-5. — Ateliers des blanchiments.
6-7. — Grand monnayage.
8-10. — Dépôt.
9. — Bureau du Contrôleur.
11. — Escalier.
12. — Réservoir.
13. — Cabinet à l'usage du Directeur.
14. — Passage de la cour de la Direction à la rue Guénégaud.
15. — Loge du Suisse.
16. — Magasin.
17. — Passage de la cour principale aux deux autres.
18. — Chapelle.
19. — Escalier.
20. — Passage conduisant à la cour de la machine à feu.
21. — Remise.
21-22. — Écuries.
23. — Resserre pour les ouvriers.
24. — Passage à la place Conti.
25-26. — Escalier.

Nota. — Tout le reste fait partie de la Monnaie des Médailles.

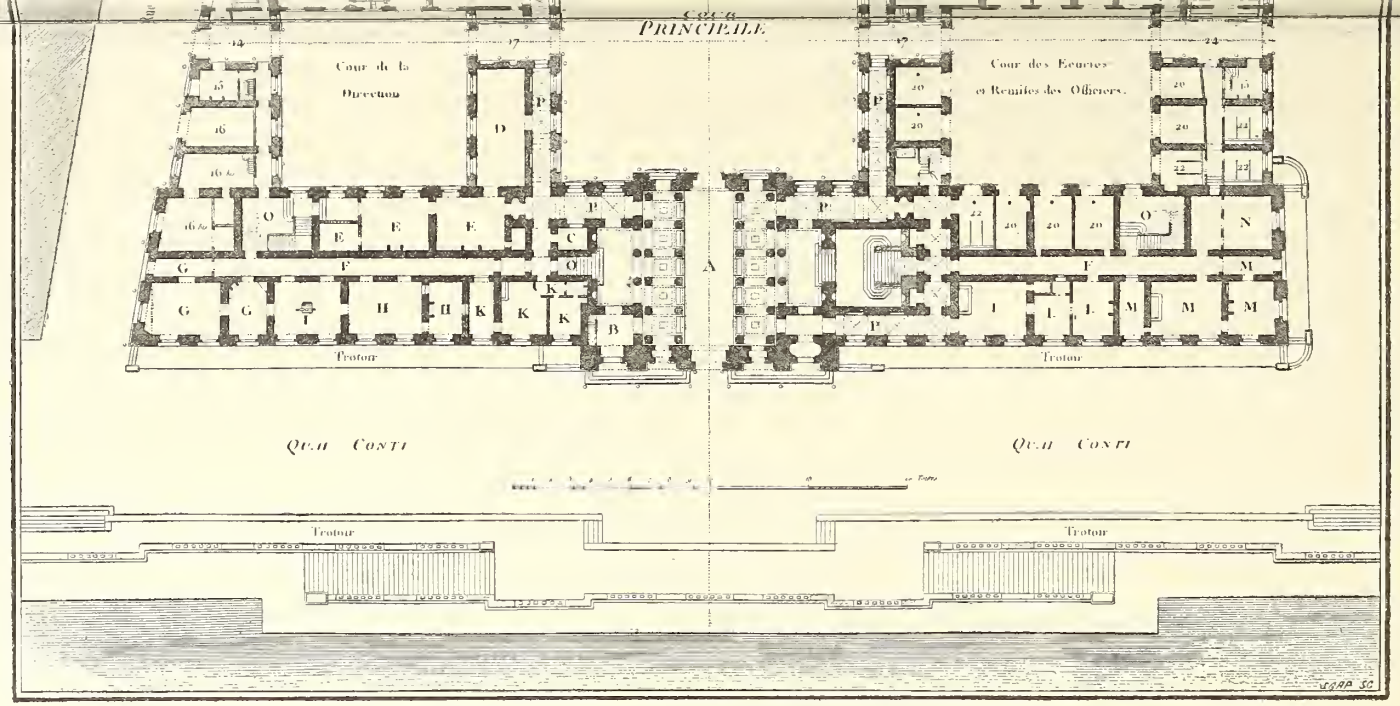

Hôtel des Monnaies de Paris. — Plan du rez-de-chaussée.

État ancien selon Antoine. (*Voir la légende à la page 69.*)

A intercaler dans la planche de la page 65.

HOTEL DES MONNAIES

Plan du Premier Étage

A. — Grand escalier.
B. — Porche ou antichambre.
C. — Salon de minéralogie.
D. — Cabinet.
E. — Autre cabinet et foyer de chimie au milieu.
F. — Ajustage de l'argent, de cent places d'ajusteurs.
G. — Ajustage de l'or, de trente places d'ajusteurs.
I. — Ajustage de l'or pour le même nombre de tailleresses.
L. — Petit dépôt pour tailleresses.
M. — Chambre à coucher des ouvriers.
N. — Chambre du Directeur et son fourneau d'essai.
O. — Logement des clercs des monnayeurs et ajusteurs.
P. — Chapelle.
Q. — Grand escalier.
R. — Réservoir supérieur.

L'affinage est composé à cet étage : 1° d'un laboratoire pour la confection de l'eau-forte, marqué S ; 2° de plusieurs chambres d'ouvriers, marqué T, et 3° d'un grand laboratoire, marqué V.

Nota. — Les différents logements sont distingués par des numéros.

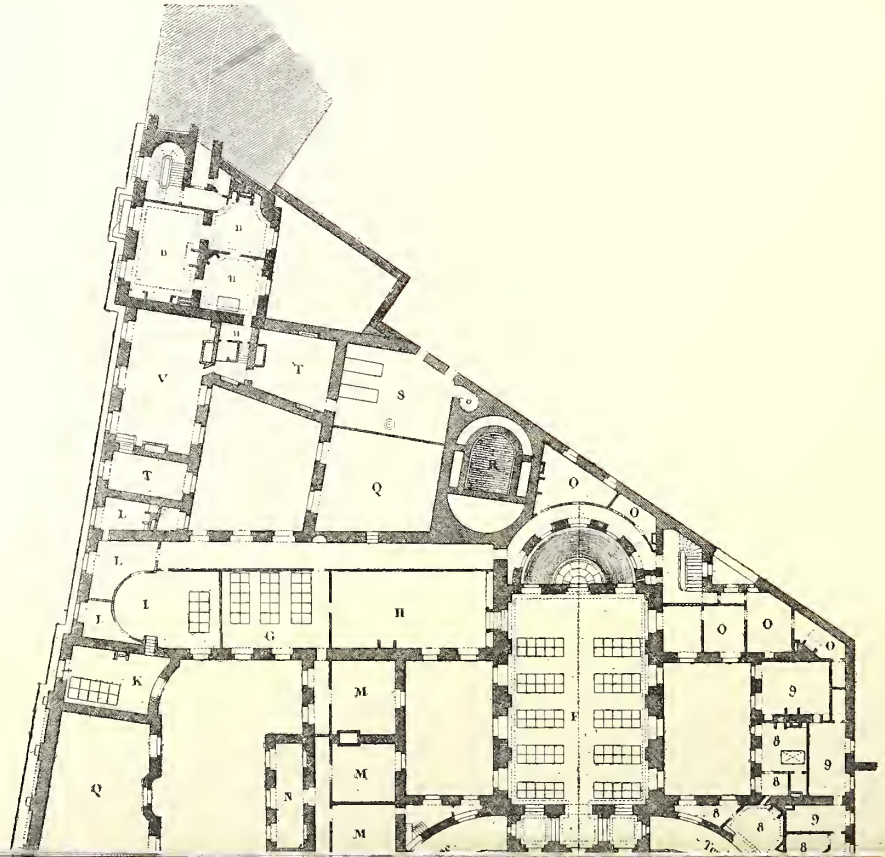
V
T
S
Q
R
O
L
I
G
H
K
M
N
F
9
8

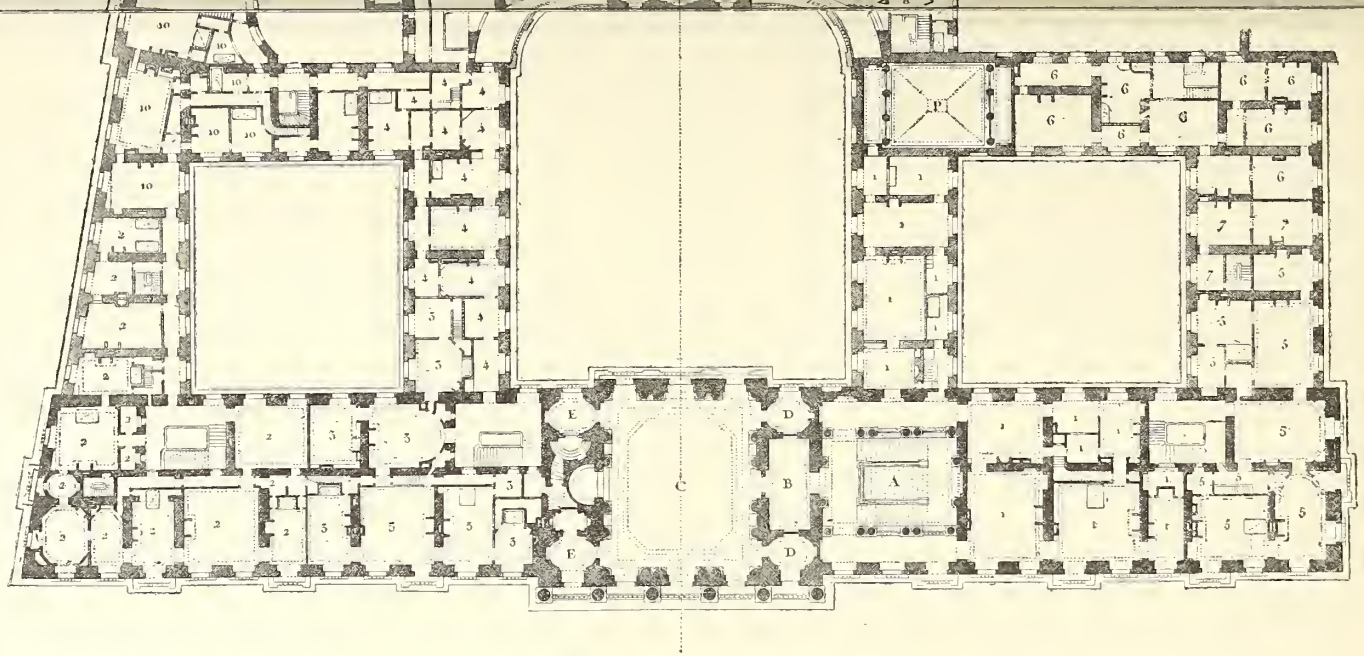

Hôtel des Monnaies de Paris. — Plan du premier étage.

État ancien selon Antoine. (*Voir la légende aux pages 69-70.*)

État ancien

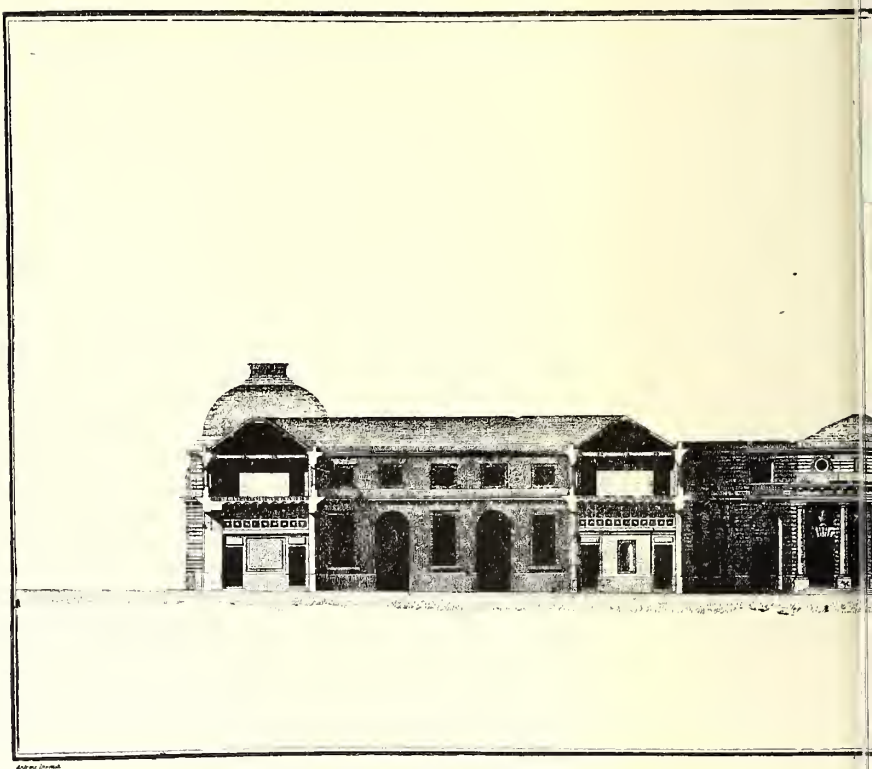

COUPE PRISE SUR LA LARGE

des Cours intermédiaires et des Passages

lon Antoine.

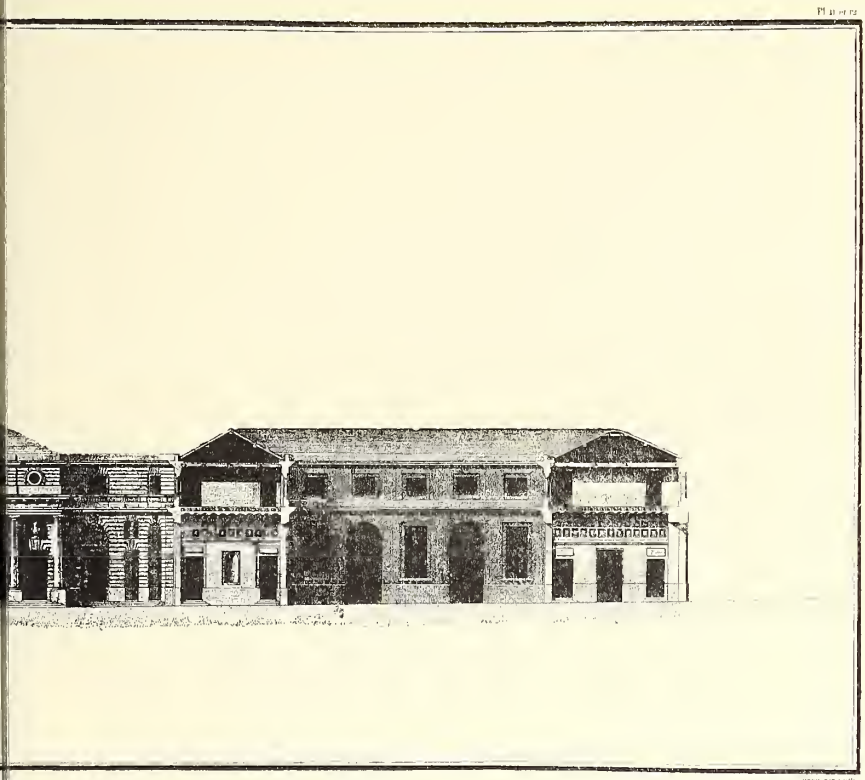

R DE LA COUR PRINCIPALE

communication de l'Hôtel des Monnoies

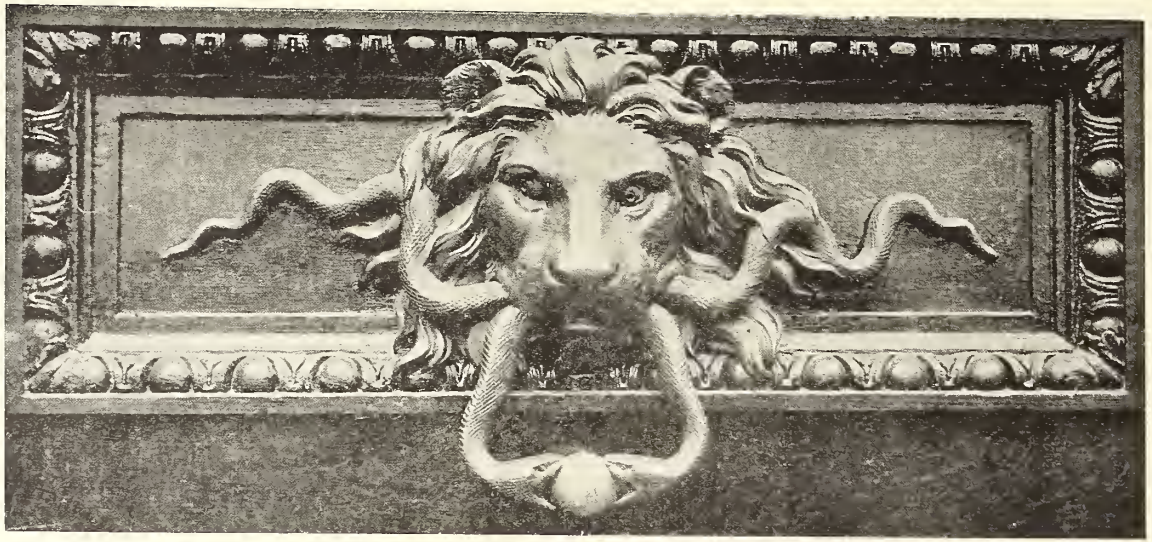

Porte de la Monnaie sur le quai Conti. — Marteau de bronze.

Pages 73-74

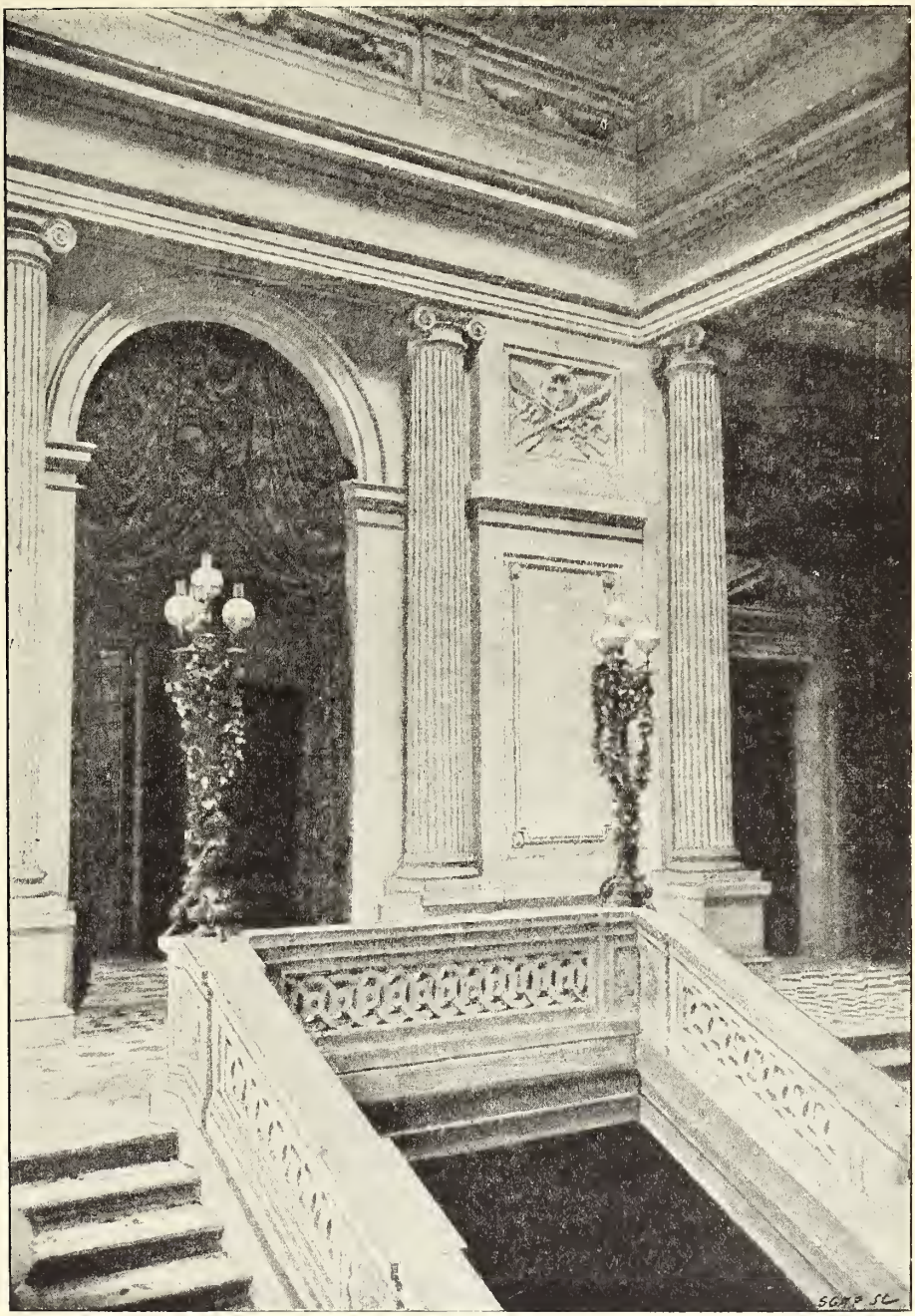

Escalier d'honneur de la Monnaie de Paris.

Photographie inédite de Charles Normand, directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*.

Porte de la Monnaie de Paris, quai Conti.

Photographie inédite de Charles NORMAND, directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts.*

COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE

EXCURSION DES AMIS DES MONUMENTS

Nous avons jugé intéressant de donner un souvenir aux personnes privilégiées qui ont pris part à l'étude de la *Monnaie*. Après en avoir fait un compte rendu succinct dans le neuvième volume (p. 53) nous donnons ici un historique de la Monnaie et une suite de superbes planches. Ainsi la Société enrichit de reproductions précieuses qui faisaient défaut la science de l'érudition parisienne ; ce beau et célèbre monument n'a pas encore été reproduit de façon convenable.

L'HOTEL DES MONNAIES DE PARIS

L'Hôtel des Monnaies et Médailles ne se trouve au quai Conti que depuis la fin du XVIIIe siècle. L'ancien Hôtel des Monnaies de Paris, où se fabriquaient les espèces d'or et d'argent, était auparavant situé rue de la Monnaie ; il exista un autre établissement qui, sous l'ancien régime, pendant un certain temps, battit aussi monnaie. En 1550, Henri II voulant remédier au manque de petites monnaies de billon, établit dans l'*Hôtel de Nesle*, sur l'emplacement de la Bibliothèque Mazarine, un atelier pour frapper les douzains et pièces de six blancs. L'année

suivante, le roi, ayant pu acheter à Augsbourg la découverte d'un mécanicien allemand, désigné dans les documents sous le pseudonyme de « chevalier du Saint-Sépulchre », qui avait trouvé un procédé pour fabriquer les monnaies mécaniquement, supprima la *Monnaie de Nesle* et, sous le nom de *Monnaie des Étuves* ou *du Moulin*, établit à la pointe de l'île du Palais, sur l'emplacement du terre-plein du Pont-Neuf, les nouveaux procédés de fabrication. Les instruments importés en France comprenaient tous ceux qui servent encore à la Monnaie, perfectionnés depuis le XVIe siècle. Le *laminoir*, pour amincir les lames de métal et leur donner l'épaisseur requise; le *coupoir*, ou emporte-pièce, pour découper dans les lames les flans destinés à recevoir l'empreinte monétaire, enfin le *balancier*.

Les rouleaux des laminoirs étaient actionnés par les roues d'un moulin, d'où le nom de Monnaie du Moulin, que porta cet établissement monétaire. Ce fut avec ces nouveaux procédés, bien plus perfectionnés que ceux usités à cette époque à la Monnaie ordinaire de Paris, qui se servait de l'antique marteau, que furent fabriquées les belles monnaies d'Henri II de 1552 et années suivantes, dont on voit de beaux spécimens dans la première vitrine des monnaies françaises de la grande salle du Musée. La Monnaie ordinaire de Paris continuait cependant à émettre concurremment des espèces. A la fin du règne d'Henri II, la Monnaie du Moulin fut exclusivement chargée de frapper les médailles, les jetons, les pieds-forts ainsi que les doubles et les deniers. La fabrication de ces dernières pièces fut même retirée à la Monnaie du Moulin lorsque, au commencement du XVIIe siècle, elle fut transférée au Palais du Louvre; dès lors, sous le nom de Monnaie du Louvre ou de Monnaie des Médailles, elle fit ces belles séries de médailles historiques, dont l'Académie des Inscriptions et Médailles fournissait les devises, dont les plus grands peintres et sculpteurs modelaient les maquettes ou dessinaient les esquisses (Coypel, Edme Bouchardon, Louis Vassé), dont les plus habiles graveurs taillaient les poinçons; je citerai parmi ceux-ci Jean et François Varin, Roussel, Leblanc, Thomas Bernard, les Duvivier et les Roëttiers. Les plus belles œuvres de ces graveurs ont été réunies dans les vitrines du Musée.

La Monnaie des Médailles fut un établissement spécial jusqu'en 1832, date à laquelle elle fut réunie à la Monnaie de Paris; l'admirable collection des coins de médailles et de jetons, qui remonte au XVIe siècle, est actuellement déposée au Musée.

Revenons à la Monnaie ordinaire de Paris. Lorsqu'au XVIIe siècle tout travail monétaire fut enlevé à la Monnaie des Médailles, Jean

Varin, un des plus illustres graveurs français, Liégeois d'origine, établit à la Monnaie les procédés mécaniques de fabrication, entre autres le balancier. Dès lors, toutes les monnaies françaises furent frappées au balancier.

L'Hôtel de la Monnaie de Paris se trouva jusqu'au XIVe siècle rue de la Vieille-Monnaie, puis fut transféré dans la rue actuelle de la Monnaie. Les bâtiments, qui avaient suffi aux nombreuses émissions du XVIIe siècle et du commencement du XVIIe, devinrent trop exigus à la fin du règne de Louis XV. Il fallut songer à donner aux ateliers et aux différents services un emplacement suffisant. On songea d'abord à les rétablir au même endroit. Un arrêt du Conseil d'État, du 8 juillet 1755, ordonna, conformément au plan proposé, d'acheter plusieurs maisons sises rue de la Monnaie et rues de Béthizy et Thibaut-aux-Dez; ces deux rues ont aujourd'hui disparu.

SORTIE DU CREUSET

Revue des Revues. — Cliché tiré de l'*Illustration*.

Les bâtiments étaient d'ailleurs dans un tel état de vétusté qu'une reconstruction s'imposait.

On trouve dans la collection des plans conservés au Musée les projets qui furent alors présentés.

Par lettres patentes du 7 janvier 1765, le roi ordonna de reconstruire un nouvel Hôtel des Monnaies « à la place où est posée notre statue équestre, sur un terrein vague derrière les grandes façades de ladite place » et autorisa les Prévôts des Marchands et les Échevins de Paris à acquérir le terrain en son nom et à contracter dans ce but un emprunt de 500.000 livres qui devait être remboursé par le produit de la vente des bâtiments et des terrains de l'ancienne Monnaie.

Le terrain de la place Louis XV fut acheté par la Ville ; mais deux ans plus tard, les projets furent changés ; cet emplacement fut considéré comme trop éloigné du centre de la capitale et le Roi décida, par arrêt du Conseil d'État du 18 septembre 1767 et par lettres patentes du 16 avril 1768, que le Prévôt des Marchands cèderait au Roi le grand et le petit hôtel de Conti, achetés en 1761 au duc, à la duchesse d'Orléans et au prince de Conti, par la Ville, pour y établir un garde-meuble ; les deux hôtels avaient été payés 1.600.000 livres. Le Prévôt des Marchands devait acquérir en plus quelques maisons attenant au petit hôtel de Conti, situées sur le quai.

Sur l'emplacement, on construirait le nouvel Hôtel des Monnaies, et le garde-meuble devait être transporté dans un bâtiment à édifier sur le terrain de la place Louis XV, entre la rue Royale et la rue Saint-Florentin « ci-devant rue de l'Orangerie [1] ». L'édit de juillet 1767 avait permis à la Ville d'emprunter 8.600.000 livres ; 4.000.000 de livres furent affectées aux deux constructions.

En échange, le roi confirma à la Ville la cession des bâtiments et des terrains de l'ancien Hôtel des Monnaies, rues de la Monnaie, de Bethizy et Thibaut-aux-Dez, avec les maisons acquises pour son agrandissement, et l'abandon des terrains achetés entre la rue des Champs-Élysées « ci-devant rue de la Bonne-Morue » et la rue Royale, pour l'établissement de l'hôtel de la 1re Compagnie des Mousquetaires de la Garde.

Les travaux commencés à la place Louis XV pour l'établissement de l'Hôtel des Monnaies furent modifiés et, dès le milieu de 1768, on entreprit les travaux de démolition de l'hôtel de Conti. Les travaux de construction au quai Conti pour la Monnaie, et à la place Louis XV pour le garde-meuble, furent menés concurremment.

Le célèbre architecte Jacques-Denis Antoine en fut chargé à la suite d'un concours auquel avaient pris part plusieurs architectes, entre autres Moreau, architecte de l'Hôtel de Ville ; Boullée, membre de l'Académie d'architecture ; Barreau, etc. Antoine était déjà architecte de la Monnaie où il exécuta, en 1766 et années suivantes, rue de Monnaie, différentes réparations. Il avait aussi commencé les travaux pour la reconstruction à la place Louis XV.

La première pierre ne fut posée que le 30 avril 1771. A cette occasion, on fit frapper une médaille et graver une plaque commémorative en cuivre qui furent mises, avec une série de monnaies royales, dans

1. Actuellement le Ministère de la Marine.

GRANDE SALLE DE LA MONNAIE DE PARIS

Photographie Charles [illegible]

Etat au moment de la visite du Tzar

Revue des Revues. — Cliché d'après l'*Illustration*.

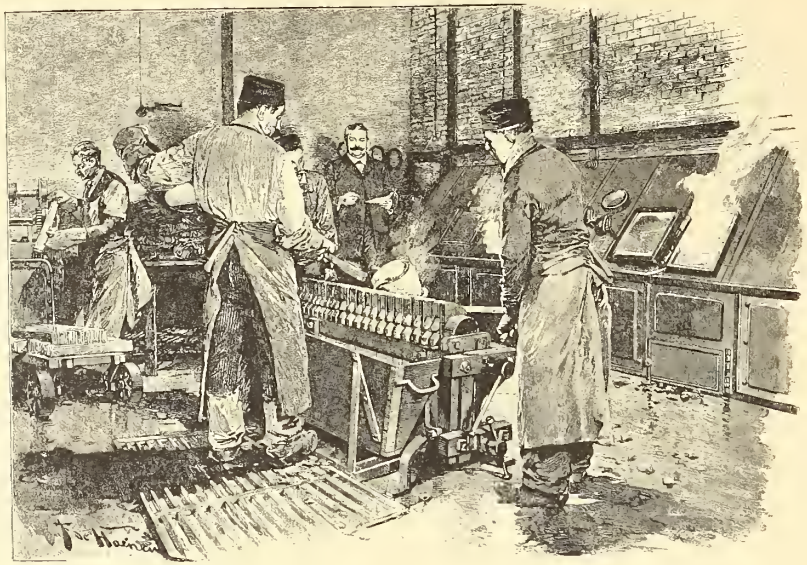

La fabrication des monnaies. — Mise en lames de l'or.

une boîte de cèdre, sous la première pierre. Le graveur général, Charles-Norbert Roëttiers, reçut pour la gravure de la plaque et des coins de la médaille la somme de 5.060 livres. Les travaux de construction rapidement menés ne durèrent que trois ans. Le 31 août 1774 furent mis en vente les terrains de l'ancienne Monnaie, devenus propriété de la Ville. Il ne semble pas cependant que l'aménagement intérieur du nouvel hôtel ait été complètement terminé avant 1779, car, dans le courant de cette année, on peut relever divers payements faits sur les ordres d'Antoine.

L'architecte reçut pendant toute la durée des travaux 6.500 livres d'appointements annuels.

Plusieurs sculpteurs concoururent à la décoration de la Monnaie : Pigalle, Lecomte, Mouchy ; ce dernier sculpta les statues de l'*Abondance*, de la *Fortune* pour les ateliers du monnayage ; Jean-Jacques Caffiéri fit les statues de l'*Air* et de l'*Eau* placées au-dessus de la porte donnant rue Guénégaud ; Duprez, sculpteur des Bâtiments du Roi, fit les statues de la *Terre* et du *Feu* qui se trouvent aux côtés des précédentes ; il décora le couronnement de la porte d'entrée sur le quai de deux figures allégoriques, l'*Agriculture* et le *Commerce*, sous les traits de Mercure.

LE DÉCOUPAGE

Revue des Revues. — Cliché tiré de l'*Illustration*.

Un artiste, dont on voit le nom fréquemment cité dans les comptes de construction, le sculpteur ornemaniste Antoine, fils de l'architecte, exécuta presque toutes ces fines sculptures décoratives qui donnent à certaines parties de la Monnaie, et en particulier à la grande salle du Musée, un caractère si artistique. Il sculpta aussi la façade sur le quai et fournit les modèles et les moules des deux marteaux de porte repré-

sentant une tête de lion avec des serpents : ce dernier travail lui fut payé 132 livres.

On lui doit aussi presque toute la décoration du grand escalier et plusieurs des bas-reliefs du palier, l'un représentant la *Chimie*, une femme et un enfant; un autre, la *Richesse*, une femme tenant une corne d'abondance et un enfant; un autre, deux enfants suspendant des guirlandes de fleurs à une lyre, ainsi qu'un médaillon formé de deux branches de laurier et d'un caducée.

Cour principale.

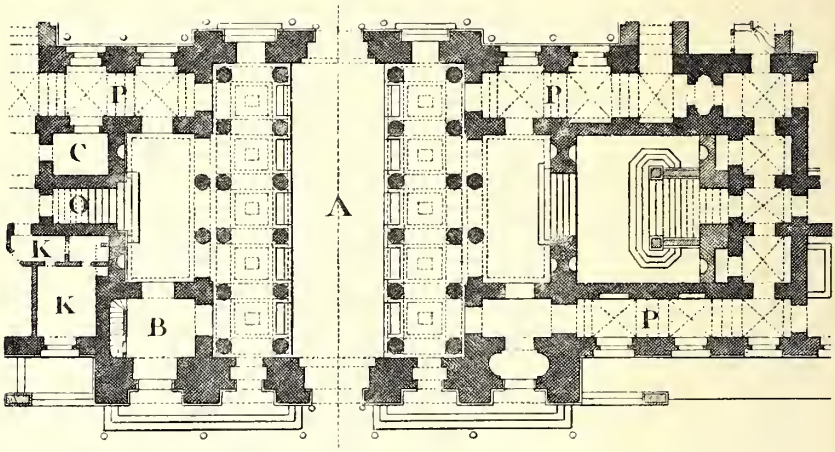

Quai Conti.

Rez-de-chaussée de la Monnaie.

Plan du Vestibule et du Grand Escalier.

Aspect primitif, d'après Antoine.

A. — Vestibule.
B. — Loge du Suisse.
C. — idem.
K. — Change à l'argent.
O. — Escalier.
P. — Corridor.

En entrant dans le Musée se trouve, au-dessus de la seconde porte, un bas-relief composé de deux anges tenant une couronne au-dessus d'un écusson; cet écusson, où se voit actuellement un soleil, était primitivement aux armes de France. Antoine, le jeune, reçut 500 livres pour le modèle, 80 livres pour le moule et 2.400 livres pour l'exécution en pierre de Conflans.

On est particulièrement frappé de la riche et harmonieuse décoration sculpturale de la grande salle du Musée. Les comptes de construction font souvent mention de sommes payées à ce sujet à Antoine, le sculpteur. Ainsi il reçut 720 livres en plus du prix des modèles, pour les quatre sujets, dont le motif principal est un aigle, placés dans les

Premier étage de la Monnaie. — Grande salle du Musée.
Plan au niveau du plancher.

Aspect primitif, d'après Antoine.

Cour principale.

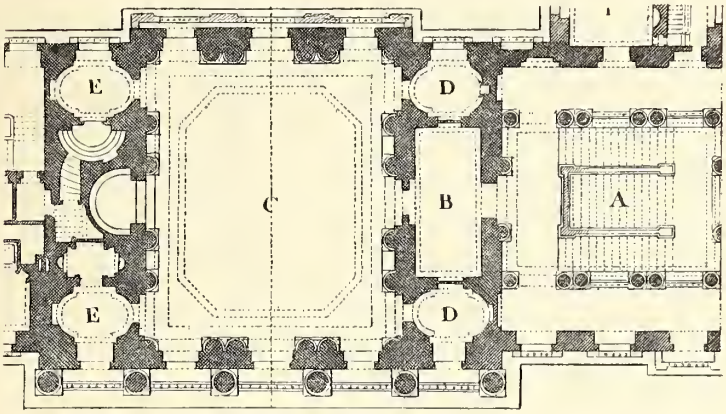

Quai Conti.

A. — Grand Escalier.
B. — Porche ou Antichambre.
C. — Salon de minéralogie.
D. — Cabinet.
E. — Autre Cabinet et foyer de chimie au milieu.

Échelle de 1 centimètre pour 2 toises.

voussoirs de la galerie. Le modèle d'un autre sujet analogue, qui décore le mur au-dessus des vitrines, fut payé 300 livres.

Au-dessus des quatre portes, aux angles de la grande salle, se trouvent des bas-reliefs composés d'enfants.

Au centre, dans une guirlande, se voient les monogrammes : D.A. — L.B. — D.F. — D.O., qui sont ceux des quatre intendants des finances qui firent rendre l'arrêt du Conseil du 11 juin 1778 en vertu duquel Sage fut chargé de faire un cours de minéralogie dans cette salle et d'y créer une collection minéralogique. Ces intendants étaient

les suivants : d'Amelot, L. Boutin, de Fourqueux, d'Ormesson. Antoine sculpta ces monogrammes et ces bas-reliefs[1].

Les deux *Renommées*, qui tiennent des couronnes de laurier au-dessus de la cheminée et de la porte d'entrée du Musée à l'intérieur, sont de Gois, sculpteur du Roi, qui avait aussi exécuté un buste du

Partie supérieure du premier étage de la Monnaie. — Grande salle du Musée.
Plan à la hauteur de la galerie de circulation s'élevant au 2e étage.

Aspect primitif, d'après Antoine.

Cour principale.

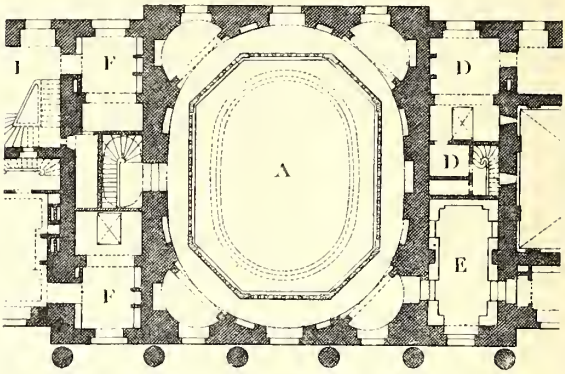

Quai Conti.

A. — Galerie et coupole du salon de minéralogie.
D. — Logements d'officiers des Monnaies.
E. — Cabinet et galerie dépendants du salon de minéralogie.

Ministre des finances Calonne, autrefois placé dans une niche, en face du buste de Louis XVI.

Le Musée Monétaire n'a été inauguré qu'en 1832, époque où la Monnaie des Médailles fut réunie à la Monnaie de Paris.

Jusqu'en 1824, la grande salle du Musée contint une riche collection minéralogique. Le 11 juin 1778, un arrêt du Conseil créa en faveur du professeur Sage une chaire de chimie à la Monnaie et autorisa le transfert dans la grande salle, de son cabinet et de son labo-

1. D'après un des registres de la construction de la Monnaie, ces monogrammes seraient ceux de l'Averdy, de La Boulai, de Fleury et d'Ormesson.

ratoire. Le 13 mars 1783, le contrôleur des finances Joly de Fleury proposa au Roi de créer une École royale des Mines à la Monnaie, dont la direction serait confiée à Sage et à Duhamel. L'école fut constituée et l'on peut voir, sur une gravure exposée dans une des salles, Sage faisant son cours devant les élèves de la nouvelle école. D'Ormesson, successeur de Joly de Fleury, fit acquérir la riche collection de Sage dont une description fut imprimée à l'époque. En 1784, Calonne réunit à la collection achetée les échantillons des minéraux du royaume. Après avoir subi différentes vicissitudes pendant la Révolution, les collections restèrent à la Monnaie sous la direction de Sage, jusqu'à la mort de ce savant, en 1824. A cette époque on partagea les collections entre le Muséum et l'École des Mines et l'on décida d'établir dans les salles affectées à ces collections un Musée monétaire, qui ne fut inauguré, ainsi que je l'ai dit plus haut, qu'en 1832.

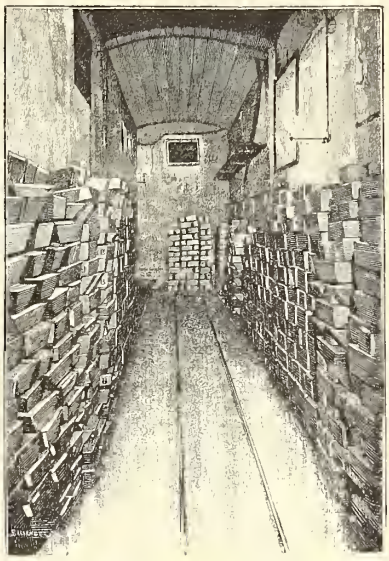

LA CAISSE : 34.000 KILOS D'ARGENT

Revue des Revues. — Cliché tiré de l'*Illustration.*

Sur l'emplacement de l'Hôtel des Monnaies se sont trouvées des demeures célèbres. D'abord l'hôtel de Nesle, adossé à la muraille de Philippe-Auguste, dont on a récemment découvert des substructions en faisant des fouilles pour l'établissement des nouveaux ateliers. Un des murs de l'hôtel de l'Averdy, l'ancien petit hôtel de Conti, est élevé sur cette muraille ; Antoine, lorsqu'il reconstruisit l'Hôtel des Monnaies, épargna cet hôtel, qui existe encore, avec quelques modifications.

Une partie de l'hôtel de Nesle, appartenant au Roi, fut mise en vente en 1552 ; mais il ne paraît pas qu'elle ait été aliénée, ainsi que le fait supposer un état de lieux dressé en 1572. Ce ne fut qu'à cette époque que Louis de Gonzague, prince de Nevers, se rendit acquéreur

de tout l'hôtel de Nesle, tant des constructions appartenant au Roi que de celles possédées par la Ville. Il fit élever sur cet emplacement une somptueuse demeure, l'hôtel de Nevers, dont Chatillon a gravé une vue. Cet hôtel fut mis en vente par Marie de Gonzague et acheté en 1641 par Henri de Guénégaud ; ce dernier n'entra en possession de l'hôtel de Nevers que cinq ans après. Tous les bâtiments furent rasés et le célèbre architecte Mansart construisit à leur place un hôtel qui, d'après les témoignages des contemporains, était digne du propriétaire et de l'architecte. Vendu le 30 avril 1670 à Anne-Marie Martinozzi, veuve d'Armand de Bourbon, prince de Conti, l'hôtel Guénégaud ne subit guère de modifications. On y ajouta cependant deux maisons achetées en 1679 et en 1718, dont l'une devint le petit hôtel de Conti, appelé aujourd'hui hôtel de l'Averdy, du nom du contrôleur général des finances qui l'occupa avant la Révolution. L'hôtel de Conti avait sa porte d'entrée principale sur la place, du côté de l'impasse actuelle.

Le 22 août 1750 le corps échevinal, se trouvant trop à l'étroit dans l'Hôtel de Ville, fit l'acquisition de l'hôtel de Conti pour y transférer les services municipaux ; il renonça à ce projet et y établit le garde-meuble de la Couronne.

J'ai dit plus haut comment l'hôtel de Conti fut acheté par le Roi pour être démoli et remplacé par un Hôtel des Monnaies.

Quelques mots sur l'architecte de la Monnaie : Jacques-Denis Antoine est né à Paris le 6 août 1733. Son père était menuisier. Jacques-Denis Antoine fut d'abord entrepreneur de bâtiments, puis il acheta une charge d'expert entrepreneur. Il étudia l'architecture et devint architecte de l'ancienne Monnaie. Les plans qu'il proposa pour la reconstruction furent agréés.

Pendant la Révolution, Antoine fut arrêté et emprisonné, mais il put recouvrer la liberté. Il mourut le 24 août 1801.

Nommé membre de l'Académie royale d'architecture en 1776, il devint membre de l'Institut en 1799.

L'un des biographes d'Antoine, Joachim Lebreton, rapporte une anecdote qui peint bien le caractère intègre de l'architecte de la Monnaie.

Ses entrepreneurs, que la construction d'un monument aussi important que la Monnaie devait enrichir, tout en se refermant dans des gains légitimes, voulurent lui faire un présent. Antoine résista à plusieurs tentatives, mais, lorsqu'il commença à se former une bibliothèque,

ses entrepreneurs revinrent à la charge et, pour ne pas les désobliger, il accepta l'offre d'un livre, l'*Encyclopédie*. Peu de temps après, les mêmes entrepreneurs se plaignirent à l'architecte d'un de ses inspecteurs qui leur refusait un trop grand nombre de pierres de constructions, jugées à tort mauvaises, selon eux. Antoine promit de leur rendre justice : il alla sur les chantiers, refusa plus du double de pierres que n'avait fait l'inspecteur et renvoya l'*Encyclopédie*. Il n'y eut plus de plaintes dans la suite.

F. MAZEROLLE.

UNE CAISSE : 13 MILLIONS D'OR

Revue des Revues. — Cliché tiré de l'*Illustration*.

SOUVENIR DE LA PROMENADE

DES AMIS DES MONUMENTS AU COLLÈGE DES BERNARDINS

Nous trouvons dans le *Journal des Débats* du 4 novembre 1896 et dans l'*Éclair* du 10 novembre l'excellent compte rendu de la visite faite par les *Amis des Monuments* à l'ancien collège des Bernardins. En raison de la rédaction et de leur étendue, nous publions les deux suivants de préférence à tous ceux parus sur ce sujet.

Voici le remarquable article de M. Guy Tomel, dans les *Débats :*

LE COLLÈGE DES BERNARDINS

Ce qui fait le grand charme de Paris, c'est qu'on y frôle perpétuellement l'inconnu; chaque passant coudoye son histoire extraordinaire, dont il peut laisser un lambeau au buisson épineux de l'interview, chaque pierre a sa légende qui ne demande qu'à ressusciter le passé. On dit : « C'était là! » ou « C'était cela! »

Combien de fois avais-je remonté le boulevard Saint-Germain, dans la direction du jardin des Plantes, sans me douter qu'à la hauteur de la rue de Poissy, du côté des numéros impairs, le rideau des banales maisons neuves, construites en 1888, cachait tout un édifice du XIVe siècle, un contemporain de Notre-Dame. C'est le fameux couvent des Bernardins, avec son mur d'enceinte dont les fragments font rêver d'un rempart de place forte et qu'occupe aujourd'hui une caserne de sapeurs-pompiers, bien surprise de se trouver là. Oh! l'anachronisme de ces voûtes romanes, sous lesquelles s'abritent les pompes et les appareils de sauvetage; de ce dépôt de seaux en toile où se lit au fronton, gravée d'un pouce de profondeur dans la pierre de taille, cette inscription : FRATER... la loge du frère portier!...

On doit être reconnaissant à la Société des Amis des Monuments qui a entrepris de nous révéler une à une toutes ces curiosités, devant lesquelles on passerait indéfiniment sans en soupçonner l'existence, et

qui, en nous conviant à les visiter, nous en retrace par le menu les moindres incidents historiques. Il fallait entendre jeudi avec quel brio M. Charles Normand, le dévoué secrétaire général de la Société, détaillait à la centaine de privilégiés qui l'entouraient cette page vivante de notre vieille histoire universitaire.

Le couvent fut fondé en 1244 par un abbé de Clairvaux sur un terrain cédé par l'abbaye de Saint-Victor qui possédait par là d'immenses propriétés. Le but des Cisterciens, en faisant cette création, nous est expliqué par un écrit du temps. Ils voulaient, grâce à l'établissement d'une école, relever la réputation scientifique de leur Ordre et ne plus « être méprisés par les Jacobins ». Les bâtiments ne furent commencés que quatre-vingts ans après, et c'est le clerc, qui devait être plus tard le pape Benoît XII, qui entreprit la construction de l'église attenante au couvent, dont les derniers vestiges ont précisément disparu en 1888. Cette église, d'ailleurs, ne fut jamais achevée. Un autre Pape qui s'intéressait à son sort envoya, un jour, une forte somme d'argent pour la mener à bien, mais cela se passait sous Charles VI, et l'argent fut volé par les Anglais. Comme ils négligèrent toujours de le rendre, l'église resta pour compte. Ce n'est pas la seule à qui cette mésaventure soit arrivée, même sans l'indélicatesse des Anglais. La cathédrale de Beauvais, Saint-Nicolas du Chardonnet et bien d'autres en témoignent.

Mais revenons au monument de la rue de Poissy. Cédé en 1335 par Clairvaux aux Bernardins, le couvent, qui, lui, avait été achevé, devint pour quatre cents ans un internat d'étudiants en théologie et participa sans relâche à la vie intellectuelle de la montagne Sainte-Geneviève. Imaginez une sorte d'église divisée en trois étages. Au rez-de-chaussée, un immense réfectoire d'un seul tenant, avec dix-sept fenêtres ogivales; au premier, des salles de cours et d'étude; sous les combles, des dortoirs, d'une seule pièce, comme au rez-de-chaussée. Ils étaient voûtés et soutenus par la plus étonnante charpente qu'on ait, paraît-il, jamais vue, et qu'on a sottement détruite sous Louis-Phillippe. C'était la seule charpente du XIVe siècle qui nous restât.

Les sous-sols formaient crypte, avec piliers, et enserraient des provisions assez considérables pour nourrir les élèves pendant un siège. Les Bernardins faisaient aussi d'abontantes distributions aux pauvres, ce qui justifiait l'étendue de leurs réserves.

Pas très varié pourtant l'ordinaire du réfectoire. Tandis que nous nous promenons sur son sol, exhaussé à présent d'environ deux mètres par suite de la surélévation progressive du terrain parisien, — surélé-

vation qu'il a fallu suivre à l'intérieur de l'édifice sous peine d'être enterré, — on nous lit le règlement datant de 1523 :

« Il est défendu aux élèves de faire venir des provisions de la ville, et le menu se composera invariablement, pour les *jours de chair*, de pain, d'une chopine de vin et d'une demi-livre de bœuf; pour les jours maigres, de deux œufs et d'un hareng grillé. » C'était peu.

Les Bernardins, dans leur écrit, assez analogue au prospectus d'une institution de jeunes gens, croient devoir aller au-dévant du reproche en faisant observer que cette sobriété est extrêmement salutaire, puisqu'ils « n'ont presque jamais de malade chez eux ».

De fait, les indigestions devaient être rares. Et puis la pension n'était pas bien chère. Six livres par mois! On ne pouvait demander des truffes à des gens qui vous logeaient, vous nourrissaient et vous instruisaient pour un écu par mois. Est-ce aussi en raison de ces bas prix que la pâture intellectuelle ne se montrait guère plus variée que les repas du Frère cuisinier?

De 6 heures à 7 h. 1/2, leçon de philosophie; de 7 h. 1/2 à 9 heures, théologie; de 9 heures à midi, étude. Après le repas et successivement, philosophie, théologie et argumentation. A 6 heures, second festin à l'image du premier, récréation durant laquelle on ne devait parler qu'en latin, « sous peine d'une amende d'une pinte de vin à distribuer à la société », puis, à 8 heures, ascension au dortoir où on pouvait veiller jusqu'à 9 heures.

Les Bernardins préconisaient l'étude de la philosophie, en scolastique bien entendu, et de la théologie, à l'exclusion de l'étude du droit canon, lequel, affirment-ils, « apprend trop la chicane ». Le droit canon jugé trop folâtre!... Oh! membres de l'A., comités des cavalcades, entrepreneurs de monômes, que direz-vous des divertissements de vos ancêtres?

Le collège suivit tranquillement le cours de ses destinées jusqu'en 1792 où les religieux, qui n'avaient d'ailleurs plus d'élèves depuis quelque temps et dont l'Ordre venait d'être dispersé, furent remplacés par... un dépôt de galériens. C'était au plus fort de la tourmente. Le 3 décembre, les sans-culottes envahirent le couvent, à la grande joie des prisonniers qui espéraient qu'on allait leur rendre la liberté. Mais il y eut un malentendu fâcheux. Les envahisseurs, ignorant le changement de destination du couvent, et persuadés qu'ils se trouvaient en présence de Bernardins déguisés, égorgèrent les forçats jusqu'au dernier. Ces septembriseurs n'étaient pas physionomistes.

Allez voir le couvent de la rue de Poissy pendant qu'il en est temps

encore. On va de nouveau le tripatouiller, au profit de ses actuels locataires qui effectivement y sont assez mal, et lui faire perdre la meilleure partie de son éloquence moyennageuse. C'est une visite d'adieu que lui faisaient jeudi les amis des monuments.

GUY TOMEL.

Nous extrayons de l'article de M. de Ménorval, paru en tête du journal l'*Éclair* [1], les parties suivantes :

LE FEU AU COUVENT

« Et nos pas ébranlant les arches colossales
Troublaient les morts couchés sous les pavés des dalles. »

Paris méconnaît ses richesses et ne sait même pas où sont ses trésors les plus précieux.

Combien de promeneurs ignorent qu'à deux pas de la Seine, entre la place Maubert et la Halle aux vins, on peut encore aujourd'hui descendre dans une crypte du XVIe siècle, longue de près de cent mètres, dont les robustes voûtes s'appuient sur soixante-douze piliers.

Et c'était un spectacle étrange, jeudi dernier, que d'entrevoir, à la lueur rougeâtre de quelques lanternes, le jeune secrétaire des *Amis des Monuments parisiens*, M. Charles Normand, guider les nombreux membres de la Société qui se pressaient pour l'entendre dans ces galeries encombrées de tonneaux, de caisses, de paille, de copeaux et autres matières inflammables, notre époque ayant choisi cette nef unique au monde pour en faire... le magasin d'un tonnelier.

Revenus à la lumière, nous visitons le rez-de-chaussée, l'ancien réfectoire des moines, qui reproduit les dimensions de la crypte. C'est un immense vaisseau, divisé en trois nefs par deux rangées de seize colonnes monostyles d'une rare élégance. Courbés presque en plein cintre dans l'étage souterrain, les arceaux ici s'aiguisent en ogives. Les colonnes isolées sont au nombre de trente-deux ; celles engagées, au nombre de quarante. L'étage supérieur servait de dortoir. Le comble, éclairé à ses extrémités par deux rosaces à redents dont l'une existe encore, était protégé par une de ces merveilleuses charpentes auxquelles on donnait le nom caractéristique de « forêt ». Des barbares l'ont abattue vers 1840, et l'ont remplacée par un abominable toit aplati. Au

1. On prie les personnes qui liront des articles intéressant la Société de vouloir bien les envoyer au secrétaire général, 98, rue Miromesnil, auquel il est impossible de lire chaque jour tous les journaux.

nord, la sacristie, et un escalier du XVIIe siècle, de large envolée, ont été conservés.

Divisé par des cloisons, exhaussé sur quelques points de faux planchers, morcelé en diverses pièces qui servent de cuisine, de cantine, d'école, de salle de police, de remises, de salon pour les barbes, ce réfectoire n'en reste pas moins la plus grande salle de Paris, après celle des Pas-Perdus au Palais de justice, mais il est menacé de nouvelles mutilations. On veut en éventrer les baies, aux sculptures délicates, pour y faire passer les voitures des pompes.

Car il est temps de dire que nous sommes rue de Poissy où, derrière des arbres séculaires, surgit l'ancien couvent des Bernardins, devenu caserne de pompiers, et que notre excursion avait pour but d'attirer l'attention du Conseil municipal sur ce bel édifice, digne d'un meilleur sort.

Ne semble-t-il pas admirablement destiné à recevoir quelque collection de sculptures analogue à ce *Musée des Monuments français* qu'Alexandre Lenoir avait érigé à la fin du dernier siècle dans le couvent des Petits-Augustins, et que le gouvernement de la Restauration dispersa sottement. Je ne puis que renouveler un vœu, déjà exprimé bien des fois : « Que l'État et la Ville s'entendent pour dresser dès à présent la liste de ces débris du passé qui sont l'âme et la vraie beauté de la capitale, Hôtels de Sully, de Sens, de Beauvais, de Mayenne, de Juigné et tant d'autres ; et ensuite, qu'au fur et à mesure des besoins, ils les affectent à des services publics », ne serait-ce que pour ne plus attrister notre vue par les affreuses bâtisses qu'ils élèvent chaque jour... Je m'arrête pour ne rien citer !

*
* *

Malheureusement cette église, de l'aveu de tous ceux qui l'ont vue, l'une des plus belles de la chrétienté, ne fut jamais achevée. Les premières travées, couvertes de floraisons, offraient l'aspect de ruines pittoresques.

Les curieux y considéraient avec étonnement le singulier escalier à vis du clocher, — l'un des prodiges du vieux Paris, — « où l'on entroit par deux portes et où l'on montoit par deux endroits, sans que de l'un on pût estre veu de l'autre ». Dans le chœur était inhumé un chancelier de France, Guillaume du Vair, un des patriotes qui assurèrent le trône à Henri IV, et qui, voyant entrer dans Paris une garnison espagnole, s'indignait et s'écriait : « Quand nous aurons ces nouveaux et rudes maistres en nos maisons, que nous restera-t-il, sinon le désespoir ! »

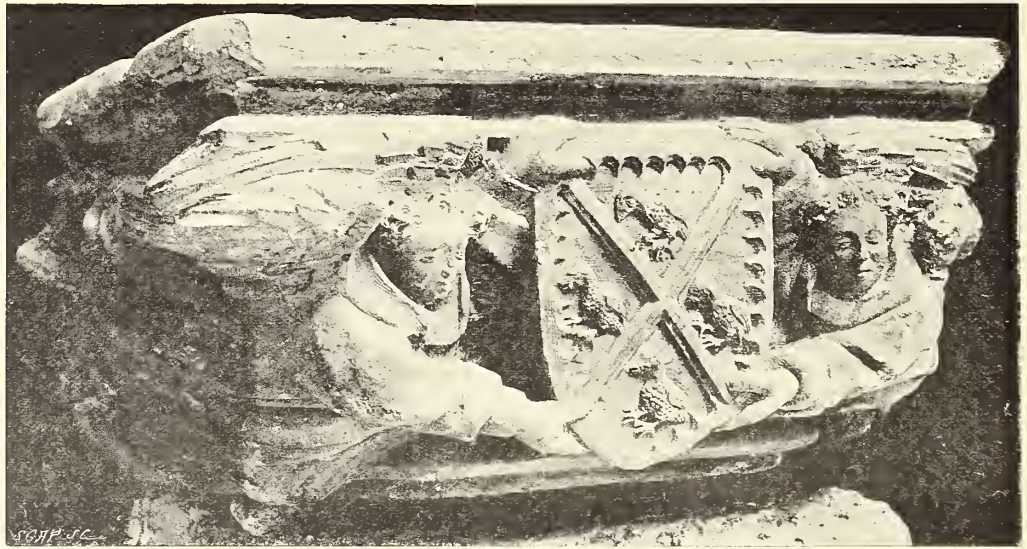

Une des faces du chapiteau trouvé le 23 août 1896 au Mont-de-Piété.

Pages 97-98

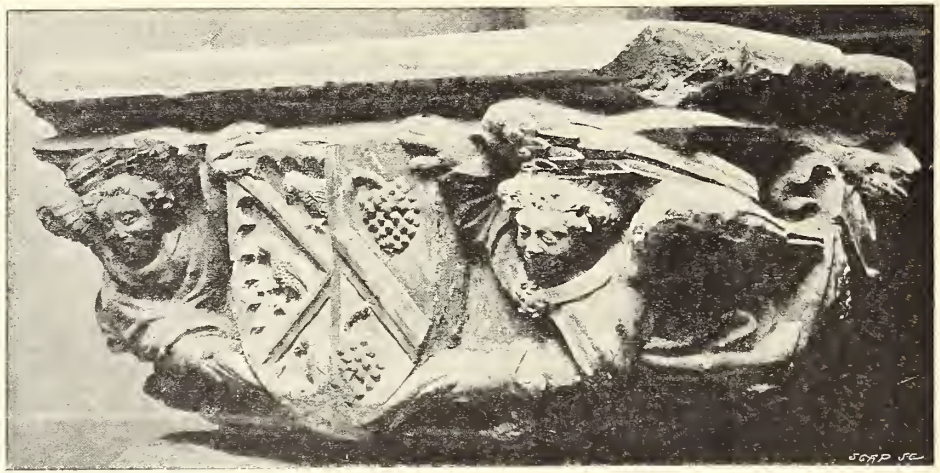

Autre face du chapiteau trouvé le 23 août 1896 au Mont-de-Piété.

L'inondation de 1709 arriva jusqu'à l'église et obligea d'en relever le pavé d'environ six pieds ; l'année suivante, le chœur s'enrichit par l'acquisition des stalles de Port-Royal-des-Champs, précieuses sculptures sur bois portant la devise de Henri II. Aujourd'hui, ce n'est plus l'inondation qui menace le couvent, mais la location imprudente du sous-sol à une industrie qui peut mettre le feu... à une caserne de pompiers !

LE PALAIS DE L'INDUSTRIE

C'est le 15 mai 1855, l'empereur Napoléon III est venu aux Champs-Élysées à grand tapage, en grand cortège. Il apparaît, le grand cordon de la Légion d'honneur en sautoir et tout constellé des ordres les plus divers. L'impératrice Eugénie est auprès de lui ; c'est le temps où sévit dans sa plus complète horreur la crinoline qui d'une femme fait une cloche oscillante et dodelinante. Cependant la souveraine est belle jusque dans ces fastueuses laideurs ; ses bras, ses épaules émergent de cette prison inhumaine, magnifiques comme des marbres vivants. L'empereur, l'impératrice ont pris place sous la double retombée d'un baldaquin de pourpre où rayonne tout un essaim d'abeilles d'or. Deux enseignes triomphales, refaites à l'imitation des enseignes romaines, relèvent les derniers plis tombants ; quelque peu en arrière, l'écusson impérial s'étale comme dans la demi-obscurité d'un sanctuaire. Un instant les souverains se sont assis sur leurs trônes d'inégale hauteur, mais pour se lever presque aussitôt. Une splendide assemblée les environne. Les ambassadeurs sont là, tout brodés d'or, les généraux en grand uniforme, les attachés militaires aux costumes inattendus, les magistrats drapés de pourpre, le Paris officiel, la France, l'Europe en ses représentants les plus illustres, le monde appelé de toutes parts et de toutes parts accouru. Un prince se tient sur la première marche du haut perron que le trône impérial termine, il s'apprête à parler, le silence se fait. Le prince Napoléon proclame l'inauguration de l'Exposition universelle. Le palais de l'Industrie vient d'entrer dans l'histoire.

Les exposants sont au nombre de vingt-cinq mille ; la superficie totale de l'Exposition est de cent quatre-vingt-quatre mille deux cents

mètres ; et du 15 mai au 5 août, on chiffre déjà un million cinq cent quatre-vingt-un mille cinq cent huit visiteurs. Tout cela paraîtrait bien modeste aujourd'hui, et les expositions suivantes nous ont emportés plus loin, jusque par de là des chiffres vertigineux.

Ce que fut cette Exposition de 1855, la première qui, du moins sur notre terre de France, mérite d'être dite universelle, nous n'avons pas à le raconter. Cependant la grande nef vitrée où les objets les plus divers, où les splendeurs, choisies entre les choses les plus splendides, s'étaient venues abriter, laisse dans la pensée de ceux-là qui s'en souviennent, comme une vision éblouissante. On avait dressé dans un vaste cadre une glace des Gobelins, et telle était son énormité, depuis lors cependant bien dépassée, qu'on avait dû laisser le verre sans étamage ; autrement on aurait eu sans doute la répétition d'innombrables objets, mais toute une partie de l'Exposition se serait trouvée invisible derrière ce miroir de géant.

Le palais de l'Industrie ne devait plus revivre des jours de semblable triomphe. Le voilà cependant qui aussitôt prend sa place et son rôle dans notre existence coutumière. Il se fait docile, complaisant, empressé à tous les services. Il est de toutes nos fêtes, aussi de nos tristesses et de nos désolations. Les Prussiens y pénètrent et campent dans sa vaste solitude, au moins l'espace de quelques heures, lorsqu'ils occupent partiellement et passagèrement un quartier de ce Paris inutilement bombardé par eux, mais hélas! par eux plus efficacement affamé. Nos discordes civiles, ou seulement l'appréhension des troubles publics font du palais de l'Industrie une citadelle improvisée ; et plusieurs fois des réserves de troupes, surtout de cavalerie, s'y viennent engouffrer, prêtes à des luttes heureusement conjurées. Aux jours sombres de la Commune et de sa répression dernière, les boulets, les obus s'entrecroisent, éclatent sur le palais : ses vitraux sont ébréchés ; balafrées, mutilées les sculptures de son entrée principale, et la haute renommée de pierre qui la couronne, y perd la moitié de son trône. Ces souvenirs appartiennent à l'histoire, et l'histoire ne doit rien oublier. Il nous plaît cependant de nous attarder davantage en l'évocation de jours plus heureux ; et, en effet, par un privilège assez rare dans les grands édifices publics, c'est surtout de joie, de lumière, de radieuses pensées que le palais de l'Industrie a vécu. Que n'a-t-il pas abrité ? Exposition permanente des colonies, collections précieuses et maintenant condamnées aux ténèbres des caisses qui se rouvriront peut-être un jour, de la Société des Arts décoratifs, exposition d'électricité, chevaux maigres des concours hippiques, volailles grasses des concours agricoles,

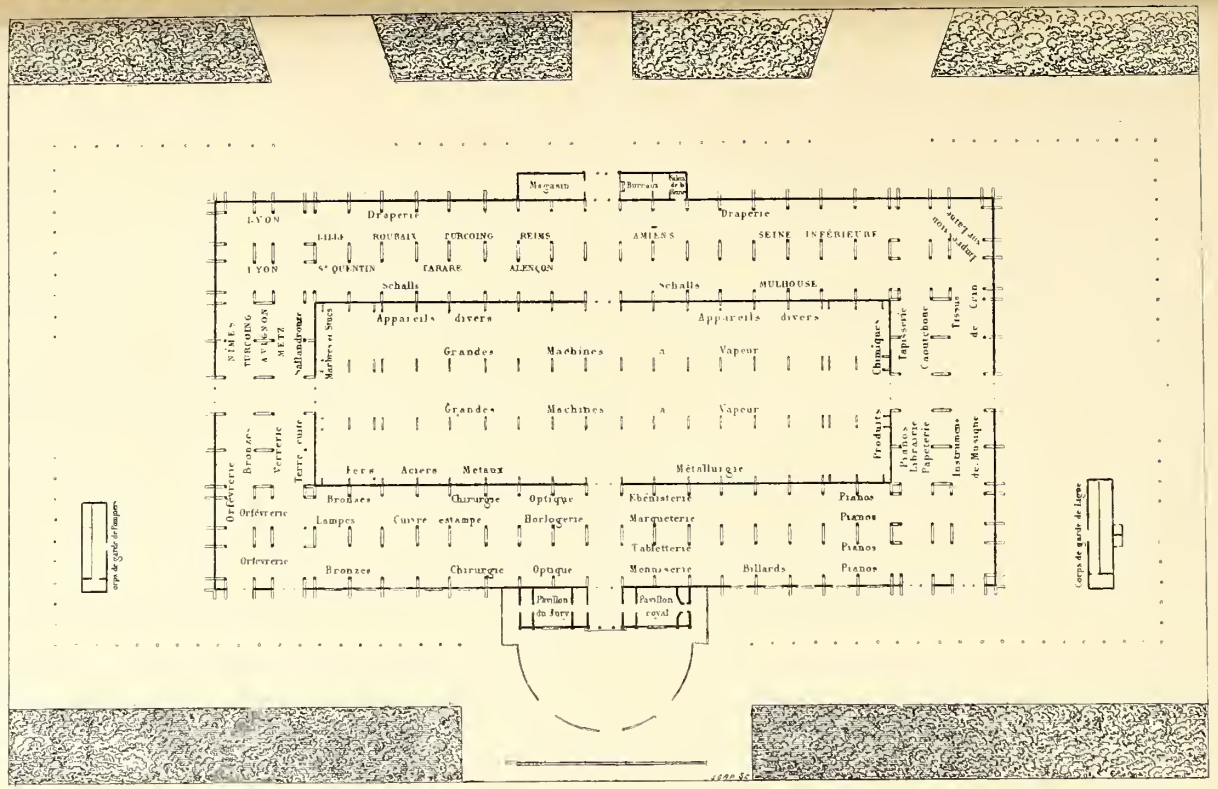

PLAN DU PALAIS DE L'INDUSTRIE

(CARRE MARIGNY CHAMPS ELYSÉES)

Plan du palais de l'Industrie au moment de l'Exposition universelle de 1855, d'après une estampe de la collection Charles Normand. A propos de sa destruction en 1897.

machines les plus étranges et les plus diverses, sarcleuses, batteuses, semeuses, faucheuses, voitures automobiles, tout jusqu'à l'histoire du théâtre, jusqu'aux décors de l'Opéra chassés par l'incendie de leur refuge accoutumé, tout jusqu'à l'orchestre et les chœurs d'Augusta Holmès célébrant ses jeux pour la patrie, tout jusqu'au banquet des maires appelés à fêter le centenaire de 1889, et qui fut dignement célébré. « On a bien bu autant qu'on a voulu », nous disait un maire villageois de retour dans son village, et résumant ainsi sa complète satisfaction. Mais de tous les services que nous rendait le palais condamné, le premier, le plus considérable, celui qui semblait lui être le plus agréable et le plus charmant, c'était l'hospitalité offerte à notre exposition annuelle des Beaux-Arts. Le Salon, ce nom est modeste, familier, aimable, et sans doute il fut justifié aux premiers jours où l'étroit espace d'un vestibule, dans l'immensité du Louvre, suffisait à le contenir. Depuis lors, le Salon était devenu un prodigieux bazar multicolore ; le nom cependant était resté, témoignage des origines premières, titre de noblesse, semblait-il, et qui rattachait au passé plus discret, un présent envahissant et turbulant peut-être au delà de toute mesure. Il n'importe ; le palais, les tableaux, les statues faisaient très bon ménage et se retrouvaient chaque année de toute joyeuse humeur. C'était comme une alliance légitime et en somme assez bien assortie. On se faisait des infidélités ; quelles amours n'ont pas leurs caprices et leurs fragilités ? Les peintres allaient bien vagabondant de cercle en cercle ; le palais de son côté s'oubliait en des promiscuités un peu compromettantes : les mascarades n'y venaient-elles pas répéter leurs lazzis, la mi-carême n'y venait-elle pas préparer le couronnement de sa rosière ? Cependant bien vite on se pardonnait complaisamment, au risque de recommencer les mêmes frasques le lendemain ; mais pour quelques jours, quelques semaines la paix régnait dans le ménage, et l'on ne faisait plus qu'échanger des sourires et des baisers. Tout au plus des bouderies, jamais de divorce ; on s'aimait.

Quelques heures bien amusantes étaient celles que chaque année, au milieu des giboulées de mars, vivait le palais, ouvrant ses portes à l'envahissement premier des œuvres d'art ou de ce qu'on appelle trop complaisamment ainsi, promises à la prochaine exposition. Que d'appelés, combien moins d'élus ! Trop peut-être encore au gré des délicats. On voyait arriver des choses étranges, des ciels exaspérés, des nudités qui faisaient regretter la chemise dévêtue, des cacophonies de couleurs inexprimables, toute l'extravagance humaine déchaînée le pinceau à la main. Il nous souvient d'un coucher de

soleil qui, montant l'escalier sous le regard complaisant de son créateur, provoqua les cris épouvantés des bons camarades, une fuite affolée. Au feu ! au feu ! répétaient les échos de tout le palais, et les pompiers du poste voisin commençaient déjà à s'émouvoir, lorsque l'apparition de chevaux chocolat étouffa les clameurs d'incendie sous une tempête de rires. Hélas ! le public ne connut jamais ni l'un ni l'autre de ces deux chefs-d'œuvre ; et combien d'autres de même force lui furent épargnés. On ne devinerait jamais de quels crimes est capable un homme qui s'arme d'un pinceau. Une année que le jury s'était montré plus sévère que de coutume, du moins quelques-uns entre les réprouvés le proclamaient ainsi, l'administration paterne consentit à tout exposer ; et le salon des refusés continuait le salon des reçus. Jamais justification plus éclatante, d'un ostracisme nécessaire, et l'épreuve ne fut pas renouvelée.

Combien aimable et gaie était la journée du vernissage ! Combien brillante la montée des jolies toilettes dans le double escalier de pierre ! On inaugurait des robes, des chapeaux, des corsages ; on osait d'artistiques extravagances. Combien entre les plus élégantes méditaient longtemps à l'avance la toilette de ce grand jour ! Et les femmes étaient fleuries, joyeuses et splendides comme les marronniers des alentours. La foule finissait bien par se faire cohue, mais de bonne grâce, de complaisante humeur ; on se regardait les uns les autres plus bien souvent que l'on ne regardait les tableaux. Quelquefois un remous subit annonçait un illustre passage. C'était quelque célébrité parisienne qui s'en venait traînant sa cour ; et la foule s'écartait devant cette gloire ou devant ce sourire. La politique n'était que distraitement remarquée, son crédit est médiocre en dehors d'un monde très spécial ; les artistes créateurs, sculpteurs, peintres, avaient plus de succès ; mais les gens de théâtre, les actrices par-dessus tout, emportaient tous les suffrages et moissonnaient tous les regards. Paris est un parterre et se croit toujours à la comédie. Les salles de peintures se remplissaient-elles jusqu'à l'étouffement, le torrent s'épandait vers l'escalier de bois qui ramenait à la sculpture, et c'était une descente apaisée au milieu des tapis d'Orient drapés aux balustrades. La placidité des marbres, le deuil des bronzes assombris conseillaient plus de réserve ; les rires se faisaient plus discrets, les conversations plus reposées. On s'attardait aux bancs difficilement conquis, et sous le calme sourire des déesses païennes, une sérénité régnait, caressante et comme attendrie.

Il fut même un temps où l'exposition des fleurs fraternisait avec les marbres de la grande nef ; mais ce ne fut qu'une passagère union, un

caprice hâtivement consommé. On s'était plu, on s'était appelé, confondu, mais la séparation ne laissa de regret à l'un non plus qu'à l'autre. La sculpture est trop grande dame pour consentir à quelque partage ; et les fleurs, qui sont femmes et très coquettes, ne veulent de reines qu'elles-mêmes.

Cependant telle est la complaisance du palais qu'hier encore il prêtait un vaste espace aux chrysanthèmes et que leur mosaïque infiniment variée en faisait un jardin de fées, jardin suspendu s'il en fût jamais, car on le trouvait au premier étage, mais tel que la légendaire Sémiramis n'en connut certainement jamais.

Eh bien, dans quelques mois, même si l'on nous accorde un court répit, tout cela va disparaître. Certes, ce palais n'était une merveille ni du monde, ni de Paris, et sa valeur d'art ne dépasse guère la médiocrité. Combien il était commode cependant ! Et quel autre nous rendra jamais autant de bons offices ! Nous étions habitués à lui comme il était habitué à nous. Il était comme un vieux serviteur, concierge à tout faire ou femme de ménage, qui n'oublie jamais sa tâche, qui s'ingénie à satisfaire tous les caprices et toutes les manies. On peste quelquefois contre lui ; ce serviteur n'a pas d'apparence qui fasse au maître beaucoup d'honneur, on n'ose jamais le renvoyer, en grande terreur de rencontrer bien pis ; puis on le sait honnête, fidèle, exact, dévoué ; on ne s'en sépare qu'aux derniers jours, et même encore en lui faisant une pension viagère. Nous serons plus ingrats et plus cruels pour notre palais de l'Industrie. Puissions-nous ne pas le regretter !

Nous voulons enfin, à la veille de l'exécution suprême, enregistrer et saluer quelques noms qui seront bien vite oubliés, celui de l'architecte, Viel, les noms des sculpteurs qui taillèrent les figures de l'entrée principale. Le grand bas-relief sous la voussure est de Villain, de Diebold la frise, d'Elias Robert, né à Étampes, le groupe colossal qui forme couronnement. Il est juste que les fleurs du souvenir soient jetées sur des œuvres promises à une prochaine destruction. Saluons une dernière fois ces déesses avant qu'elles ne soient disparues !

Mais quelques pierres qui ne sont que des pierres veulent aussi un mot d'adieu. Les premières assises des grandes ailes sont de grès rouge, et ce grès vient d'Alsace. Les carrières qui nous les adressèrent étaient françaises en ce temps-là ; elles ne le sont plus. Ces pierres c'étaient des pierres de France ; elles ont droit à ce que nous les aimions et si quelque jour vous rencontrez le tombereau qui les emportera, rappelez-vous ce souvenir, saluez-les ! Un peu de la France qui n'est plus passe avec elles et nous abandonne.

L. Augé de Lassus.

A

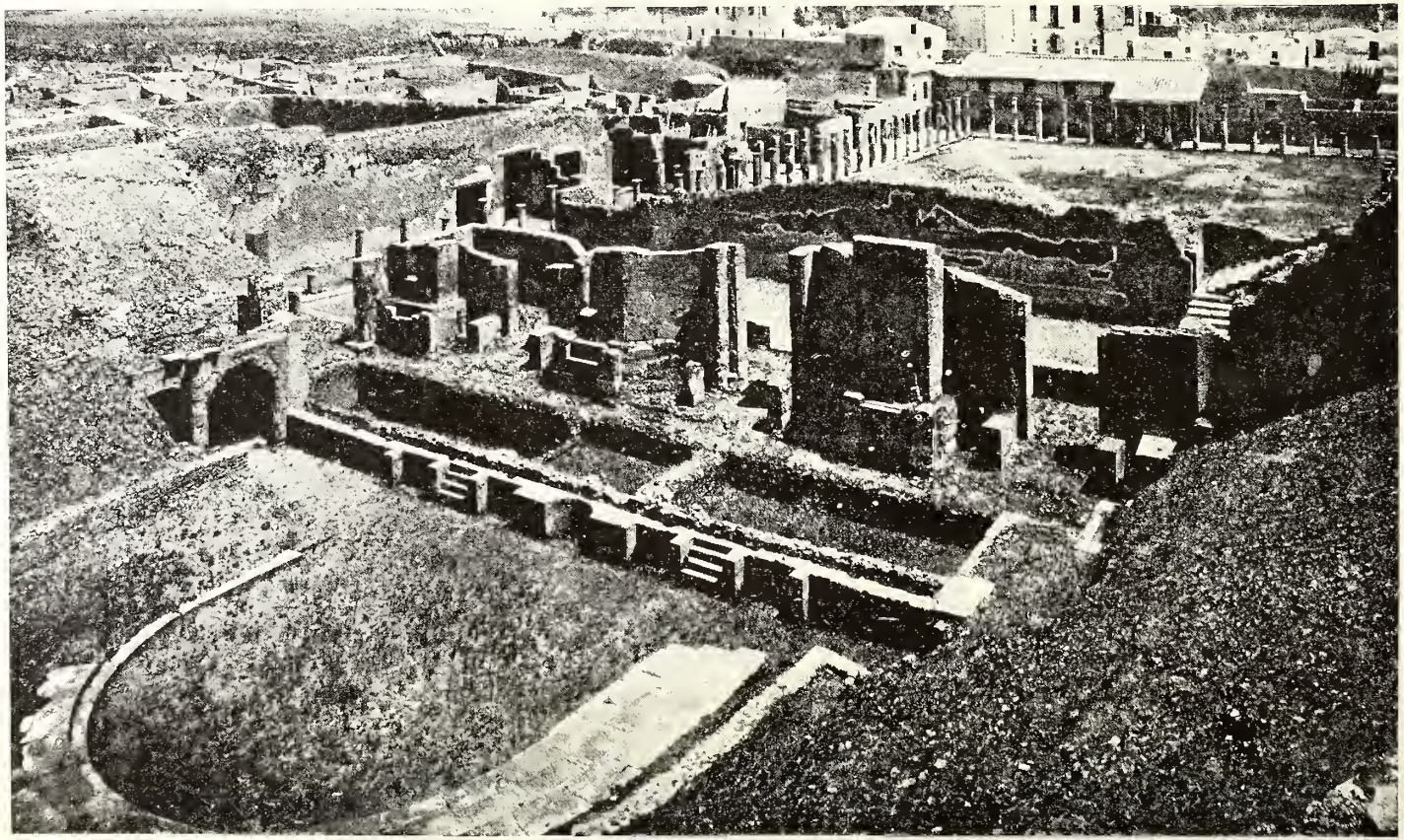

B

Grand théâtre de Pompéï, où l'on trouve l'explication des niches, alternativement rondes et rectangulaires, qu'on voit sur la scène des Arènes-Théâtre de Lutèce. On trouve, à Pompéï, en A B, la même disposition; plusieurs autres théâtres antiques (voir la planche 18 *bis*) fournissent des exemples analogues; c'est ce qui permet d'affirmer que les Arènes de Paris ont servi aussi de théâtre.

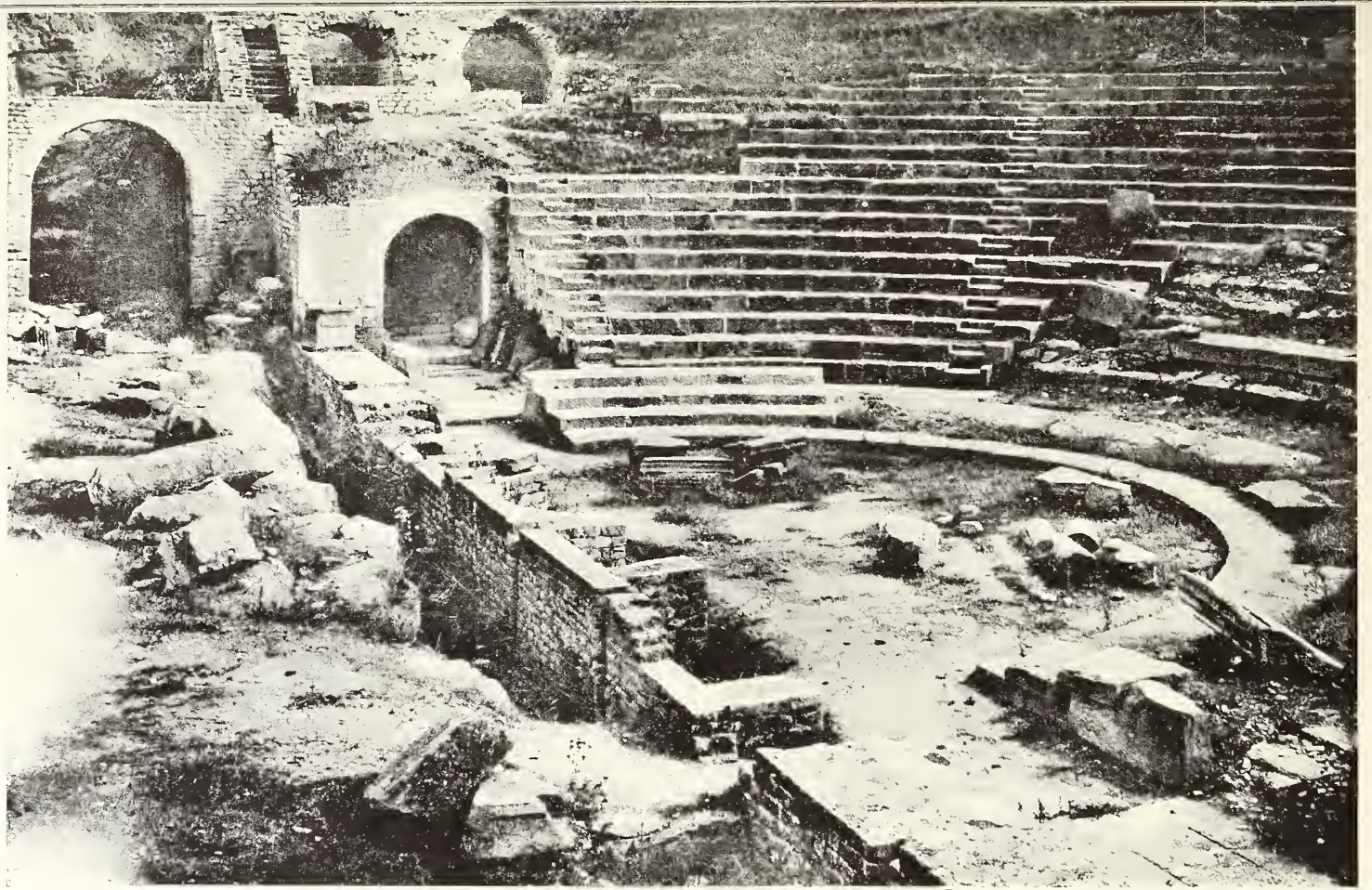

Théâtre de Fiésoles (Italie). On y voit, en C D, le mur de devant de la scène qu'on retrouve au Théâtre-Arène de Lutèce et au grand théâtre de Pompéi (voir la planche 18).

Photo Mareuse — Planche 19

I. Inscriptions-VNE-ICT-trouvées le 12 Septembre 1885
et Inscriptions-PIO-NT-découvertes le 1er Octobre 1885 devant la cella gauche; angle de corniche
II. Vitrine de l'Ancien Musée des Arènes.

Photo Mareuse

Planche 20

SQUELETTES _ Deux couples trouvés les 2.3.5 Avril 1886 à 1m50 au dessous du sol.

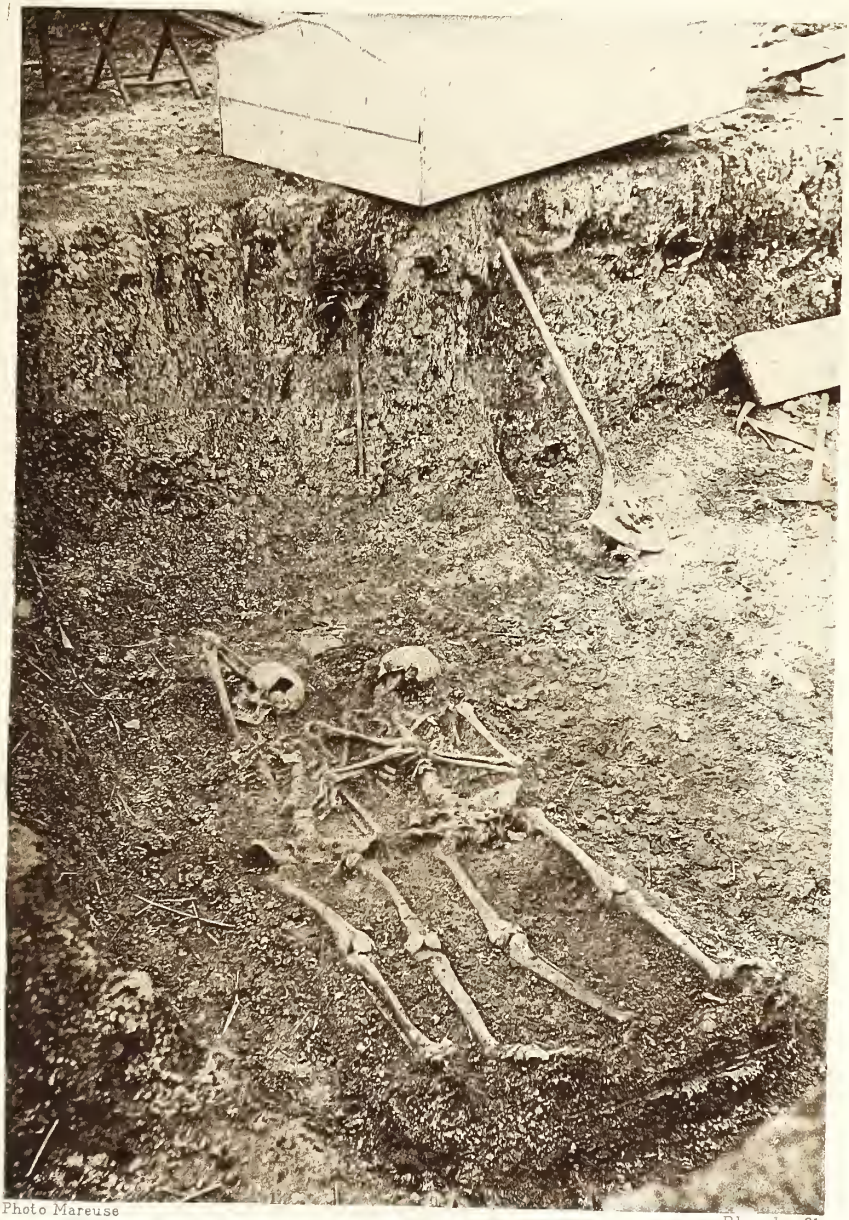

Photo Mareuse

Planche 21

SQUELETTES. Détail de l'un des couples découvert les 2.3.5 Avril 1886 à 1m50 au dessous du sol.

LES ARÈNES DE LUTÈCE

ET

LE PREMIER THÉATRE PARISIEN

Mémoire lu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 26 janvier 1894 et 8 février 1894.

EXPOSÉ DE LA DÉCOUVERTE D'APRÈS LES DOCUMENTS

PAR

CHARLES NORMAND

Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens, Directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*, Architecte diplômé par le Gouvernement.

Suite. (Voir les tomes VIII et IX.)

Le squelette du géant (*suite*).

Nous donnons ici le fac-simile réduit d'une page du *Journal des fouilles* de 1870, que M. Charles Read nous a obligeamment prêté. Le lecteur pourra ainsi apprécier l'autorité des sources auxquelles nous avons puisé pour rédiger notre travail ; il verra de quelle façon on a procédé dans la direction des fouilles. Cette page renferme également un croquis qui donne des renseignements précis sur la pose des ossements du squelette, que nous présentons aussi, dans son état restitué, sur l'héliogravure faite d'après une photographie inédite ; le Musée Carnavalet ne la possède pas, et M. Charles Read nous l'a communiquée, de façon à sauver de l'oubli ce témoin précieux ; en haut du squelette, est figuré un double mètre qui permet de se rendre compte de quelle longueur le cadavre dépassait cette mesure ; derrière sont des vases et objets trouvés dans les fouilles de 1870 ; à la gauche on reconnaît un vase à panse renflée, pouvu d'un goulot muni d'une anse. Ce vase, en forme de gros flacon, trouvé près de la tête à la place où il est figuré sur notre planche, est en terre blanche bien cuite et décoré d'ornements en peinture d'un rouge brun. On le voit aujourd'hui (1897) au Musée Carnavalet, dans une vitrine de l'une des salles du rez-de-chaussée, où l'on a recueilli les antiquités gallo-romaines de Paris. Il mesure 20 c. de hauteur, et fut trouvé le 23 avril 1870. Nous en avons donné les proportions en géométral

et nous en reproduisons ici une vue photographique [1] sur la planche en typogravure, car, par sa conservation et sa rareté, c'est une des pièces les plus importantes découvertes dans les fouilles.

M. Ch. Marcilly relate en ces termes, dans le *Journal des fouilles* (28 avril 1870, — 5 heures), l'opinion d'un juge autorisé :

« M. Franks, conservateur du Musée Britannique, visite le Musée. M. de Longpérier l'a engagé à examiner le vase trouvé avec le squelette. M. Franks le reconnaît pour parfaitement romain; il en a trouvé en Angleterre des fragments similaires qui sont au Musée Britannique. Il croit même que la fabrique d'où provient notre vase est la même que celle des exemplaires analogues du Musée Britannique, fabrique qui se trouvait dans New-Forest (Hampshire). »

D'autres archéologues pensent qu'il a été fabriqué au IXe ou au Xe siècle, et que le corps près duquel il se trouvait serait celui d'un Normand, enterré en cet endroit après la ruine de l'amphithéâtre; d'autres écrivains y ont vu, sans preuve à l'appui, le squelette d'un gladiateur ou d'un martyr chétien.

Le *Journal des fouilles* (23 avril 1870) apprend encore que « plusieurs pierres semblables à celles trouvées à la tête, couvraient les jambes ». M. Charles Read nous a rapporté verbalement que le lécythe, qui était comme neuf, était protégé contre l'écrasement par des pierres disposées en forme d'abri. Ces détails sont utiles à réunir pour se faire une idée exacte du mode de sépulture qui constitue une indication parfois précieuse. Le lieu de découverte du géant est indiqué d'après le plan provisoire dressé par l'architecte Duval, qui y a mis tous ses soins; on regrette de ne pas trouver des indications aussi exactement rapportées sur le plan-croquis du cimetière des Arènes, qui accompagne une des notices anonymes que nous a communiquée M. Read.

D'autres débris furent reconnus près du squelette : « Le long du tibia de droite et un peu au-dessous du genou, on a trouvé, dit le *Journal des fouilles*, en dehors de la jambe, une grande quantité de *petits clous ou rivets en fer*. » Ils auront servi, pensons-nous, à maintenir les diverses parties de quelque objet de matière corruptible, de bois par exemple, et placé dans le voisinage du corps; l'action du temps a détruit les parties corruptibles et les clous sont tombés entassés à terre. On aurait pu reconnaître la matière de l'objet dont ils servaient à fixer les morceaux, si on avait recueilli, puis analysé la terre dans

1. Dans quelques exemplaires de luxe du tirage à part, le vase sera reproduit en couleur, à l'aide d'un lavis à l'aquarelle.

Vendredi 22 Avril 1870

De 1 heure à 6 heures. — On continue les fouilles à l'extrémité et en dedans du podium, côté Est. On trouve beaucoup de fragments de mortier et ciment, des débris d'enduits de revêtement peints en rouge, des tuiles à rebords, et quelques fragments de pierres sculptées, entre autres un débris de chapiteau de l'époque mérovingienne. — Mr de Longpérier, accompagné de Mr Read, vient vers 5 heures ½.
— Ch. Marcilly.

Samedi 23 Avril 1870

A deux heures, en présence de Mr le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de Mr de Longpérier, de Mr Read, de Mr Brunet de Presles, etc, et sous la direction de Mr le Vte de Pontois d'Amécourt, assisté d'un grand nombre de membres de la Société, on achève de fouiller la fosse où l'on a découvert la moitié d'un squelette. Les jambes, parfaitement conservées, sont mises au jour. Les cuisses sont écartées de 0,37c, mesure prise en dehors des os; 20,15c, mesure prise entre l'extrémité des os; de 0,22c, mesure prise au dessous de l'extrémité arrondie et en dedans des os. Les jambes, depuis le talon jusqu'au haut du fémur, mesurent 1,08c; ce qui donne plus de deux mètres pour la longueur totale du cadavre. Le long du tibia de la jambe droite, et un peu au dessous du genou, on a trouvé, en dehors de la jambe, une grande quantité de petits clous ou rivets en fer.

Plusieurs pièces, semblables à celles trouvées à la tête, couvraient les jambes.

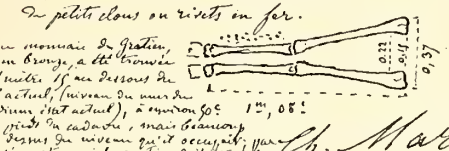

Une monnaie du Gratien, moyen bronze, a été trouvée à 1 mètre 15 au dessous du sol actuel (niveau du mur du podium, état actuel), à environ 50c des pieds du cadavre, mais beaucoup au dessus du niveau qu'il occupait; par conséquent, son intervention doit être plus ancienne.

Ch. Marcilly

Spécimen réduit d'une page du *Journal des fouilles des Arènes de Lutèce* relatant la découverte du squelette de géant.

Fac-simile photographique d'après le journal communiqué par M. Charles Read.

Les signatures varient suivant les pages.

laquelle ils se trouvaient; c'est par un procédé ingénieux de ce genre que l'on a pu déterminer, à Troie, en Asie, la nature de la construction des parties hautes des portes des remparts [1].

Le *Journal des fouilles* relate encore la découverte d'une monnaie de Gratien, moyen bronze, trouvée à 1 m. 15 au-dessous du sol actuel (niveau du mur du Podium, état actuel en 1870), à environ 50 centimètres des pieds du cadavre; mais comme cette pièce était beaucoup au-dessus du niveau occupé par le squelette, on est peut-être en droit d'en inférer que son inhumation doit être antérieure au règne de Gratien. (367 après J.-C. à 383.)

Le squelette du géant, le seul qui ne soit point moulé et qu'on ne peut voir au Musée Carnavalet, se trouvait à peu près vers le centre de l'Arène; on voit son lieu de sépulture sur notre PLAN DU CIMETIÈRE DES ARÈNES, qui porte l'indication de la place où l'on découvrit chaque squelette.

Les trois squelettes tête-bêche trouvés le lundi 9 mai 1870 [2].

Au même niveau que le géant on a découvert en 1870 d'autres sépultures. L'une, d'un aspect très saisissant, se compose de trois squelettes réunis dans la même fosse, enchevêtrés les uns dans les autres, tête-bêche, la tête de l'un reposant entre les pieds des deux autres. Le bras d'une des deux femmes enterrées côte à côte passait sous le corps de l'autre [3]; une autre femme, couchée sur le côté gauche, avait les mâchoires grandes ouvertes et encore garnies de toutes leurs dents; l'épine dorsale était affreusement contournée. Les squelettes portaient encore des anneaux aux doigts; deux têtes étaient tournées vers le sud; l'autre tête l'était vers le nord, et les mains de ce squelette étaient étendues sur le corps de ses compagnons. Nous donnons, dans le volume en tirage à part, une vue des trois squelettes tête-bêche, dans leur état au moment de la découverte, d'après une photographie inédite de M. Charles Read, bien plus expressive que le cliché n° 256 que la Ville a fait faire pour conserver ce précieux souvenir.

1. Voyez notre volume *La Troie d'Homère*, premier livre du *Corpus des Monuments Grecs de Charles Normand* (page 31).
2. Date fournie par le *Journal des fouilles* de M. Charles Read.
3. Les squelettes des Arènes de Paris, par un descendant du gallo-romain Faber (Charles Lefebvre). Juin 1870.

Une note de M. Charles Read, confirmée par celle de M. A. Gindre dans le *Journal des fouilles*, établit que la découverte eut lieu le lundi 9 mai 1870, à 2 heures. Déjà dans la matinée on avait trouvé un fragment de tibia et beaucoup de fragments d'os. Il convient peut-être de rapprocher de cette mention, celle de la découverte de fragments de vases, les uns « en terre grossière », les autres « en poterie noire à ornements en relief » ; ou bien encore « en poterie samienne et ornementée ». Ne seraient-ce point des vases funéraires comme celui qu'on avait trouvé près de la tête du géant ? Malgré nos efforts pour rassembler des renseignements désordonnés, les indications relatives aux fouilles n'offrent pas assez de précision pour fixer l'opinion sur ce point intéressant.

Le groupe des deux femmes, trouvé les 12 et 13 mai 1870.

Les squelettes juxtaposés de deux corps de femmes présentaient des attitudes contournées, qui semblent donner le témoignage d'une mort violente. Le *Journal des fouilles*, du 12 mai 1870, annonce que « MM. Marcilly et Ch. Lemaître ont fait découvrir le commencement d'un squelette » ; à la date du lendemain 13 mai, M. Ch. Marcilly donne ce renseignement complémentaire : « Les deux squelettes trouvés hier jeudi, et dont il est parlé plus haut, n'ont pas été trouvés à l'endroit qu'il indique. Je surveillais les ouvriers, vers 1 heure, quand un coup de pioche détacha un fragment d'os. C'était le dessus du tibia du squelette de gauche. Aussitôt je fis prendre les précautions nécessaires, et surtout je cherchai à me rendre compte de la position du corps afin d'éviter un coup de pioche malencontreux. C'est une heure après, environ, que l'on s'aperçut que le corps n'était pas seul. » Nous donnons ici la vue du groupe de ces deux squelettes de femmes, prise le 14 mai 1870, par M. P. Emonts (n° 255 de sa collection pour le service de la Ville).

Le groupe des cinq squelettes découvert le mercredi 15 juin 1870.

Bien que le *Journal des fouilles* ne mentionne point le fait, nous savons par le journal *le Cosmos* du 25 juin 1870 que ce fut le mercredi 15 juin 1870 qu'on découvrit la tombe des cinq squelettes; de son côté, M. Ch. Marcilly, dans le *Journal des fouilles* du 15 juin, écrit ces mots :

« On commence à dégager un squelette, situé à peu de distance des deux corps, près du mur du couvent. » — Et dans le Bulletin du lendemain 16 juin, on trouve ceci : « Robert continue de dégager les squelettes nouvellement découverts ; il trouve un fragment de poterie rouge avec un filet en creux ; on est obligé d'enlever une partie de la maçonnerie afin de dégager une quatrième tête. »

Le groupe comprenait trois squelettes de femmes et deux squelettes d'hommes, serrés les uns contre les autres ; il était vraiment bizarre : un homme paraissait avoir la tête séparée du corps et rajustée tant bien que mal ; un autre homme avait l'épine dorsale broyée et tordue ; les femmes avaient les mains croisées sur le bassin. Lors de la découverte, nous a dit M. Charles Read, les os étaient rougeâtres et sanguinolents ; le tout présentait l'aspect macabre d'une danse de morts ricanant. L'enlèvement du groupe des cinq squelettes eut lieu le 27 juillet 1870, ainsi que l'établit le *Journal des fouilles* ; un cliché pris le 4 juillet 1870 montre leur place.

Poursuivons notre énumération des squelettes par ordre chronologique, en étudiant à présent ceux qui ont été trouvés en 1886.

Le rapport de M. Du Seigneur renseigne sur le squelette isolé et sur les deux couples découverts en 1886[1], et précise (*Bulletin municipal officiel*, 11 avril 1886, p. 728) les circonstances de la découverte. Nous reproduisons ici ce passage de son travail.

1° Le squelette isolé trouvé le 17 mars 1886.

« Enfin, le 17 mars 1886, apparaissait couché, à 1m 65 au-dessous du sol de l'arène, le SQUELETTE fort bien conservé d'un de nos ancêtres ; la tête placée vers l'occident mesurait 1m 75 de longueur du sommet du crâne au calcaneum ; les pieds s'appuyaient contre une pierre informe. La découverte de ce squelette ayant commencé du côté de la pierre, et celle-ci ayant été dérangée, les différents segments des pieds ne sont pas restés en place. Le corps semble avoir été placé très à

1. Nous présentons leur aspect au moment de la découverte, d'après les clichés que M. Mareuse a eu l'idée fort heureuse de prendre à cette époque ; la bienveillance qu'il a mise à nous les communiquer avec plusieurs autres de ses beaux clichés, nous permet d'en faire profiter l'histoire de Paris et les *Amis des Monuments et des Arts*, comme d'en sauvegarder le souvenir par une reproduction inaltérable en taille-douce.

Gourde en terre cuite trouvée dans les Arènes en 1870.

Fac-simile d'une lithographie inédite préparée pour un ouvrage projeté par les défenseurs des Arènes.

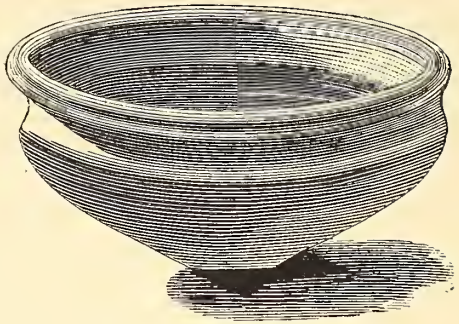

Fouilles de 1870.

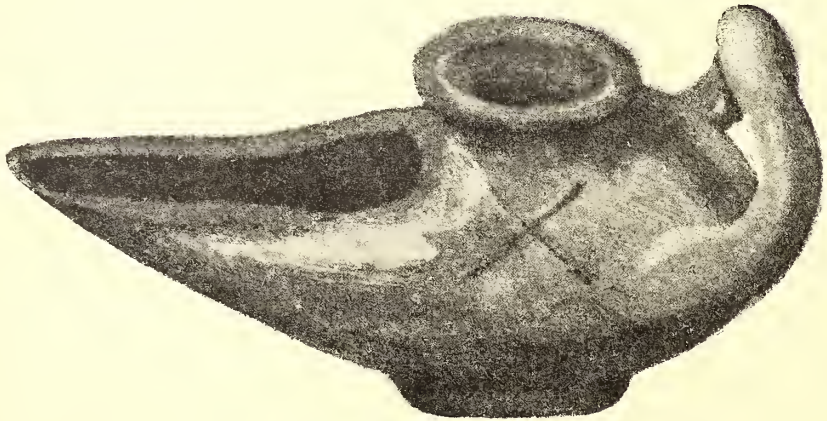

Voir une autre vue de cette lampe, parue dans le texte.

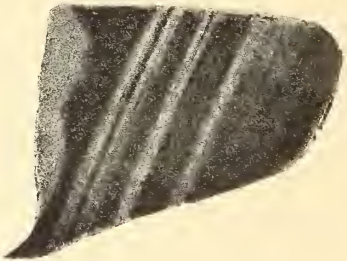

Objets en terre cuite trouvés dans les Arènes. Fouilles de 1870.

Fac-simile d'une lithographie inédite d'un ouvrage projeté sur les Arènes par leurs défenseurs.

Patène en terre de Savigny
(du XIVe au XVIe siècle).

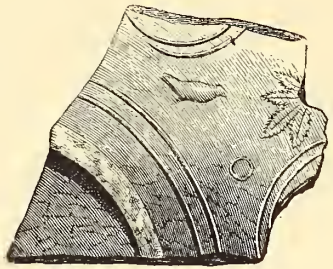

Fouilles de 1870.

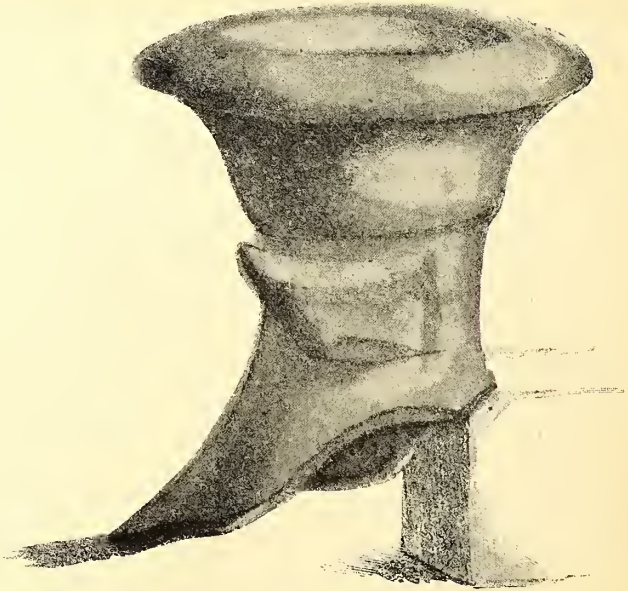

Fragment de goulot trouvé dans les Arènes de Lutèce. Fouilles de 1870.

Voir une autre vue du même goulot, parue dans le texte.

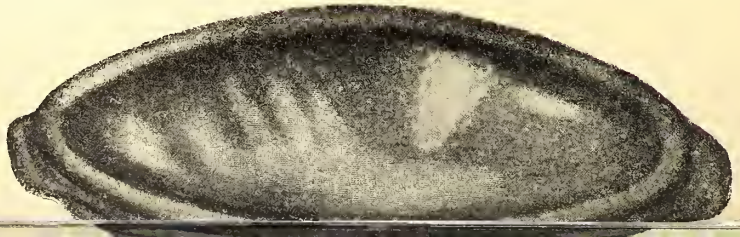

Fac-simile d'une lithographie inédite d'un ouvrage projeté sur les Arènes par leurs défenseurs.

Cliché n° 306. — Arènes de Lutèce. — État de la s

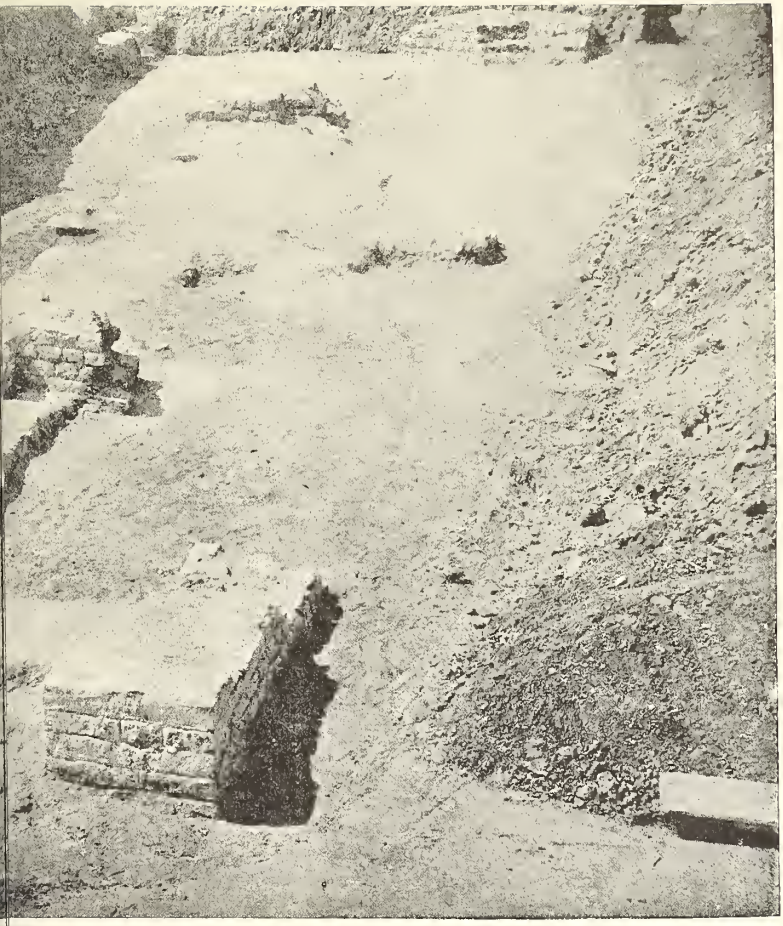

se du Théâtre au moment de sa mise au jour en 1883.

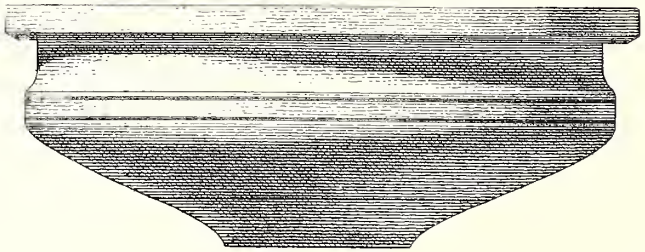

Fig 8

Echelle
des Fig 1 2. 3. 4. 5 et 6
au 1/10e de l'Exécution

Echelle
de la Fig 7 au 1/4 d'Execution
— id — 8 au 1/2 — id —
— id — 9 Grandeur — id —

Fig 10

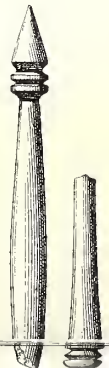

Fig 9

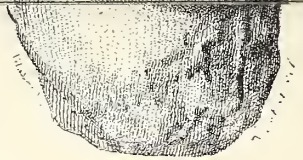

Tête en marbre trouvée en 1870,
par M. Destors et conservée chez sa mère.

Fig 7

Voir la vue perspective de ce vase
funéraire sur la planche 8.

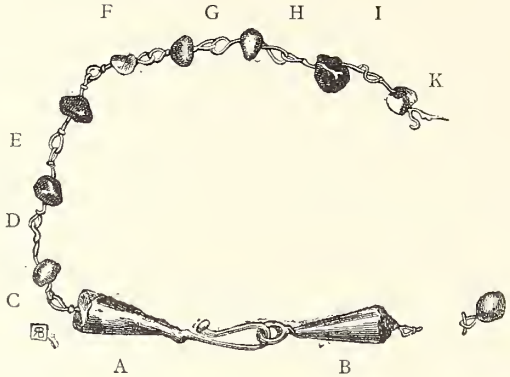

Fragment de collier trouvé aux Arènes de Lutèce le 25 mars 1870. Les deux lobes A et B du fermoir et les petits fils C D E F G H I K, qui relient de petites pierres bleues et de petites perles, sont en or natif (grandeur de l'original).

0m, 20

0 m, 145

Vase funéraire trouvé contre la tête du géant découvert le 23 avril 1870, à une soixantaine de centimètres au-dessous du niveau de l'Arène.
Hauteur : vingt-sept centimètres.

Terre blanche décorée d'ornements en peinture rouge brun.

Conservé au Musée Carnavalet.

Le même vase est figuré en géométral sur la planche 27.

Vue de face.

Tête antique inédite trouvée dans les fouilles des Arènes de Lutèce.
Photographies prises par Edgard Mareuse.

Conservée au Musée Carnavalet.

Les bras retrouvés le 4 septembre à proximité ont pu appartenir à la même statue.

Voir la face de cette tête sur la planche 29 et la vue de trois quarts sur la planche 31.

Vue de profil.

Conservée au Musée Carnavalet.

Voir la vue de trois quarts sur la planche 31.

Trouvée le 11 septembre 1885 à un mètre de profondeur au-dessous du sol de l'Arène (décrite dans le rapport inséré au Bulletin municipal officiel du 15 novembre 1885, p. 2135, 1re colonne).

Photographie de M. Mareuse.

Vue de trois quart de la tête découverte le 11 septembre 1885. — Voir sur les planches 30 et 31 les vues, de face et de profil, de la même tête.
Fragment d'une corniche à modillon vue par en dessous.

Deux inscriptions et une corniche [illegible]

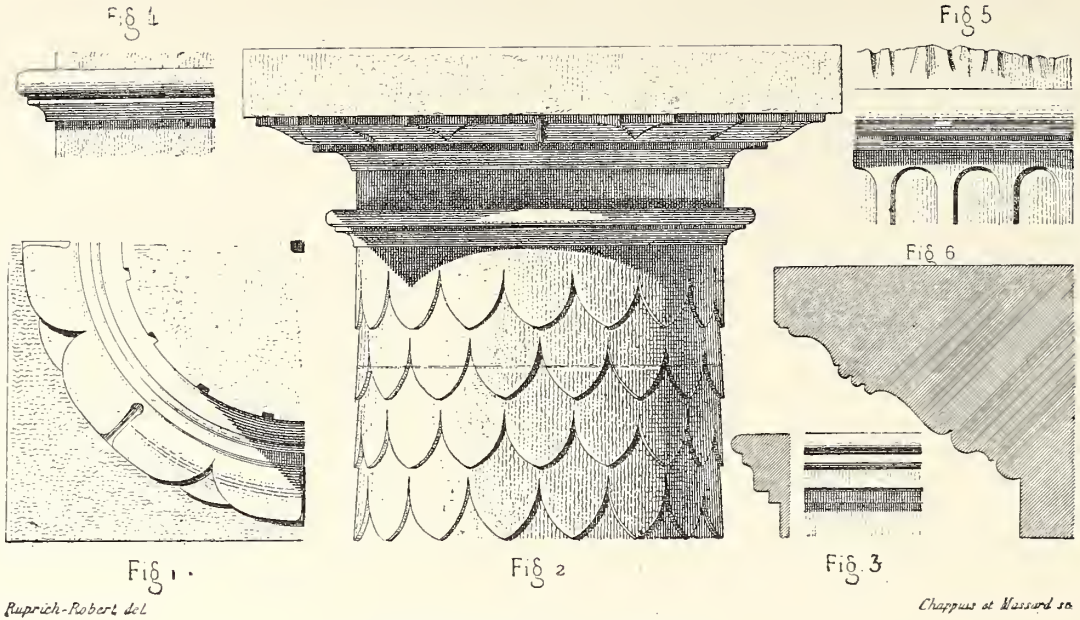

ARENES DE LUTECE

Fragments trouvés dans les fouilles en 1870

Ce chapiteau et la moulure dont le profil est à droite sont conservés aujourd'hui au Musée Carnavalet. Voir ci-dessus la vue photographique de la corniche (fig. 6).

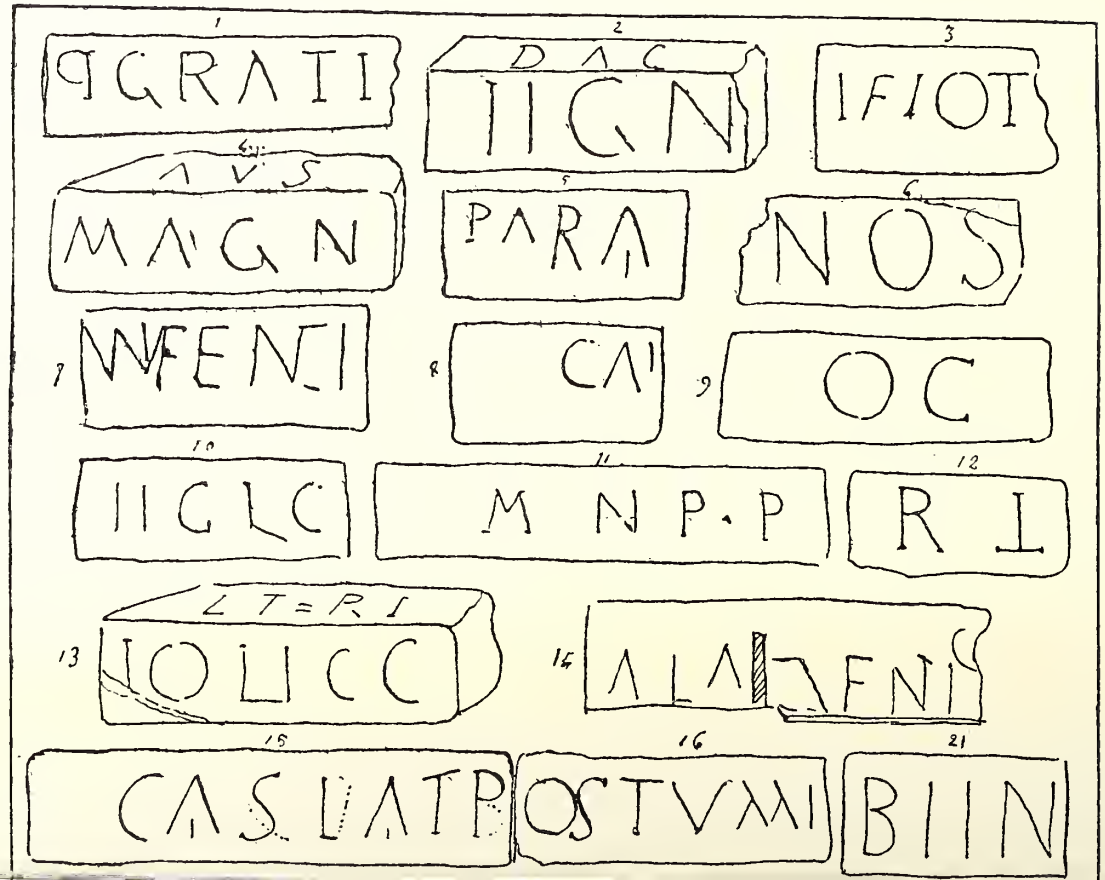
1
GRATI
2
DAC
IIGN
3
IFIOT
4
AVS
MAGN
5
PARA
6
NOS
7
FENI
8
CA
9
OC
10
IIGLC
11
M N P·P
12
R I
13
LT=RI
IOLICC
14
ALA
FENI
15
CASLATP
16
OSTVMI
21
BIIN

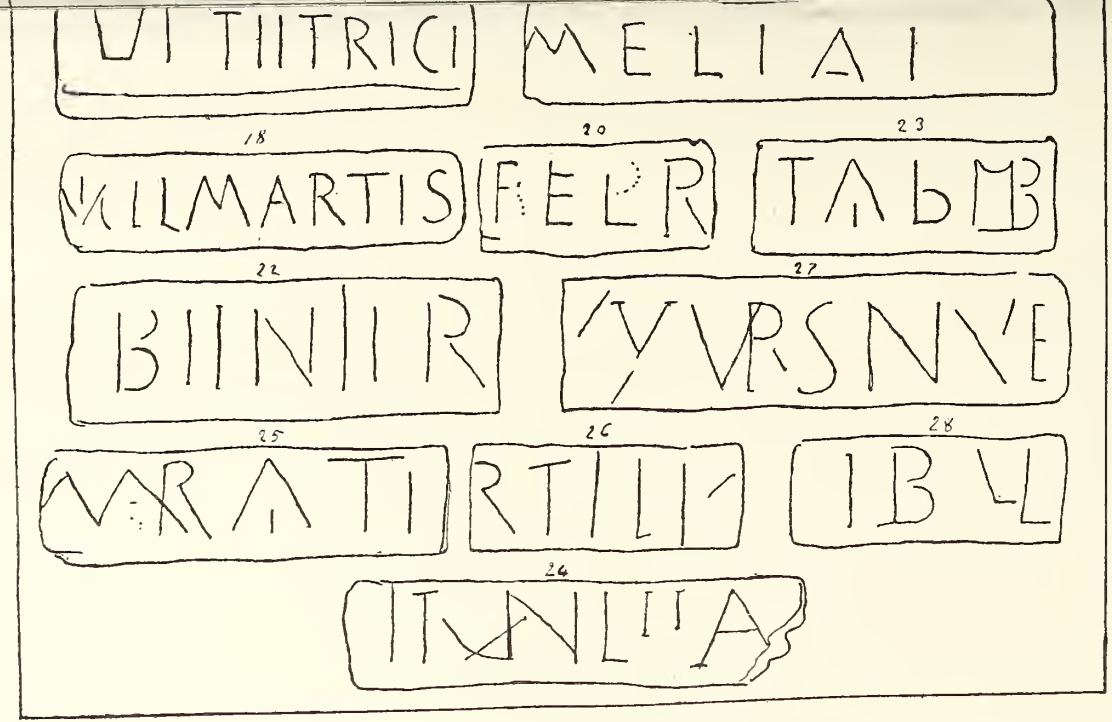

Liste des Inscriptions des Arènes ou premier Théâtre parisien trouvées en 1845-1847 au parvis Notre-Dame, et en 1870 au Théâtre-Arène.

Fac-simile (à la même échelle) de la gravure publiée dans le *Journal des Savants* (octobre 1873) pour accompagner l'article d'Adrien de Longpérier

Voir la planche 35 et le fac-simile photographique sur la planche 16.

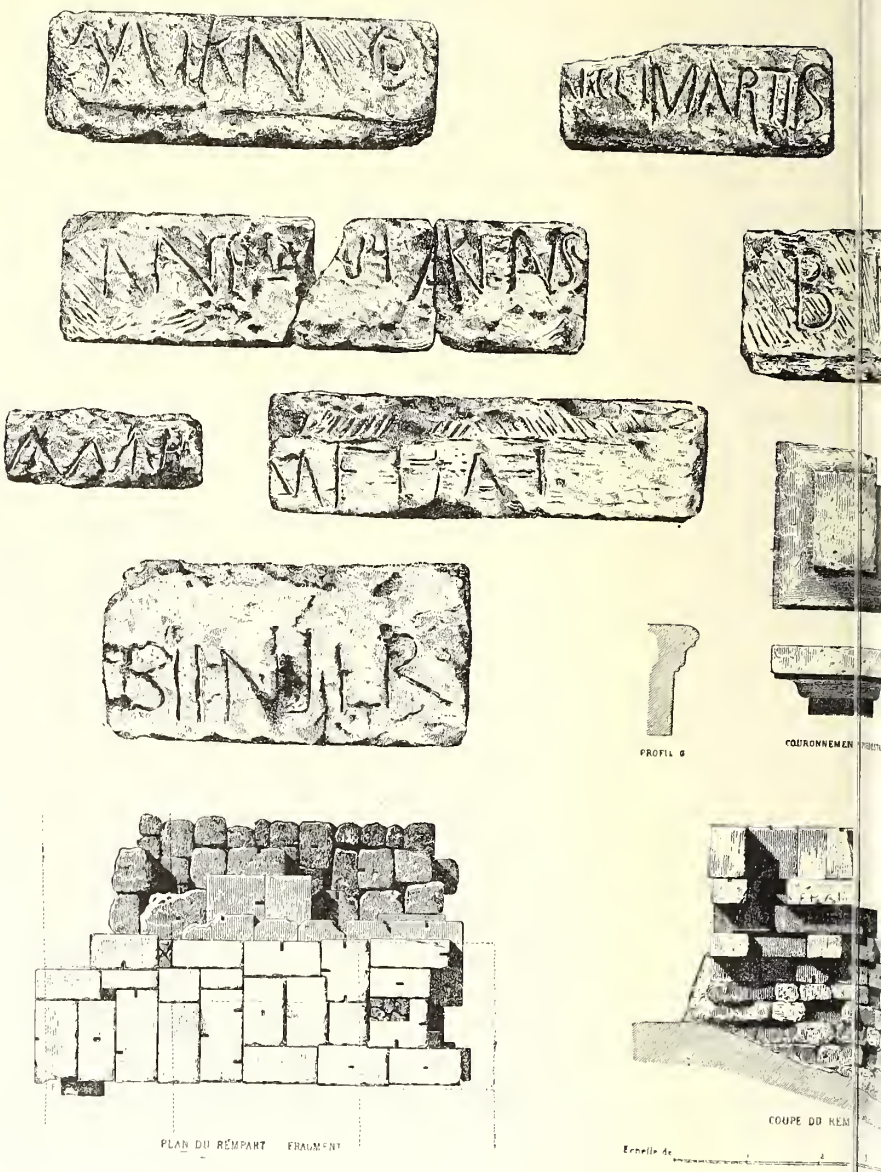

T. Vacquer, del.

Inscriptions provenant du Théâtre-Arène de Lutèce et trouvées dans un mur de la Cité, découvert sur le parvis N-D
La découverte, en 1870, d'inscriptions dans le Théâtre-Arène de Lutèc

Fac-simile réduit de la planche XX de la *Statistique monumentale de Paris*, par Albert Lenoir. Ces inscrip
et sur la planche 36 l'aspect photogr

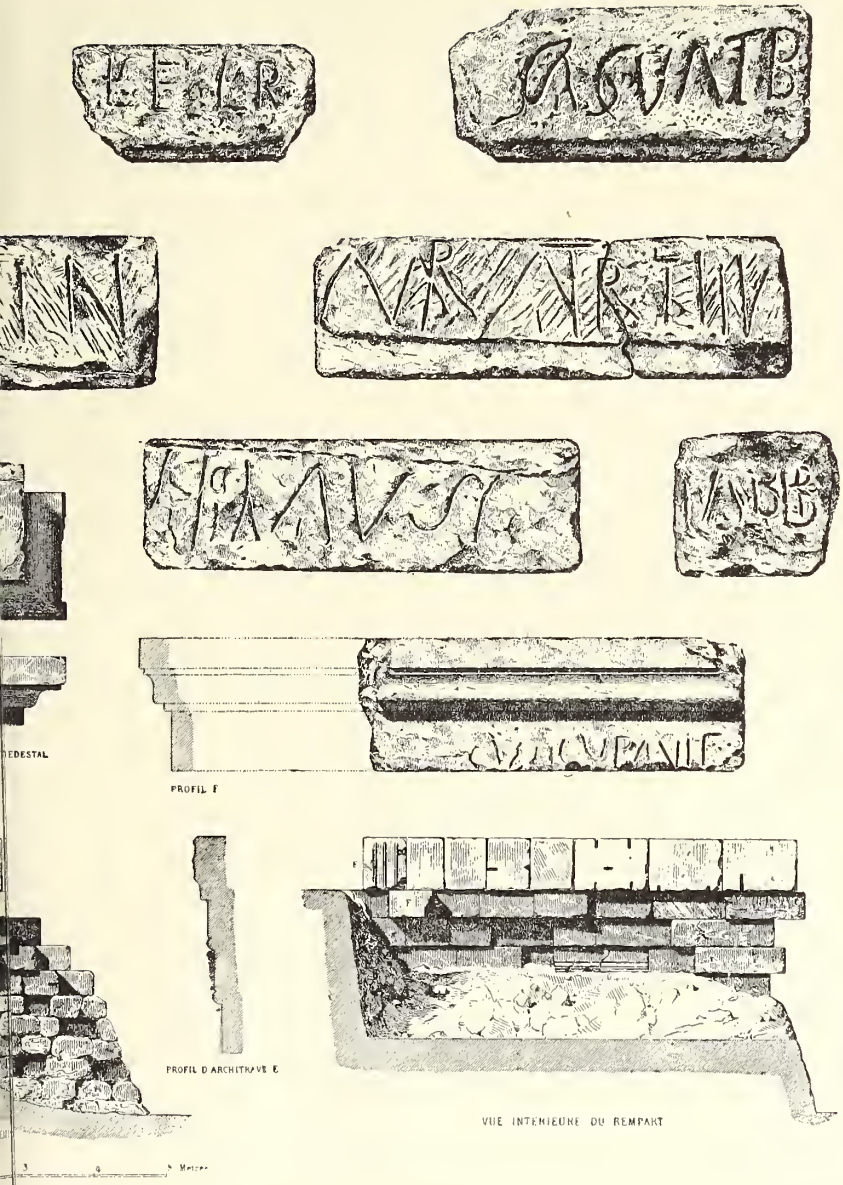

N-Dame en 1847. — Ce rempart est représenté au bas de la présente planche en plan, coupe et vue intérieure. permis le rapprochement des deux séries d'inscriptions découvertes.

, longtemps conservées au Musée de Cluny, sont aujourd'hui au Musée Carnavalet : voir la planche 34 que de l'autre suite d'inscriptions.

Le bloc supérieur est le n° 7

5

16

17

1

Le bloc inférieur est l

Inscriptions au Musée Carnavalet : ce sont peut-être des gradins portant l'indic

Pierres trouvées dans les fouilles de 1870 et qui

Les numéros donnés aux blocs sont ceux que de Longpérier a donn

Voyez les pl

dessous, le n° 14.

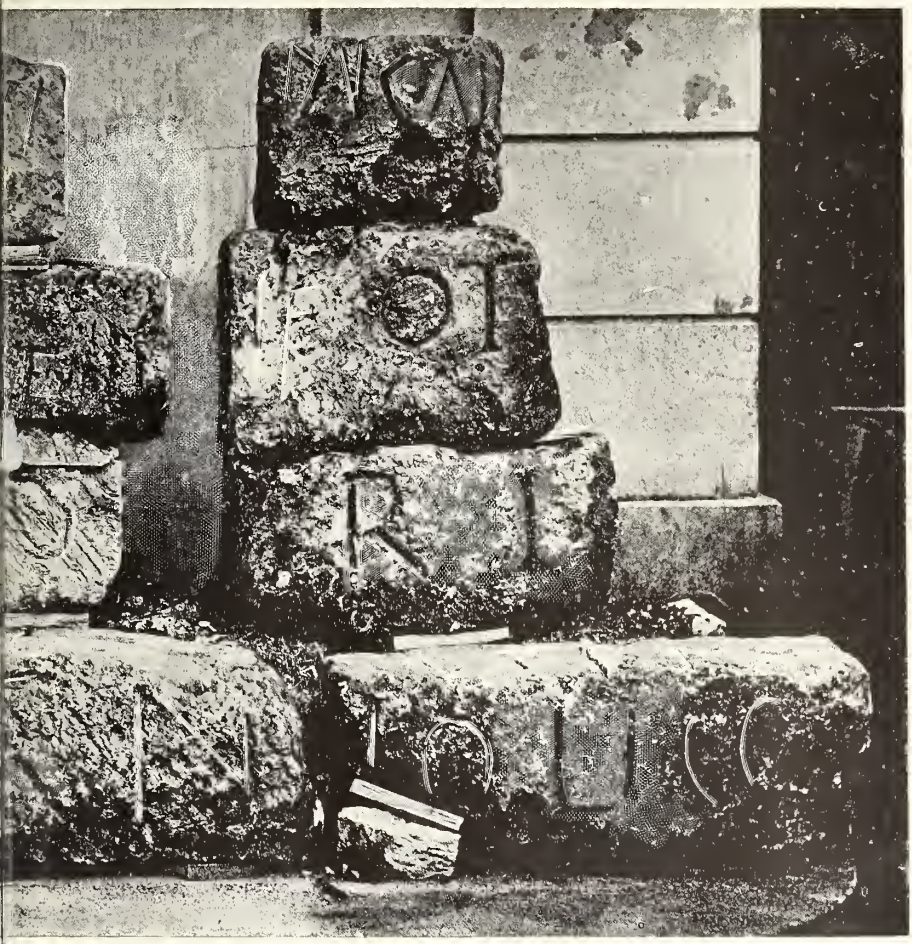

8

3

12

13

2 ; au-dessus, le n° 6.

n des personnages auxquels étaient réservées les places qui leur étaient attribuées.

cté de tout temps conservées au Musée municipal.

aux fragments correspondants (voyez son étude sur les *Pierres écrites*).

ges 34 et 35.

ARÈNES DE LUTÈCE

Etat actuel des découvertes

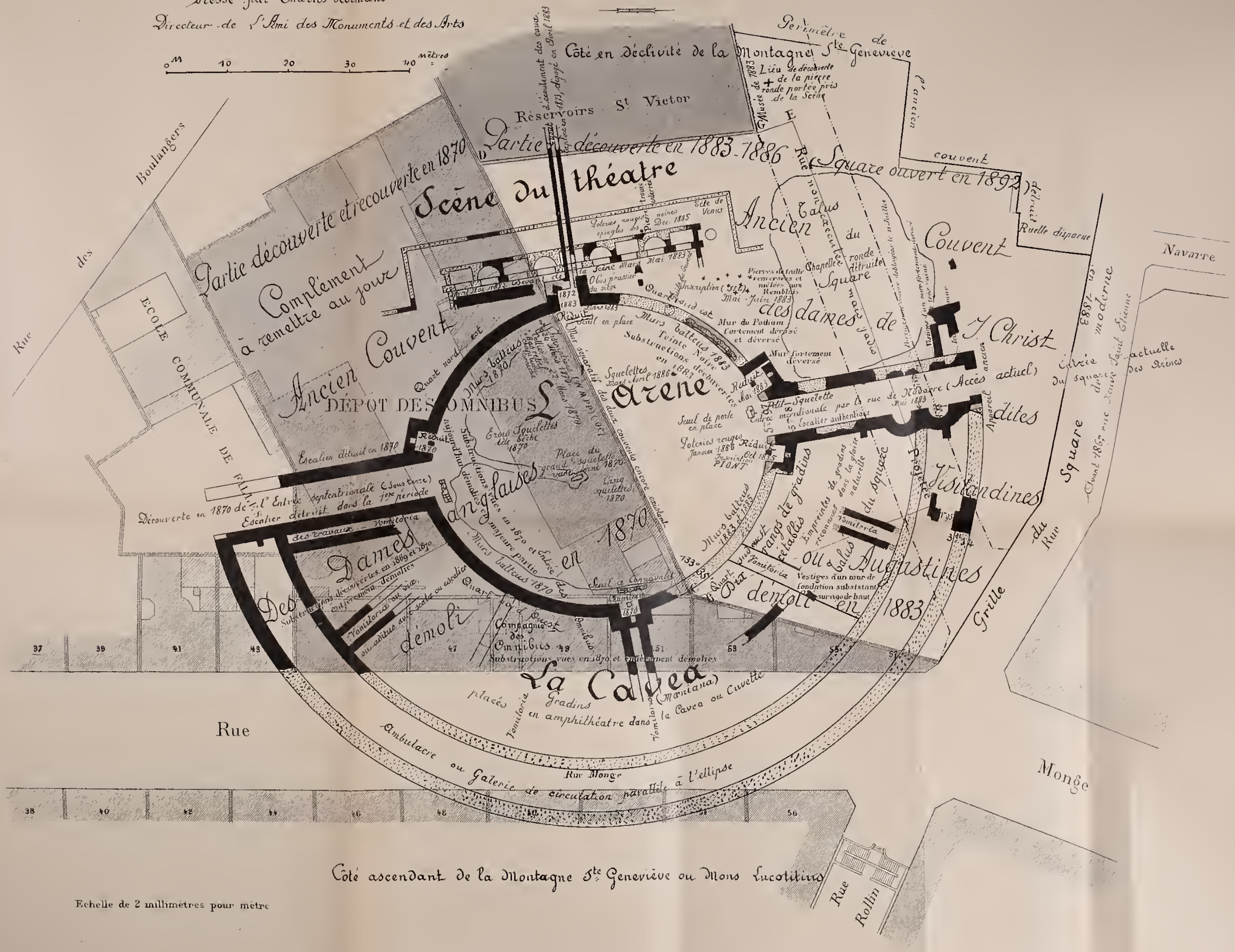

Echelle de 2 millimètres pour mètre

La partie teintée en gris est celle mise au jour en 1870, remblayée en 1870 et qu'il convient de rendre à la lumière.
La partie non teintée (à droite), fut découverte en 1883; là on trouve le Square public où l'on peut voir environ la moitié de l'édifice.

Le lever est de Vacquer.
Les indications sont de Charles Normand.

l'étroit dans la fosse qu'on lui a creusée ; il n'y a pas plus de 33 centimètres de largeur d'une épaule à l'autre ; la tête, tournée vers la droite, est celle d'un jeune sujet ; les dents sont d'une parfaite conservation. »

2° Le premier des deux couples de squelettes trouvés en 1886.

« Voulant faire dégager la sépulture sans détériorer ces restes humains, ordre fut donné de refouiller le sol à dix mètres de là, presque en face de la grande entrée. Le 2 avril au matin, à cette nouvelle place, et à 1m 50 au-dessous du sol de l'arène, un AUTRE SQUELETTE se présente le bras droit relevé en l'air, le coude menaçant et les phalanges disposées derrière le crâne ; entre les phalanges des orteils du pied droit, j'ai recueilli un tout PETIT CLOU EN FER rongé par la rouille. Le samedi matin 3 avril (1886) on retrouve couché tout à côté de lui un SQUELETTE DE LA MÊME TAILLE, 1m 68 environ (mais cette longueur n'est peut-être pas exacte, vu l'affaissement que les corps ont subi) ; celui-ci est dans une posture plus calme, il tourne la tête du côté de son dernier compagnon dont le bras gauche lui couvre le thorax.

3° Le second couple de squelettes trouvés en 1886.

« Enfin, le lundi 5 avril, NOUVELLE SÉPULTURE MISE AU JOUR ; ici encore, une INHUMATION SIMULTANÉE ; ces DEUX derniers endormis possèdent comme les précédents une solide et intacte denture ; celui de gauche a la bouche grande ouverte et montre une double rangée de seize dents blanches ; à proximité de la rotule de la jambe droite, nouvelles traces de rouille et petits débris de fer.

« Nous sommes donc, aujourd'hui 8 avril (1886), en présence de cinq squelettes humains qui viennent nous parler de la plus lointaine époque de notre histoire nationale. En 1870, lors des premières fouilles opérées sur la partie des Arènes occupée actuellement par la Compagnie des omnibus, de semblables sépultures furent découvertes, et vous vous souvenez tous, Messieurs, des controverses très ardentes que souleva cette trouvaille. L'abbé Michon, le graphologue, voulait reconnaître des martyrs ; des archéologues optaient pour des gladiateurs ; d'autres enfin ne voulaient voir là que des représentants de la dernière période mérovingienne. Le vaste champ des conjectures est de nouveau ouvert à toutes les opinions ; mais nous tâcherons, cette fois,

d'aider autant que possible les études des savants, en continuant nos recherches avec la plus stricte minutie. Déjà, un de nos savants les plus illustres, l'éminent professeur d'anthropologie au Museum, M. de Quatrefages, s'est ému de nos découvertes ; il est venu lundi dernier, à 4 heures, examiner les trois premiers squelettes qui n'ont rien de romain, assure-t-il, et se rapprochent assez comme type de ceux qu'on a retrouvés dans les fouilles d'Alise.

« Pour rapprocher et reconnaître le type exact des individus, il faut d'ailleurs qu'on puisse mesurer les ossements, les examiner de près et à loisir ; pour cela il serait très urgent de commencer par les solidifier, ce qui est très facile, nous a assuré M. Stahl, l'habile mouleur naturaliste du Jardin des Plantes. Il faudrait ensuite mouler en leur entier les différents groupes de squelettes, et tâcher de les enlever[1] d'une pièce avec la couche d'argile sur laquelle ils reposent. Ces diverses opérations nécessiteront certains frais qu'il est bon de prévoir.

« Je dois ajouter que M. Hamy, aide-naturaliste au Museum, a pris aussi le plus grand intérêt à l'examen de ces différentes sépultures, et a constaté que les *sujets reposaient non sur un terrain de remblai, mais sur le sol vierge.*

« Enfouis à 1^m 60, en moyenne, au-dessous du sol de l'Arène proprement dite, ces restes humains ont encore supporté pendant des siècles un excédent de 5^m 40 de terre superposée, c'est-à-dire que, par rapport au sol du jardin de l'ancien couvent, ils étaient à sept mètres sous terre. »

4° Le squelette trouvé en 1881 et sur lequel s'élevait le mur oriental de l'entrée méridionale.

En faisant les fouilles qui amenèrent la découverte de l'entrée méridionale de la rue de Navarre, on trouva en un point voisin de son débouché dans l'arène un squelette en travers duquel était bâti le mur oriental dudit couloir.

1. J'ai assisté à l'enlèvement de ces squelettes par M. Du Seigneur ; après avoir creusé une rigole autour du bloc de terre sur lequel reposait le squelette, on glissait par-dessous cette terre des planches et madriers ; on établissait ainsi un faux plancher, portant le squelette avec sa motte de terre ; on soulevait le tout et on le déposait au Musée provisoire.

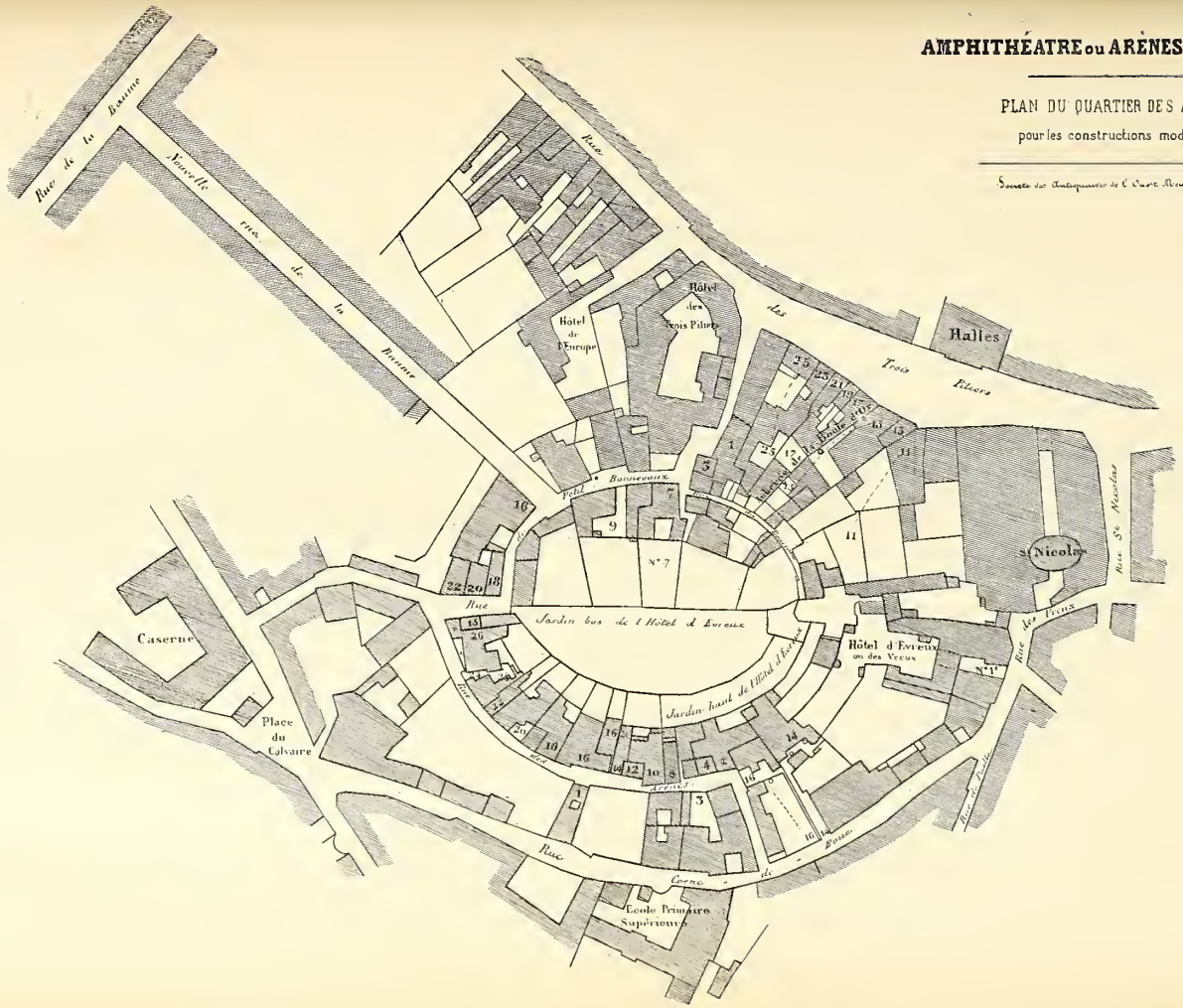
AMPHITHÉATRE ou ARÈNES de POITIERS.
PLAN DU QUARTIER DES ARÈNES
pour les constructions modernes
Halles
Hôtel des Trois Piliers
Hôtel de l'Europe
Hôtel d'Evreux ou des Veaux
St Nicolas
Caserne
Place du Calvaire
Jardin bas de l'Hôtel d'Evreux
Jardin haut de l'Hôtel d'Evreux
Rue des Trois Piliers
Rue de la Baume
Nouvelle rue de la Baume
Rue Corne de Bœuf
Rue St Nicolas
Rue des Veaux
Rue du Pont
Rue Bonneroux
Rue Arènes
Rue Arènes
Rue Arènes

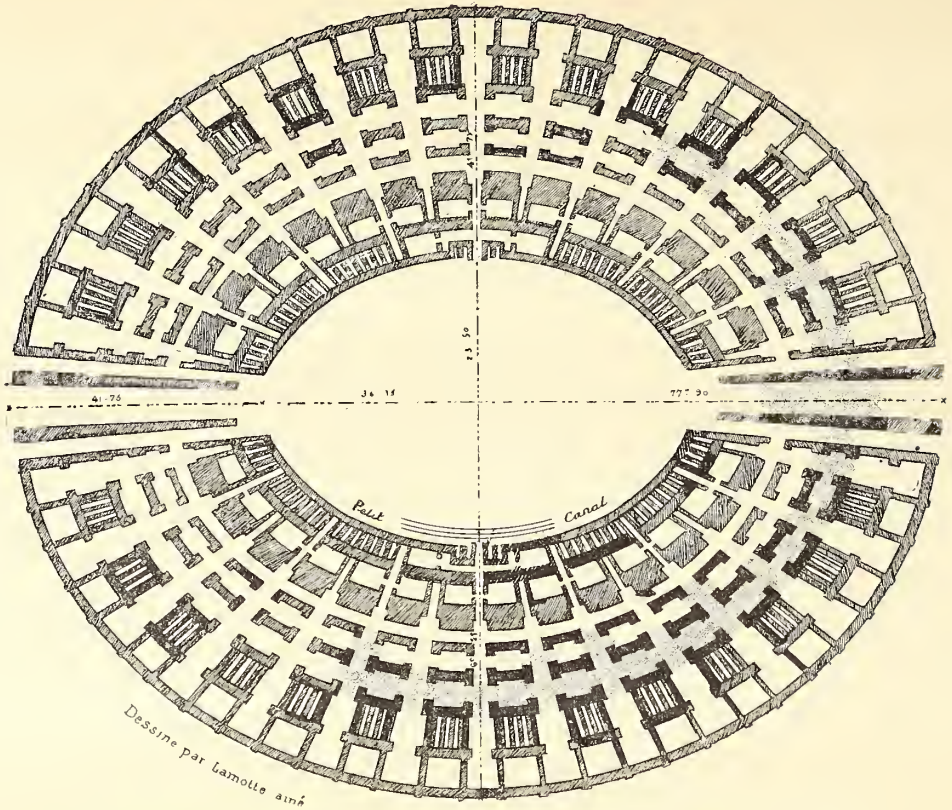

Amphithéâtre de Poitiers, à titre de parallèle. (*D'après la Société des Antiquaires de l'Ouest.*)

Il me paraît intéressant de rapprocher de la description de ce cimetière la mention qu'on trouve dans Corrozet à la page 10 v° de l'édition de 1561; on y lit ces mots : « Il n'y a pas longtemps qu'en une rue, vis-à-vis de Sainct-Victor, en pavant icelle rue qui ne l'avoit onc esté, nous fust moustré au milieu d'icelle un sépulcre de pierre, long de cinq pieds ou environ, au chef et au pied de laquelle furent trouvées deux médailles antiques de bronze. »

V. PIÈCES ANNEXES

On a reproduit, dans le cours de ce travail, les extraits d'écrits des anciens auteurs qui se sont occupés des Arènes. On a donné également la teneur des actes officiels relatifs à ce monument. Nous nous contenterons donc de reproduire ici les pièces suivantes. L'une émane de M. Barras, le chef distingué qui sert avec tant de soins les intérêts de la Ville et de ses souvenirs. Il a, on le sait, grandement contribué à la sauvegarde de l'Ancienne Faculté de Médecine. Voici ce document :

« Paris, le 14 mai 1895.

« Monsieur,

« J'ai l'honneur de vous accuser réception et de vous remercier du numéro que vous avez bien voulu m'adresser, du *Bulletin de la Société des Amis des Monuments parisiens.*

« J'ai lu, avec le plus vif intérêt, la partie, que ce numéro renferme, de votre mémoire sur les Arènes de Lutèce : et cela m'a amené à rechercher si, dans les titres de propriété du square que la Ville a fait établir sur l'emplacement des Arènes, il ne se trouverait pas quelque renseignement curieux.

« L'acquisition faite par la Ville de Paris remonte au 18 octobre 1883. La Société Naud, son auteur, tenait l'immeuble, depuis le 9 novembre 1882, des héritiers de Mme Blanc, M. Edmond Blanc et le prince et la princesse Radziwil. C'était, plus anciennement, la propriété des religieuses de la Visitation, qui en avaient fait l'acquisition, partie le 1er avril 1819, de Jean-François Segond, acquéreur du Domaine national, le 12 Messidor an IV, et partie, des sieur et dame Brès, le 28 décembre 1820. M. Pons, père de Mme Brès, tenait lui-même cette partie d'immeubles du Domaine national, suivant contrat du 9 Messidor an IV.

« Enfin l'ensemble provenait de la Congrégation de Notre-Dame, ordre de Saint-Augustin.

« Je tiens d'ailleurs ces titres à votre disposition, dans le cas où vous seriez désireux d'en prendre communication.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

« *Le Chef du Domaine de la Ville,*

« BARRAS. »

L'autre pièce est la suivante :

« Paris, 25 novembre 1895.

« *Copie de la lettre adressée le 22 mai 1870 à M. Thiers par M. de Ménorval.*

« Monsieur,

« J'ose vous distraire quelques minutes de vos occupations de député de Paris pour vous entretenir des *Arènes* découvertes rue Monge.

« Vous les avez certainement déjà vues, mais les avez-vous visitées de nouveau depuis les fouilles les plus récentes? Profitant du bénéfice le plus clair du plébiscite, le congé du samedi, j'y suis allé pour la troisième fois hier, et j'en reviens tout ému, et agité par la crainte que ces souvenirs précieux, conservés d'une manière si extraordinaire, ne disparaissent bientôt.

« A un mètre environ au-dessous du sol de l'arène, on a trouvé trois squelettes placés côte à côte (celui du milieu, la tête vers l'ouest; les deux autres, la tête à l'est) portant des traces de mort violente; — à quelque distance de ce groupe, le squelette d'une femme couchée sur le ventre, les mains ramenées sur le dos, une jambe cassée, l'épine dorsale brisée; la tête se retourne en l'air; la bouche, garnie de toutes ses dents, est demeurée démesurément ouverte; un peu plus loin, autre squelette dans des conditions analogues. Tous ces corps n'ont pas la rigidité cadavérique; ils semblent avoir été enterrés à la hâte, *encore vivants*, ou bien très peu d'heures après leur mort. Voilà le champ ouvert à toutes les suppositions, et déjà l'imagination s'est donnée carrière :

« Martyrs, que des mains pieuses seraient venues ensevelir secrètement la nuit, dans l'endroit même où ils avaient succombé? — Chrétiens triomphants, qui auraient interrompu violemment les derniers jeux du Cirque, massacré les employés et enfoui leurs corps? — Il y a lieu, en tout cas, à une étude sérieuse et à des fouilles méthodiques. La moitié du Cirque seule est dégagée, et tout fait espérer de nouvelles découvertes aussi intéressantes que les premières, si l'on peut continuer

Pl. 1re

AMPHITHÉÂTRE OU ARÈNES DE POITIERS

Plan général

DES RUINES ET DES CONSTRUCTIONS MODERNES

QUI LES RECOUVRE ET LES ENVIRONNE

(Mai 1843.)

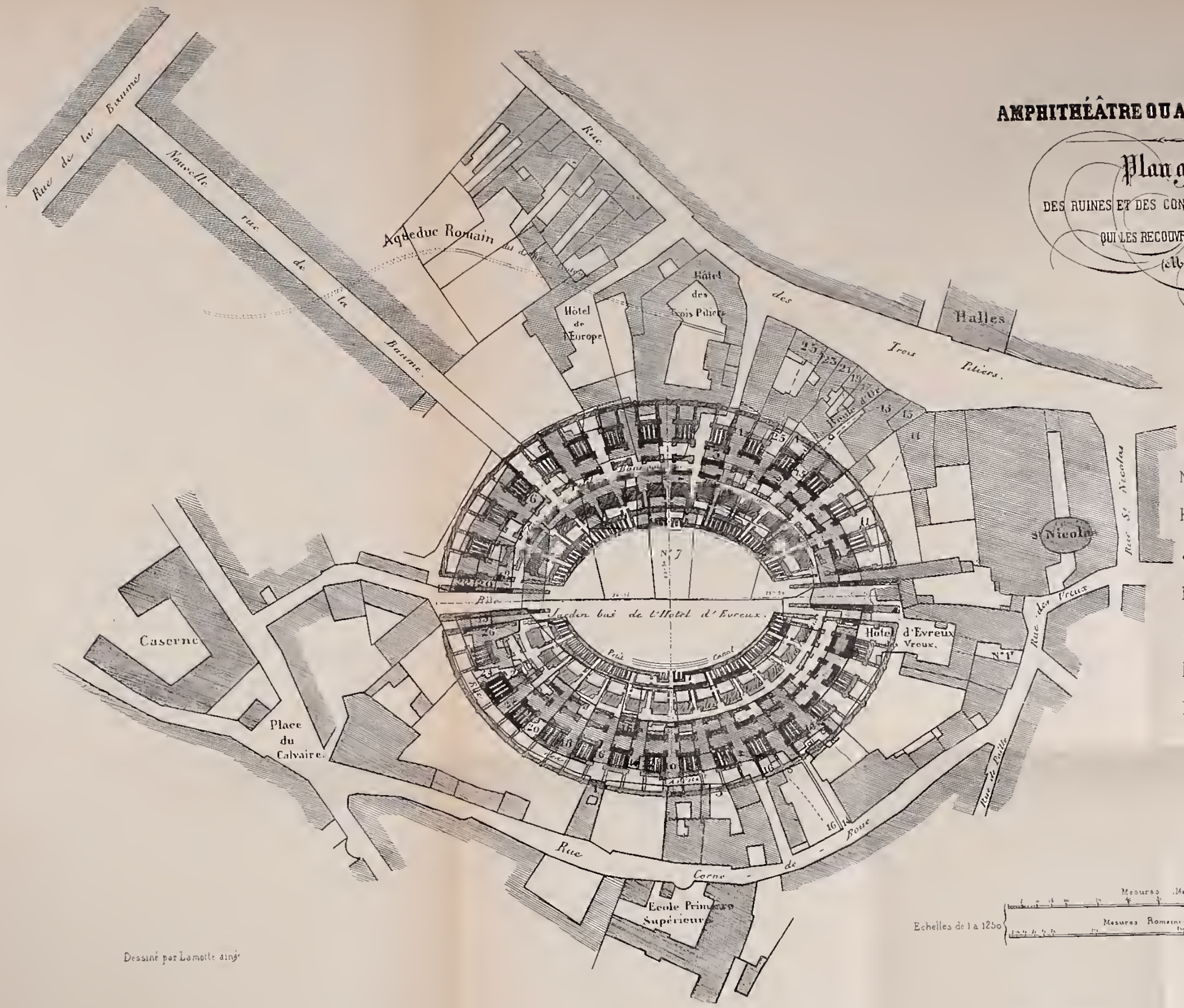

Indications

Noir plein: Restes apparents.

Hachures foncées: Parties qui ont été mises à découvert par des fouilles.

Hachures claires: Parties enterrées ou totalement détruites.

Pointillé: Voutes encore debout.

Rouge: Constructions modernes.

Lith. A. Gauvin à Poitiers

Mesures Métriques — 100 mètres

Echelles de 1 à 1250 — Mesures Romaines anciennes — pieds.

Dessiné par Lamotte aîné

Fac-simile, au titre comparatif, d'une planche parue dans le *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest* (Mémoires de 1843). Il résulte de l'examen, fait sur le terrain en 1896, par M. Charles Normand, que l'importance des ruines actuelles est insignifiante.

les travaux avec persévérance. On a mis au jour des chapiteaux, des fragments de colonnes, qui permettent de juger de l'importance et de l'élévation du monument.

« Eh bien! tout cela menace de s'évanouir comme un rêve pour une malheureuse question d'argent.

« J'ai pensé, Monsieur, que votre qualité d'écrivain national, votre amour éclairé des arts, vous donneraient l'autorité nécessaire pour entraîner la Chambre, remuer puissamment les corps savants et le pays; obtenir des fonds du Gouvernement, de la Ville, des souscriptions; organiser des conférences. Tout deviendra facile si l'impulsion vient de vous. Ne serait-il pas honteux pour notre époque qu'on pût trouver trente millions pour l'Opéra et qu'on ne pût réunir quelques centaines de mille francs pour sauver le plus ancien monument de Paris, l'un des rares vestiges de l'architecture romaine dans le Nord de la Gaule! Que la destruction s'accomplisse et avant dix ans l'on s'étonnera et l'on s'indignera de notre incurie,

« Veuillez agréer, etc.

« E. de Ménorval. »

« M. Thiers voulut bien me répondre qu'il allait sur-le-champ retourner aux Arènes et qu'il s'efforcerait de tout son pouvoir de sauvegarder ce qui en subsistait..... Malheureusement les événements se précipitèrent et furent plus forts que ses intentions. »

ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE

DU PREMIER THÉATRE ET DES ARÈNES DE PARIS

Années 539 à 563. — Grégoire de Tours, *Histoire*, l. V, p. 222, ch. 18.

Mention d'un cirque à Paris. (Voyez p. 6 du tirage à part.)

Années 1180 à 1217. — Alexandre Neckham Libri magistri Alexandri, canonici Cyrecestrie, qui inscribitur Laus Sapientiæ divinæ.

Manuscrit de la Bibliothèque Nationale où l'on mentionne la scène d'un théâtre près de Saint-Victor, actuellement la halle aux vins. (Voyez p. 7.)

Année 1284. — Acte du mois de novembre dans la *Table des titres et privilèges des papes et des rois concernant l'épiscopat de Paris* (pages 8 et 9).

Mention d'*Arennes*, près de Saint-Victor.

Romania, XIV, 11. **XIIIe siècle**. (*Antérieur à 1266.*) — *Li fait des Romains compilé ensemble de Saluste de Suetone et de Lucain*, publié par Paul Meyer dans le recueil **Romania**, t. XIV, 1885.

Mention d'un théâtre, près de Saint-Victor, rapportée dans notre texte.

M. Paul Meyer nous fait remarquer que cette histoire de César, faite en français sous le règne de saint Louis, est sûrement antérieure à 1266. (Voyez *Romania*, XIV, 23.) Il est curieux de voir la construction de ce théâtre attribuée à Chilpéric I, par conséquent entre 567 et 584, comme dans Grégoire de Tours.

Année 1725. — Félibien, Histoire de la Ville de Paris.

Mention du Clos des Arènes et de l'amphithéâtre. (Voyez p. 10.)

Année 1775. — Jaillot, Recherches sur la Ville de Paris, t. IV, p. 169.

Mention du Clos des Arènes et de l'amphithéâtre. (Voyez p. 10.)

Année 1815. — Héricourt de Thury, Description des Catacombes de Paris.

Mention des Arènes. (Voyez p. 10.)

Année 1843. — Jollois, Mémoires sur les antiquités romaines et gallo-romaines de Paris. — Publiés dans les « Mémoires présentés par divers savants à l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*. »

Mention des Arènes. (Voyez p. 12.)

Bonamy. — Mémoire sur le cours de la Rivière de Bièvre, dans l'*Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. VII, p. 482, in-12, 18.

On y trouve un plan du fief du Chardonnet, tiré des titres originaux de l'abbaye de Saint-Victor, qui offre ce grand intérêt de présenter ces mots *Clos des Arènes*, au lieu même où on a découvert cet édifice. Nous avons donné le fac-simile de cette gravure sur notre planche 3.

Aimé d'Alizon. — *Les Arènes de la rue Monge*, Paris, Lacroix, 1870.

L'opinion *de M. Prud'homme sur les Arènes de Paris*, juin 1870, in-8° de 8 pages raillant certains journalistes, pour lesquels l'utilité doit tout dominer ; ils ne savent défendre ni le culte des souvenirs ni les monuments qui font l'ornement de la cité.

Adrien de Longpérier. — *Les pierres écrites des Arènes de Lutèce* (*Journal des Savants*, octobre 1873, p. 641-657. Reproduit dans ses *Œuvres*, t. III, p. 252). On a réimprimé ici ce travail avec la planche.

Ruprich Robert. — *Les Arènes de l'antique Lutèce*, rapport fait à la Société centrale des architectes français, dans la première réunion (1873) du congrès des architectes français.

A été publié dans le 1er volume (1874-1875) des *Annales* de la Société (p. 131-167) avec 2 planches reproduites dans le présent ouvrage. Il en existe un tirage à part. C'est le travail le plus sérieux sur la moitié des Arènes découverte en 1870; par suite des fouilles nouvelles, le livre, très incomplet, n'a plus qu'un intérêt documentaire.

Avant 1870, les « plans de substructions avaient été relevés exactement, écrit M. Ruprich-Robert, par le *service de la Ville*, et des calques de ce plan nous avaient été remis. *Un autre travail graphique dressé par MM. Duval et Coinchon*, amis de M. Du Seigneur, qui lui avait été remis, nous fut également communiqué par M. Ch. Read. Tous ces documents ont disparu dans l'incendie de l'Hôtel de Ville. C'est au moyen de ces éléments cependant, dont M. Ruprich-Robert avait conservé des calques, que nous avons pu dresser le plan et la coupe (pl. II-III) ».

Henri Martin. — *L'amphithéâtre romain de Paris* (*Siècle*, 7 avril 1870 — 6 juin 1870).

Ch. Read. — Article dans *Les Débats*, 12 avril 1870; un amphithéâtre gallo-romain à Paris. *J'ai cité cette étude dans le texte.*

Timothée Trimm. — *Le cirque romain* découvert à Paris dans l'administration des omnibus (*Petit moniteur*, 13 avril 1870).

Henri Chabrillat. — *Les Arènes de Paris* (*Figaro*, 14 avril 1870), courte note complémentaire dans le n° du 15 avril 1870, *Le Soir*, 14 avril 1870.

Charles Lucas, dans le *Constitutionnel* du 15 avril 1870.

Georges Musset, dans l'*Illustration*.

L. de Thalarieu. — Les fouilles des Arènes de Paris.

The Newly *Discovered Gallo-romain amphithéâtre* at Paris, — dans *The Graphic*, 14 mai 1870, p. 573, avec deux bois : vues des Arènes.

Pompéi et Paris, dans la *Naval and Military gazette* du 21 may 1870, p. 487.

Le vicomte Ponton d'Amécourt. — Rapport au Ministre de l'Instruction publique, au nom de la Société de Numismatique (*International*, 28 mai 1870).

Ce travail occupe trois colonnes et deux demi-colonnes. Nous en avons reproduit tous les renseignements utiles. Il est divisé en quatre parties : 1° Étude de l'amphithéâtre gallo-romain ; 2° Son histoire et ses modifications; 3° Son état actuel (en 1870); 4° Le Musée des Arènes (de 1870), qui figure sur la planche XX.

Dossier manuscrit de la correspondance et des fouilles de 1870,

communiqué par M. Héron de Villefosse, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. (Voir le début de notre étude.)

Baron C. Poisson, dans *La Patrie* (3 juin 1870).

W. de Rohan. — Lettres du 9 mai 1870 dans *Galignanis Messenger*.

Stanislas Ferrand. — *Les Arènes de la rue Monge et les mortiers romains*, in-12, 1870.

Ch. Read. — Lettre dans la *Revue de l'architecture et des travaux publics* (vol. 28, colonne 34).

Supplément à la brochure : *L'opinion de la province sur la question des Arènes gallo-romaines de Paris.* — On y a joint la délibération de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et autres délibérations passées sous silence par le ministre dans la discussion au Corps législatif (18 juin 1870) (in-8°, 16 p.) On y trouve le texte des vœux émis par les Sociétés parisiennes et départementales.

Les Arènes de Paris. — Au profit de la souscription pour le rachat, in-8°, publié en 1870 par la Société de Numismatique et d'Archéologie, 32 p.

Renferme les textes, que nous avons donnés ici, des historiens qui ont parlé des Arènes avant leur découverte ; on y trouve la reproduction de six articles parus en 1870 dans des journaux politiques, et un appel de MM. de Ponton d'Amécourt et A. Héron de Villefosse.

Robida. — *Les Arènes*, *Journal amusant*, n° 759 (16 juillet 1870); deux pages de gravures présentant la découverte sous la forme de caricatures plaisantes.

Faber, pseudonyme de Charles Lefebvre : Les squelettes des Arènes de Paris, in-8°, 13 p., 18 juin 1870.

Développement de son article dans le *Siècle* (30 mai 1870). Voir plus haut l'article du journal l'*Univers*, 14 décembre 1873, sur les squelettes.

Planches inachevées en couleur sur les fouilles des Arènes. — (Lettre originale du 20 mars 1874, de M. de Laperrière.)

Huit planches d'essai ont été faites en 1872-1874 par M. G. de Laperrière ; d'autres devaient être exécutées. Elles n'ont jamais parues ; c'étaient des chromolithographies représentant des vases trouvés aux Arènes. On en conserve des épreuves d'essai, sans la lettre, au Musée Carnavalet et dans le dossier de M. Héron de Villefosse. Nous avons fait reproduire ces planches dans le présent travail.

Vacquer. — *Journal officiel manuscrit des fouilles*, tenu du 15 mars 1883 au 17 juin 1883. — Bibliothèque du Musée Carnavalet. Renseignements précis sur la période des recherches qui fut celle pendant

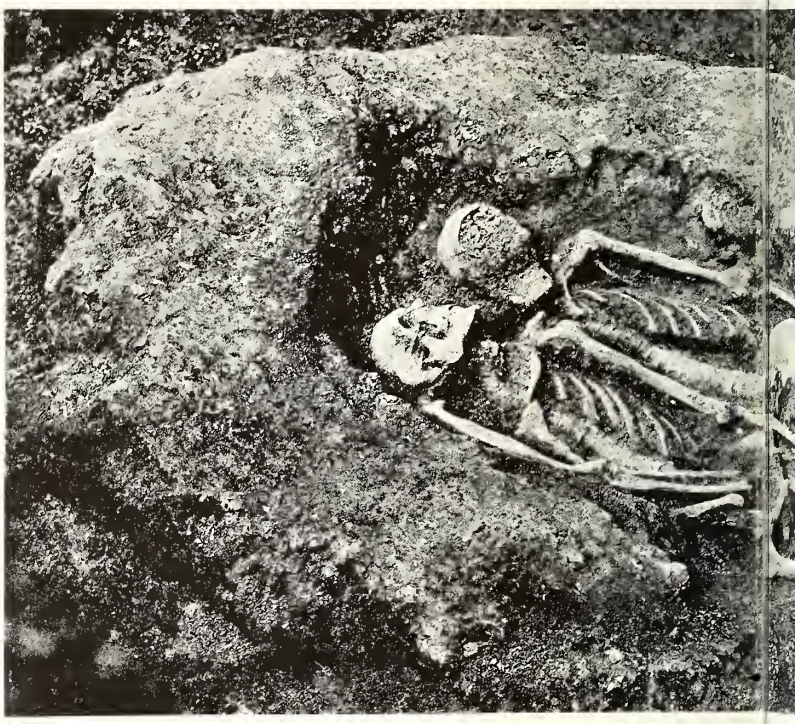

Arènes de Lutèce. Squelettes trouvés en 187-

– État au moment de leur découverte (n° 255).

laquelle l'auteur a dirigé les fouilles : nous avons extrait de ce journal toutes les données utiles.

Catalogue manuscrit du musée provisoire des Arènes avec indication d'objets trouvés après 1883 (probablement rédigé par Du Seigneur); ce sont des fiches manuscrites conservées au Musée Carnavalet.

Ferdinand de Launay. — *Revue historique* (*Journal officiel*), 26 août 1883.

Reproduit en partie dans la *Gazette des architectes*, 1883, p. 206.

Maurice Du Seigneur. — *Rapport au sujet des fouilles. Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, 3 février 1884, 15 novembre 1885, 11 avril 1886.

Notices précisant le lieu de découverte des divers objets et la conduite suivie dans les derniers travaux. Nous avons reproduit tout ce qu'on y trouve d'intéressant.

Maurice Du Seigneur. — *Les Arènes de Lutèce*, in-8°, 1886, 16 pages, 4 gilotages; extrait d'articles parus dans la *Construction moderne*.

Cernesson. — *Rapport présenté au conseil municipal en vue de l'acquisition des terrains des Arènes*, 1883, 10 pages, in-4°, n° 54. Annexe au procès-verbal de la séance du 4 juin 1883.

Au nom des 3e et 4e commissions, M. Cernesson conclut au vote d'un crédit de 1.200.000 francs, à moitié payable par l'État, destiné à l'acquisition de sept mille mètres du terrain qui formait la propriété n° 14, rue de Navarre, provenant de l'ancien couvent de Notre-Dame de Sion, dirigé par Mme Engherand.

On y trouve un résumé des découvertes faites, les espérances qu'on pourrait concevoir encore. un projet de délibération et trois pièces annexes, savoir :

1° Extrait de la séance de la commission des monuments historiques du 16 mars 1883 (avis en faveur de la sauvegarde).

2° Lettre adressée au président du conseil municipal par M. le Président et MM. les Délégués de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

3° Séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 11 mai 1883, présidée par M. Perrot. (Rapport de M. Ch. Robert sur les Arènes, exprimant le vœu de voir sauvegarder les Arènes.)

4° La convention avec Naud, Goyard et Raverot.

Cernesson. — *Rapport complémentaire au conseil municipal.* Annexe au procès-verbal de la séance du 23 juillet 1883, 2 pages in-4° avec un plan lithographié par Vacquer des Arènes (à 2 millimètres pour mètre).

M. Cernesson annonce que l'État refuse de participer à la moitié de la dépense. M. Naud offre des facilités de payement. Mais la ville repousse cette transaction.

La dépense des fouilles s'élevait à 10.000 francs, et l'on propose d'en voter 15.000 sur le budget de l'exercice 1883 (ch. XXIII, article unique).

Annexe 1. Proposition de MM. Naud et Cie au sujet du terrain des arènes. — Annexe 2. Déclaration du 21 février 1883 relatives aux fouilles à exécuter sur l'emplacement des Arènes de Lutèce, tendant à l'admission d'un délégué de la ville pour surveiller les fouilles.

— *Proposition relative à l'acquisition* signée le 25 juillet 1883 par un groupe de conseillers municipaux.

— *Lettre de Victor Hugo* du 23 juillet 1883.

Mario Proth. — *Les Arènes de Lutèce à propos de la visite de la Société des Amis des Monuments parisiens* et de la motion faite en faveur de la sauvegarde des Arènes, par Charles Normand, appuyée par les délégués des Sociétés savantes des départements, *Mot d'ordre*, 12 avril 1885. On a reproduit ici les principaux passages de cet article.

De Ménorval. — Paris depuis ses origines jusqu'à nos jours, 1er volume, pages 47, 48, 49, 50, 82, 238.

Montorgueil. — *Les Arènes*, dans le journal *L'Éclair*, 18 avril 1892. A propos de l'ouverture du square des Arènes. On a reproduit ici cet article.

Musée Carnavalet. — On possède à Carnavalet un carton renfermant beaucoup de photographies et des plans des Arènes; un petit volume, dit *Dossier Liesville*, est un recueil factice d'articles, brochures, lettres, etc., relatives aux recherches faites aux Arènes avant 1870. Tout ce qu'on y trouve d'intéressant a été publié ici ainsi que les gravures. M. Du Seigneur, en mourant, a transmis un carton presque vide, à la surprise générale, et renfermant quelques fragments et médailles.

Charles Normand. — Conférence annoncée pour le 19 avril 1893 à la Société des Monuments parisiens. — La mort de sa sœur et une grave maladie de son père mirent le conférencier dans l'impossibilité de tenir sa promesse. M. Augé de Lassus voulut bien le suppléer et faire une brillante improvisation sur le thème des Arènes.

Charles Normand. — *Les Arènes de Lutèce et le premier théâtre parisien.*

Dans le *Bulletin de la Société des Amis des Monuments parisiens* (8e volume 1894, nos 31-32. — 9e volume 1895, nos 33-34 et 35-36. — 10e volume 1896, nos 35-36). L'auteur a fait exécuter un tirage à part.

Le tirage à part renferme divers détails et un certain nombre de planches ne figurant point dans le Bulletin de la *Société des Amis des Monuments parisiens*. Voici la nomenclature de quelques-unes d'entre elles :

Vue des Arènes en 1870 (*héliogravure taille-douce*).

Même vue, avec prise contraire (*héliogravure taille-douce*).

État actuel après la restauration avec vue des gradins (*héliogravure taille-douce*).

Même vue, en sens contraire, montrant les niches de la scène (*héliogravure taille-douce*).

Plan du cimetière des Arènes, avec indication des points de vue d'où ont été prises les diverses photographies reproduites dans l'ouvrage.

Le squelette du Géant et les vases (*héliogravure taille-douce*).

Les squelettes inhumés tête-bêche (*héliogravure taille-douce*).

Doigt avec bague.

Vitrine de vases du Musée de 1870 (simili).

Coupe des gradins.

Plan de l'escalier du couloir d'accès par la rue de Navarre.

Grande vue restituée par Hoffbauer des Arènes. Théâtre de Lutèce et des alentours (*héliogravure taille-douce*). — Tirée de la collection de M. Sardou.

Année 1895. Montorgueil. Projet d'une fête populaire aux Arènes gallo-romaines, dans le journal l'*Éclair* du 22 avril 1895.

Très spirituel article d'une colonne en première page sur la visite du 20 avril 1895. Il a été reproduit dans notre texte.

21 avril 1895. Furetières, Aux Arènes de Lutèce, dans le *Soleil* du 21 avril.

Article très documenté occupant une colonne de la première page.

19 mai 1895. Léo Claretie, Le premier théâtre parisien, dans *La Revue Mame* du 19 mai 1895.

Excellent article de vulgarisation avec, en première page, une composition inédite de Louis Malteste, montrant le monument en son état actuel, et, sur le côté gauche, une famille gauloise.

CHANGEMENTS SURVENUS PENDANT L'IMPRESSION

MEMBRES NOUVEAUX

Alphonse-Benoît Lévy, huissier, 8 *bis*, rue Turbigo.
Cecconi, 30, avenue du Trocadéro.
Dalliba (Madame William Sweft), 6, rue de Seine.
Hopkins (Mlle May), 15, avenue de La Bourdonnais.
Dr Louveau, vice-président de la Société d'Ethnographie, 46, rue de Dunkerque.
Muller Sœhnée (Eugène), 21, rue La Pérouse.

OMISSIONS

A. Gauthier, architecte diplômé par le Gouvernement, 5, rue Cambon.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Paul Collin, nouvelle adresse, 7, place de la Madeleine.
Cramail (A.), nouvelle adresse, place Bergère, à Rueil (Seine-et-Oise).
Guimet, nouvelle adresse, au Musée Guimet, place d'Iéna.
Montorgueil, nouvelle adresse, 31 *bis*, rue Victor-Massé.
Julien Félix, nouvelle adresse, 1, rue Daru.

TITRES RECTIFIÉS

M. Vandal (Albert), élu membre de l'*Académie française* à la fin de 1896.

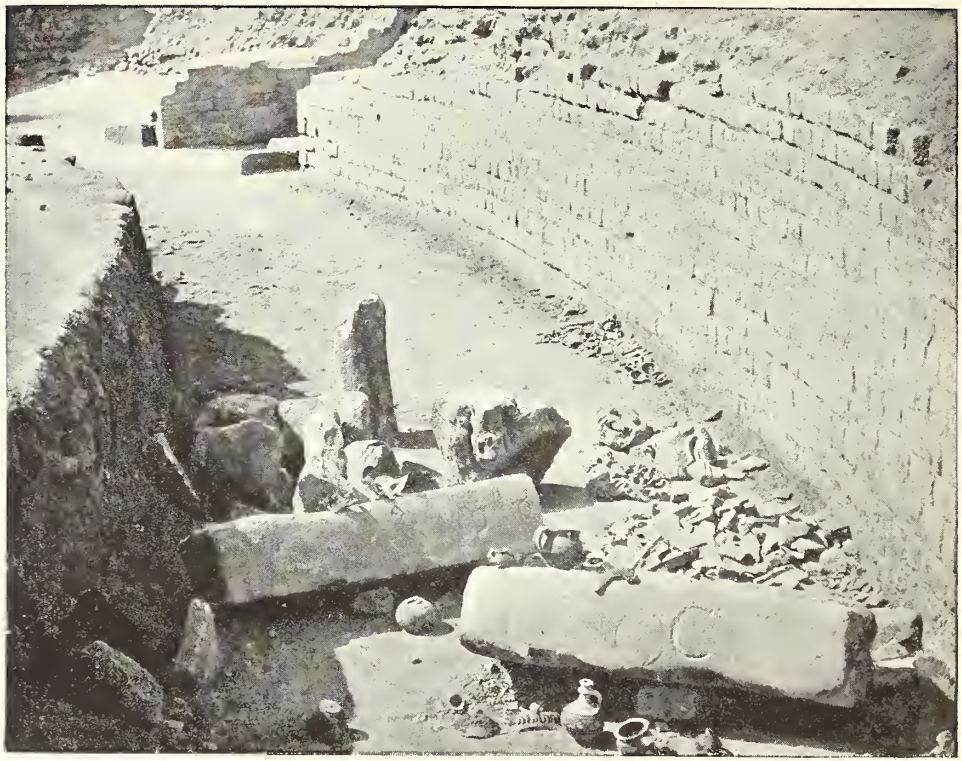

Vue du podium avec les inscriptions retrouvées.

Côté occupé par le Square ouvert en 1870.

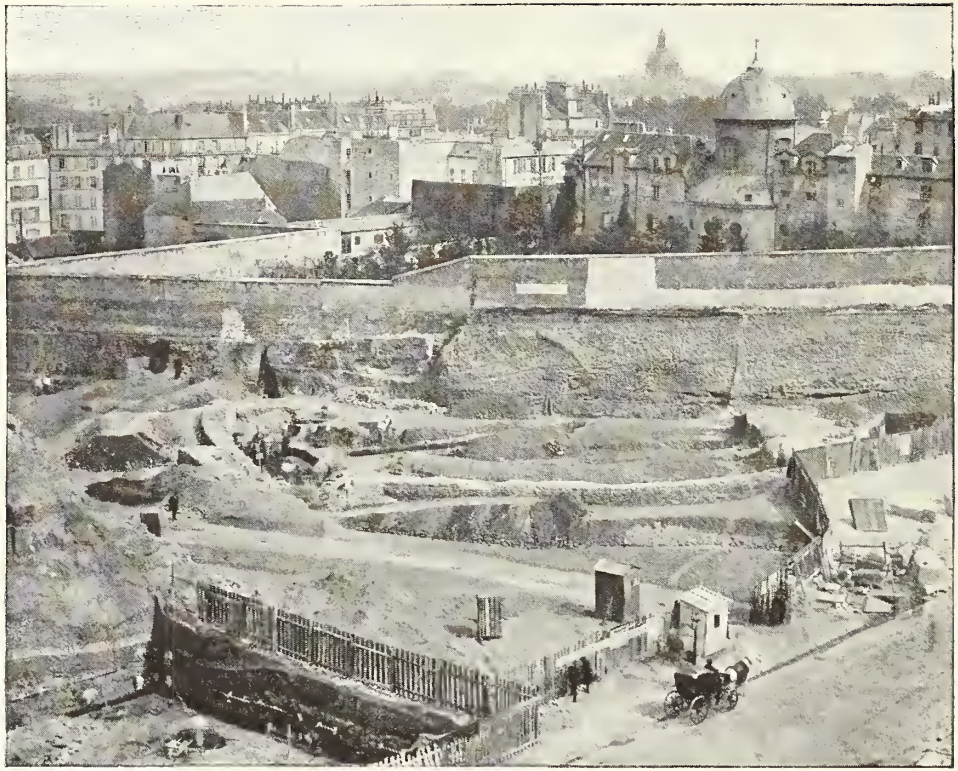

Couvent des Dames de Jésus-Christ encore subsistant

Mur séparatif

Côté des ruines mises à jour en 1870 (*Couvent des Dames anglaises*).

Et occupé en 1896 par la Compagnie des Omnibus.

Côté occupé.

Vue des fouilles en 1870.

Couvent des Dames de Jesus-Christ

démoli en 1883.

Couvent des Dames anglaises

démoli en 1870.

État

Revers du mur formant

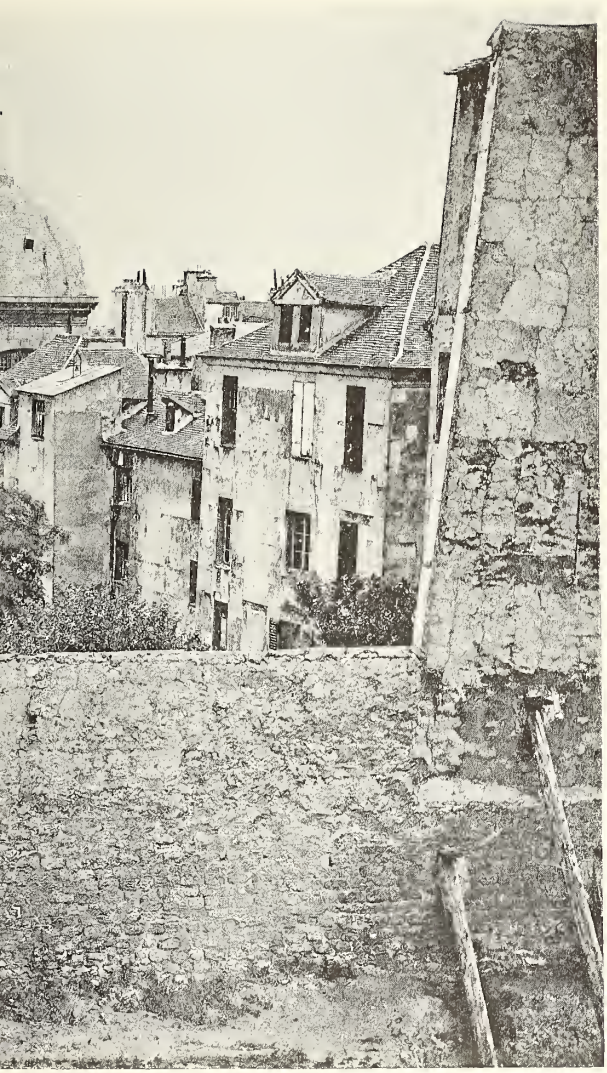

Et occupé
par le Square
ouvert en 1892.

Et occupé en 1896
par des maisons
à loyer et la
Compagnie
des Omnibus.

70.

d du Square de 1892.

LE MONUMENT DU GÉNÉRAL DESAIX

QUI SE TROUVAIT SUR LA PLACE DAUPHINE

J'ai eu, il y a quelques mois, l'occasion d'entretenir le Comité au sujet de l'enlèvement du *monument du général Desaix*, autrefois élevé au milieu de la *Place Dauphine*. Je n'étais pas renseigné sur *la date exacte de cet enlèvement, ni sur ce qu'il était advenu dudit monument*. Avait-il été placé au dépôt des marbres, ou dans quelque musée de province, nous l'ignorions au Comité, et il avait été question de prendre des informations à ce sujet.

Le hasard vient de me faire retrouver un article paru le *14 janvier 1878* dans *le Bulletin français, Journal officiel du Soir*, que j'avais alors recueilli et, je l'avoue, parfaitement oublié.

L'intérêt de cet article, dont je vous adresse ci-joint copie, est de nous renseigner sur l'époque de l'enlèvement du monument, et aussi sur la destination dont il devait être l'objet (d'après le témoignage d'un rédacteur autorisé du *Journal officiel du Soir* de l'époque), et qu'il n'a pas reçue ultérieurement. Je crains qu'il ne faille constater une fois de plus l'*incurie* et le *décousu* dont sont coutumières certaines administrations. En tout cas, peut-être y aurait-il lieu d'appeler l'attention du Conseil municipal de Paris sur la façon *peu respectueuse dont a été traité le monument élevé à un des héros de la première République*, et qui, à quelque parti qu'on appartienne, est considéré par tout Français comme une de nos plus pures gloires nationales. *Il s'agirait aussi de savoir à qui l'on doit imputer la responsabilité de cette disparition.*

Voici le texte de l'article du *Journal officiel du Soir du 14 janvier 1878*.

LA LÉGENDE HÉROÏQUE

« Qui ne se rappelle l'ancienne Place Dauphine ? Quand je dis
« *ancienne*, c'est de *trois ans* au plus que j'entends parler, avant qu'elle
« s'ouvrit sur l'escalier monumental du Palais de Justice. Petite, sombre,
« biscornue, généralement boueuse, parce qu'elle présentait un creux,
« toujours bruyante, parce que les omnibus des quatre coins de Paris

« venaient y tracer une bande qui m'a toujours paru le dernier mot « de la fantaisie, et une insulte gratuite à la définition géométrique du « plus court chemin d'un point à un autre. C'était, à vrai dire, un des « coins les plus insupportables de la grande ville, un paquet de mai- « sons qu'on eût dit tombées du ciel, une chose informe et sans beauté. « Eh bien! je l'aimais pourtant pour le petit monument qui l'eût déco- « rée si elle eût été digne d'être ornée, pour ce souvenir en pierre du « général Desaix, qui se dressait au centre, qu'elle aurait eu, si on eût « régularisé son contour.

« Mon Dieu! ce n'était pas un chef-d'œuvre de sculpture; le temps « l'avait même quelque peu endommagé, et l'administration du temps, « peu dévouée au culte de certaines gloires, avait laissé la mousse, cette « rouille de la pierre, envahir la pureté des lignes, estomper les reliefs, « salir le ton originel de la matière. Pourtant, quand on pénétrait dans « ce déplaisant circuit, dans ce trou sans soleil, l'image du héros ven- « geait l'esprit de la déconvenue des yeux, évoquait la mémoire des « grandes choses passées et substituait maint rêve épique au néant « d'impressions qu'offrait ce lieu désolé. J'étais reconnaissant à cette « façon de statue de m'avoir cent fois distrait de l'ennui des voyages « quotidiens.

« *J'apprends qu'on lui destine une place à l'un des carrefours du boule-* « *vard Saint-Michel et je l'y attends avec l'impatience d'un ami.*

« Nous venons de traverser une longue époque de scepticisme où la « raillerie s'est impunément attaquée aux plus grands souvenirs.

« On a tenté de défaire cette légende héroïque du réveil d'un grand « peuple à la liberté.

« On a voulu nier que des principes immortels aient été proclamés « à cette époque et que d'immortels exemples les aient consacrés pour « jamais.

« Œuvre impie que celle-là et dont le mouvement récent des esprits « montre le néant! à chaque temps son œuvre. Nous ne sommes pas « de ceux qui voudraient qu'on effaçât partout des monuments et des « rues les noms de ceux qui les ont construits ou illustrés. Certes, il y « a çà et là des erreurs à réparer : quelques ratures, quelques change- « ments peuvent être nécessaires.

« Mais ce ne sont là que des exceptions : l'histoire doit rester écrite « sur les choses même insensibles; le marbre, l'airain, le silex sont « les rudes pages sur lesquelles se pose son stylet, et qui, pareilles aux « tables vénérées des Hébreux, méritent d'être traitées avec respect « par la postérité. Or, j'en sais peu de plus glorieuses que celle où fut

« inscrit le nom du général Desaix, le tranquille héros des guerres « nationales, le fidèle soldat de la première République !

« GRIMAUD. »

(*Certifié conforme.*)

J'ai cru, mon cher Secrétaire général, que cet article, malgré son animosité, méritait d'être reproduit, et mis sous les yeux de nos collègues à la prochaine séance de notre Comité. Je vais vous adresser, de même, copie d'un très curieux et intéressant article de *M. J. Claretie, notre très éminent collègue, sur l'hôtel de Sens*, inséré dans le *Journal le Temps du 22 septembre 1882*. J'avais conservé cet article, recueilli autrefois, comme l'article relatif à Desaix. Vous jugerez vous-même de son grand intérêt en le lisant; il retrouve aujourd'hui, en présence des dangers qui menacent l'hôtel de Sens, un grand intérêt d'actualité.

Croyez, mon cher Secrétaire général, à mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

ANDRÉ LAUGIER.

Voici l'article de M. Jules Claretie, dont je vous ai annoncé l'envoi. Il est assez éloquent par lui-même, pour se passer de tout commentaire. Vous en jugerez en le lisant *in extenso*.

LA VIE A PARIS[1]

Paris qui s'en va. — L'hôtel de Sens. — Un monument à sauver. — Victor Hugo et sa guerre aux démolisseurs.

Parlons un peu de Paris d'autrefois. Je reçois une lettre signée d'un nom illustre, où l'on me dit :

« Qu'est-ce que je lis dans mon journal? *Est-ce qu'on va réellement « détruire l'hôtel de Sens*, ce dernier reste de l'hôtel Saint-Paul? Vous « devriez bien protester. C'est le dernier morceau du vieux Paris de « Charles V qui s'en ira. Et pourquoi faire? Il ne gêne guère. »

Peu de Parisiens sans doute connaissent cet hôtel de Sens, dont la porte ogivale, flanquée de deux tourelles, est un des débris vénérables de Paris. Il y a des siècles et des siècles que l'archevêque de Sens, Éverard, le fit construire. Une partie de notre histoire nationale a tenu là.

1. *Temps*, du 22 septembre 1881.

Toutes ces ruelles qui l'entourent, la rue du Figuier, où Guillot, le rimeur, voyait au XIIIe siècle, *chevaucher des nains*, la rue des Barres, dont le nom vient, soit des Carmes aux vêtements barrés qui l'habitaient, soit des chaînes dont on barrait les rues aux heures sombres des tueries du moyen âge, dans ces coins où les pierres semblent avoir gardé comme le souvenir et l'ombre de nos aïeux, sont autant de chroniques vivantes où l'on peut retrouver le fantôme même du passé. Que de fois je les ai parcourues, le bon Dictionnaire de F. Loth sous le bras, faisant la chasse aux choses d'autrefois et voyant les vieilles légendes parisiennes se lever devant moi comme une volée de perdreaux.

L'hôtel de Sens où l'on retrouvait — où l'on retrouve encore — les toits en poivrières, les hautes cheminées où pourrait cuire un bœuf entier, les fenêtres à croix de pierre, les escaliers contournés en volutes, des architectures d'autrefois, était bien déchu de ses splendeurs premières. *Il servait d'asile à une fabrique de confitures*, après avoir abrité, *il y a cinquante ou soixante ans, une entreprise de messageries.* Les princes ont leurs destins comme les livres. Au-dessus de la porte en ogive où les évêques passaient autrefois, on lisait — et on lit encore — ces mots d'un réalisme narquois : *Confitures de Saint-James.*

Il faut s'attendre à tout en fait de décadences.

N'ai-je pas, en visitant naguère le vieux château de Plessis-lès-Tours, où le maigre visage de Louis XI paraît se profiler encore, constaté que la demeure de « roy Loys de France » est devenue — ô naturalisme! — un dépôt de vidange. Tristan l'Hermite chassé par les égoutiers! Les oubliettes transformées peut-être en fosses d'aisances! C'est le post-scriptum de l'histoire.

Mais, du moins, Plessis-lès-Tours existe encore; mais l'hôtel de Sens, tranformé en une confiturerie, restait toujours debout, sa façade trouée d'un boulet des journées de 1830, incrusté, là, dans ses pierres, comme une balle dans le front d'un blessé. *Il était intact l'hôtel de Sens, et constituait une des curiosités du vieux Paris. Nous l'avons vu plus d'une fois avec M. Sardou*, lorsque, dans les rues voisines, nous cherchions la maison où, un moment, vécut Molière, et celle où mourut Rabelais.

Et on va le démolir! Les architectes de ce temps sont donc pris d'une haine féroce contre les monuments d'autrefois!

Mais c'est de l'histoire vivante qu'on émiette en jetant bas ces murailles! Mais, si cette fièvre de démolition continue, il ne restera bientôt plus rien du vieux Paris. Certes, je conçois, j'aime, j'admire ce Paris nouveau sillonné de tramways qui ressemblent à des artères de feu, ce Paris moderne et électricien où Edison et Swan se battent déjà à coups

de lampes, ce Paris où les auditions musicales téléphoniques remplaceront bientôt les concerts populaires et mettront l'Opéra, comme l'eau et le gaz, à tous les étages, ce Paris qui ne vivra, ne parlera, n'agira, ne marchera que par les fils, comme les marionnettes ; — je le trouve étonnant, stupéfiant, prodigieux, et je consens à aligner encore, pour le louer, dix lignes d'adjectifs à la Sévigné, mais enfin, il pouvait, cet *Electric-Paris*, se superposer un Paris ancien et ne pas l'exiler ; il pouvait vivre de son éclatante vie nouvelle sans songer à la suppression de l'humble et ancien Paris d'autrefois.

Qu'on bâtisse des écoles, des mairies, des musées scolaires, des laboratoires, tout ce qui est la vie du Paris démocratique d'à présent, soit, et tant mieux, en vérité; mais les monuments, ce sont des leçons qu'on peut toucher; c'est le passé matérialisé, la chronique tangible, l'enseignement historico-artistique entrant, comme d'un bond, par les yeux. Pour peu que nous continuions à mettre en poche tout cela, notre Paris, avec ses grands hôtels, ses cercles, ses clubs, ses gares, ses magasins monstres, ses casinos, ses cafés et ses panoramas, ressemblera à une immense ville américaine, avec l'activité, l'énergie et la robustesse des Américains en moins.

Je sais qu'on va me dire : — « Bah ! qu'importe un pan de muraille, une ogive, un pignon, une tourelle ? »

Mais c'est que, pignons, tourelles, vieilles maisons, vieilles sculptures, on abat tout aujourd'hui, non seulement à Paris, mais en France, dans toute la France. Nous sommes en proie à une rage spéciale, la rage du neuf. *Angers*, la vieille ville, si pittoresque, est littéralement éventrée. On jette à bas des bijoux gothiques, avec poutres en bois sculptés, pour les remplacer par des bazars de nouveautés à l'instar des magasins du Louvre.

A Morlaix, j'ai vu une admirable maison en bois, à lanterne et à pignon, qu'on dit être la *maison de la duchesse Anne de Bretagne*. Quoi qu'il en soit, c'est un joyau architectural. Eh bien, on va l'abattre quelque jour, parce qu'elle *n'est plus dans l'alignement*. Je le crois bien, depuis le xve siècle ! La ville n'aurait qu'à l'acheter, à en faire un musée, à la sauver, — ah bien, oui ! Elle sera débitée quelque jour, la maison de la duchesse Anne, morceau par morceau, pour la plus grande joie des revendeurs d'antiquailles, et ses débris vont armer le château de quelque financier pseudo-allemand, ou le chalet du bord de la mer de quelque camarade de Mlle Léa d'Asco qui élève des ours vivants après avoir essayé de faire vivre des ours dramatiques.

En vérité, ne pourrait-on sauver l'hôtel de Sens, comme on a sauvé la Tour

de Jean sans Peur? La Tour était, certes, moins curieuse, comme le dit fort bien (dans *l'Artiste*) M. Alboize : *Ne pourrait-on sauver ce morceau du vieux Paris de Charles V, comme m'écrit M. Sardou?* Il est malsain, au point de vue intellectuel, d'habiter une ville sans tradition et sans souvenirs.

Je ne puis que protester; mais de telles protestations ont été souvent entendues. Les voix qui les jetaient étaient, il est vrai, de grandes voix. Croirait-on que *M. d'Argout*, le ministre de Louis-Philippe, dont Daumier et Granville caricaturaient si drôlement le nez proverbial, croirait-on que d'Argout voulut sérieusement, il y a de cela 50 ans, *démolir l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois* pour faire passer là, comme il disait, *une grande, grande, grande rue? Victor Hugo protesta, indigné!* Il protesta, chose curieuse, dans *la Revue des Deux Mondes*, en même temps que Montalembert qui l'appelait alors son ami, la plume à la main, et qui devait plus tard l'insulter à la tribune; il protesta, publia *un article intitulé : Guerre aux démolisseurs! et il sauva non seulement Saint-Germain-l'Auxerrois*, à Paris, *mais le magnifique hôtel Bourgtheroulde, à Rouen*, qu'on voulait abattre, *et l'église de Brou*, la merveilleuse église de Brou, dont *on voulait faire un grenier à foin.*

Espérons, disait brutalement *la Revue* (et peut-être Hugo lui-même), que nous verrons enfin poindre quelque lueur d'intelligence dans le cerveau de M. d'Argout !

Et ce vœu était aussitôt suivi de cette note :

M. Victor Hugo, en attendant la loi qu'il réclame pour la conservation des monuments nationaux, est, dit-on, déterminé à faire lui-même la police autour de ces véritables ruines et à châtier sérieusement et sans pitié, en le dénonçant en face et en l'appelant par son nom, tout démolisseur, quel qu'il soit, propriétaire, maire, ministre ou roi. Il n'y a pas, en effet, de vandale irresponsable aux yeux de l'art, et le goût n'admet pas de : *The king can do no wrong.*

Elles datent de 1832, ces lignes colères. *Elles sont toujours d'actualité en 1882.* Que le vandale soit un propriétaire qui balaye l'œuvre d'art pour spéculer sur le terrain nu, ou un conseil municipal de grande ou de petite ville qui démolit une porte ou une tour pour la remplacer par quelque square, le même cri de réprobation doit se faire entendre. *Victor Hugo est en vacances.* Il met Pégase au vert, comme il le dit à Virgile dans les *Chansons des Rues et des Bois. Il eût, sans cela, crié, aujourd'hui, comme il y a un demi-siècle : Guerre aux démolisseurs! et peut-être eût-il sauvé l'hôtel de Sens, comme il a sauvé l'hôtel Bourgtheroulde.*

L'État ou la Ville ne peuvent-ils donc acheter ce monument de notre his-

toire et sauver ces pauvres tourelles en y installant un musée, une école, que sais-je? Tant de niais et de vaniteux se font bâtir à frais énormes des *castels* gothiques et des campagnes d'une archéologie douteuse qui eussent retrouvé, entre ces murailles, l'ombre de Jean le Bon et de Tristan de Salezan!

Ce que n'ont pas fait les Barbares, les Barberini l'ont fait, dit un vieux proverbe romain, flétrissant les procédés féodaux de ces gens qui démolissent les Palais de Rome pour se bâtir des demeures nouvelles. — *Quod non fecerunt Barbari, hoc fecerunt Barberini.*

Qu'on ne dise pas, en voyant tomber cette façade du XVe siècle :

Ce que le temps n'avait pu faire, les Parisiens de 1882 l'ont laissé faire!

JULES CLARETIE.

Je crois, n'est-ce pas, que l'article méritait bien, à tous les points de vue, d'être rappelé, à toutes fins utiles. Je vous le transmets tel quel, et vous prie, mon cher Secrétaire général, de me croire

Votre tout dévoué,

ANDRÉ LAUGIER.

DEUX DÉMOLITIONS

UNE ENSEIGNE DANS LA RUE RÉAUMUR. L'ARBRE DE JESSÉ DE LA RUE SAINT-DENIS.

Le percement de la rue Réaumur a entraîné la démolition d'une maison adossée à la façade sud de l'église Saint-Martin-des-Champs. M. Cravoisier, si dévoué à notre œuvre, nous envoie le croquis ci-joint.

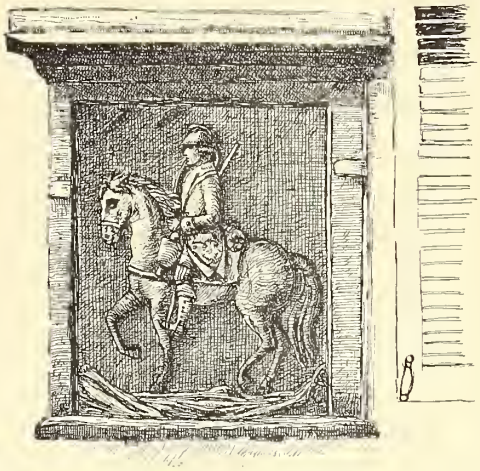

Percement de la rue Réaumur.
Enseigne d'une maison détruite en 1896 dans la rue Réaumur.
Dessin de Cravoisier.

On a vu, page 39 (t. X), la destruction imminente de la maison de la rue Saint-Denis portant un arbre de Jessé. M. Cravoisier nous en adresse également un croquis reproduit ici.

Dans d'anciennes maisons d'encoignure, un certain nombre de poteaux corniers représentent des sujets allégoriques ou religieux, entre autres la généalogie de la famille du roi David, commençant à son père Isaïe et finissant à son dernier descendant Jésus-Christ. On appelait, écrit Fournier, ces poteaux des *arbres de Jessé*, mais ils ont tous été détruits, à Paris, croyons-nous, avec les diverses maisons dont ils formaient l'enseigne, à l'exception d'un seul, celui dont on donne l'image ici. Il est cité par Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, comme situé au coin d'une maison formant l'angle de la rue Saint-Denis et de celle des Prêcheurs, et le savant érudit en parle en ces termes :

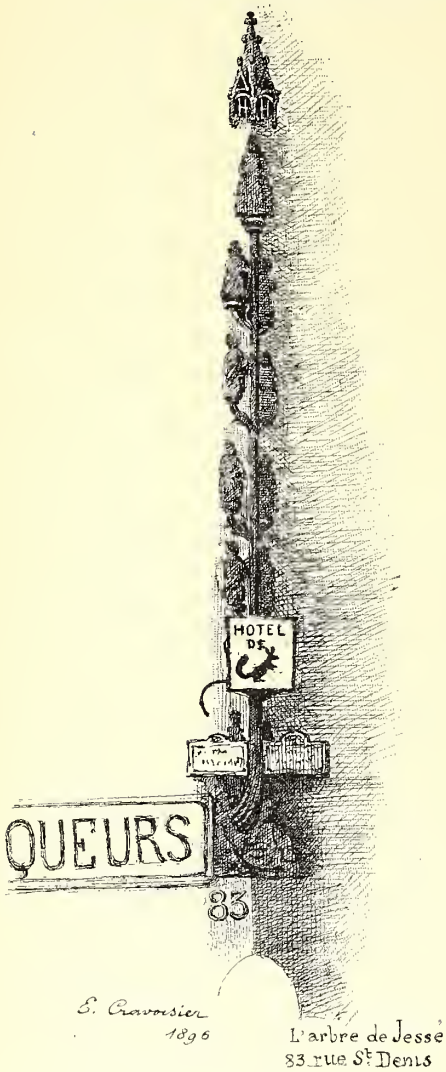

« Ces poteaux corniers sont souvent façonnés avec soin, ornés de sculptures, de profils, de statuettes, choisis dans les brins les plus beaux et les plus sains. On voit encore des poteaux corniers, bien travaillés, dans certaines maisons de Rouen, de Chartres, de Beauvais, de Sens, de Reims, d'Angers, d'Orléans. On en voit encore un, représentant l'*arbre de Jessé*, à l'angle d'une maison de la rue Saint-Denis, à Paris, datant du commencement du XVIe siècle [1]. » Cet arbre de Jessé, de grande dimension, monte jusqu'au faîte de la maison.

On peut lire sur ce sujet l'article paru page 18 du 9e volume (no 33-34).

1. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*. Paris, Morel, 1864, gr. in-8o, t. VII, p. 475.

STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

Article premier. — La Société des *Amis des Monuments parisiens* est constituée dans le but de veiller sur les œuvres d'art et sur la physionomie monumentale de Paris.

Art. 2. — Elle a son siège à Paris.

Art. 3. — La Société se compose de toutes les personnes dont l'admission est prononcée par le Comité à la suite d'une demande écrite par le candidat et appuyée par deux membres de la Société domiciliés depuis au moins trois mois dans le département de la Seine.

Les Dames peuvent faire partie de la Société.

Art. 4. — Le MINIMUM de la cotisation est fixé à 10 francs par an.

Tout membre peut convertir sa cotisation annuelle en un versement unique de 100 francs.

Art. 5. — La Société est administrée par un comité de soixante membres nommés en assemblée générale.

Le Comité se renouvelle par cinquième chaque année.

Les membres sortants sont toujours rééligibles.

Art. 6. — Le Comité nomme le Bureau parmi ses membres.

Art. 7. — Le Bureau se compose de :

Un Président,
Trois Vice-Présidents,
Un Secrétaire général et trois Secrétaire adjoints,
Un Archiviste,
Un Trésorier.

Art. 8. — Le Comité a pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société, pour la convoquer ordinairement et extraordinairement, pour défendre ses intérêts, accepter dons et legs, et généralement pour statuer sur tout ce qui concerne l'administration.

Art. 9. — La présence du cinquième des membres est nécessaire pour rendre valables les décisions du Comité quand il s'agit d'engager une dépense.

Art. 10. — La Société se réunit en Assemblée générale deux fois par an, pendant les mois d'avril et de novembre, pour y délibérer sur les affaires indiquées à son ordre du jour.

Art. 11. — Le Bureau prépare le Budget qui doit être voté par l'Assemblée générale.

Art. 12. — Dans l'Assemblée générale d'avril il sera donné lecture de deux rapports, approuvés par le Comité : dans le premier, le Secrétaire général indiquera l'état et les travaux de la Société pendant l'année écoulée ; dans le second, le Trésorier exposera la situation financière de la Société.

Ces rapports doivent être approuvés par l'Assemblée générale.

Art. 13. — Tout Sociétaire qui, pendant deux années consécutives, n'aura pas payé sa cotisation, sera rayé de plein droit.

L'exclusion d'un membre est prononcé sans appel par le Comité après audition de deux représentants, au choix de ce membre, dans une réunion composée du tiers au moins du Comité et sur le vote des deux tiers des membres présents.

Art. 14. — Tout Sociétaire sorti de la Société est soumis, pour y rentrer, aux conditions d'admissibilité des membres.

Art. 15. — Nul ne pourra faire partie du Comité s'il n'est Français et jouissant de ses droits civils.

Art. 16. — Les Statuts ne peuvent être modifiés que sur la demande du Comité avec l'approbation d'une Assemblée générale.

Art. 17. — La Société ne peut être dissoute que dans une Assemblée générale comptant comme présents les deux tiers des membres résidant à Paris.

Art. 18. — Le Président fait connaître à l'autorité compétente les changements qui se produisent dans la composition du bureau, et il lui adresse, à la fin de chaque année, le compte rendu moral et financier de la Société, ainsi que les listes des membres.

Les discussions politiques et religieuses sont formellement interdites dans les réunions de la Société.

Toute modification apportée aux présents statuts devra, avant sa mise en vigueur, être soumise à l'approbation de l'autorité compétente.

AUTORISATION PRÉFECTORALE

Nous, Préfet de police,

Vu la demande à nous adressée le 7 février 1885, par les personnes dont les noms et adresses figurent sur la liste ci-jointe, demande ayant pour but d'obtenir l'autorisation nécessaire à la constitution régulière d'une Association fondée à Paris sous la dénomination de : *Société des Amis des Monuments parisiens* ;

Ensemble les statuts de ladite Association ;

Vu l'art. 291 du Code pénal et la loi du 10 avril 1834 ;

Arrêtons :

ARTICLE PREMIER

L'Association organisée à Paris sous la dénomination de *Société des Amis des Monuments parisiens* est autorisée à se constituer et à fonctionner régulièrement.

ART. 2

Sont approuvés les statuts sus visés tels qu'ils sont annexés au présent arrêté.

ART. 3

Les membres de l'Association devront se conformer strictement aux conditions suivantes :

1° Justifier du présent arrêté au Commissaire de police du quartier sur lequel auront lieu les réunions ;

2° N'apporter, sans notre autorisation préalable, aucune modification aux statuts tels qu'ils sont ci-annexés ;

3° Faire connaître à la préfecture de police, au moins cinq jours à l'avance, le local, le jour et l'heure des réunions générales ;

4° N'y admettre que les membres de la Société et ne s'y occuper, sous quelque prétexte que ce soit, d'aucun objet étranger au but indiqué dans les statuts sous peine de suspension ou de dissolution immédiate ;

5° Nous adresser, chaque année, une liste contenant les noms, prénoms, professions et domiciles des sociétaires, la désignation des membres du bureau, sans préjudice des documents spéciaux que la Société doit également fournir chaque année sur le mouvement de son personnel et sur sa situation financière.

ART. 4

Ampliation du présent arrêté, qui devra être inséré en tête des statuts, sera transmise au commissaire de police du quartier Saint-Germain-des Prés, qui le notifiera au président de l'Association et en assurera l'exécution en ce qui le concerne.

Fait à Paris, le 21 avril 1885.

Le Préfet de police,

Signé : E. CAMESCASSE.

Pour ampliation :

Le Secrétaire général,

Signé : GRAGNON.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

La Société a été fondée, dans la séance du 7 février 1884, sur l'initiative de *M. Charles Normand*, avec le concours des personnes qui, en assistant à cette séance de fondation, avaient bien voulu répondre à une circulaire qu'il avait adressée. C'étaient *M. Bailly*, de l'Institut, président de la Société des artistes français ; *Blondeau*, représentant *M. Vacquerie* ; *Canivet*, représentant *M. Hervé*, de l'Académie française ; *Lameire*, peintre, membre de la Commission des Monuments historiques ; *De Lasteyrie*, professeur à l'École des Chartes, membre de la Commission des Monuments historiques ; *Albert Lenoir*, de l'Institut ; *Mareuse*, secrétaire de la Commission municipale des Inscriptions parisiennes ; *Monteil*, conseiller municipal ; *Morain* ; *Eugène Muntz*, conservateur de la Bibliothèque et des Collections à l'École des Beaux-Arts ;

Questel, architecte, de l'Institut; *Sauvageot*, graveur, auteur d'ouvrages sur les monuments; *Wallon*, secrétaire général de la Société centrale des Architectes.

Démarches en vue d'obtenir la sauvegarde de la *Porte Saint-Denis* : La Société obtient la restauration de la Porte Saint-Denis (*janvier* 1885). Achèvement des travaux en mai 1887.

Organisation d'un classement des œuvres d'art de Paris.

Démarches près du Conseil municipal en vue de la conservation de *Saint-Julien-le-Pauvre*. Réponse favorable.

Propagande faite par les Sociétaires pour mettre en valeur les œuvres d'art de la Capitale. Conférences populaires sur l'Histoire des Quartiers de Paris. Articles dans la Presse politique ou technique pour vulgariser la connaissance et l'histoire du vieux Paris.

Inauguration des Promenades archéologiques et artistiques destinées à rehausser la valeur des antiquités de Paris.

Démarches en faveur de la conservation des noms historiques des rues du vieux Paris.

Demande faite à l'effet d'obtenir pour la *Statue de Diderot* un emplacement moins défavorable, et satisfaction donnée à cette demande.

Recherches d'antiquités disparues de l'ancien Paris.

Les *Sociétés départementales* chargent le Comité d'organiser, avec leur concours, la protection des œuvres d'art en France.

Vœu provoqué par la Société, d'accord avec les Sociétés départementales, en faveur de la conservation des *Arènes de Lutèce*.

Établissement de relations avec les Sociétés analogues de France et de l'étranger.

Élaboration de l'organisation départementale.

Établissement d'un *Catalogue des ruines des Tuileries*.

Démarches en faveur de la conservation de l'*Hôtel Salé* (ancienne École centrale).

Propagande en faveur d'un style d'architecture plus éminemment décoratif.

Propagande en faveur d'une législation protectrice des œuvres d'art.

Préparations des diverses mesures propres à assurer d'une façon générale la conservation des œuvres anciennes et l'aspect du Paris nouveau ; études sur le grattage des façades.

Organisation d'une commission chargée de relever dans les journaux les actes de vandalisme.

Création d'un *Bulletin* gratuitement distribué aux Sociétaires, formant un *Recueil illustré* des Monuments parisiens (dix VOLUMES en 1896).

Démarches au sujet du Métropolitain de 1886.

M. le Ministre des Travaux publics confie à la Société le soin de nommer une commission artistique et archéologique du Métropolitain (1886) chargée de lui présenter un rapport sur la question.

Plusieurs Sociétaires et conseillers municipaux, membres du Comité des Monuments parisiens, obtiennent, conformément aux vœux de la Société, la sauvegarde des œuvres d'art et des aspects de Paris menacés par le projet du Métropolitain (1886).

Relations établies avec la Société des *Amis des monuments rouennais*.

Promenades aux fouilles du Vieux Louvre, aux Dioramas de Paris, aux Archives nationales et aux vieux Hôtels du Marais, etc.

Visite du Val-de-Grâce et des Catacombes.

Campagne contre les *Affiches agaçantes*. Arrêtés et mesures diverses obtenues par la Société contre l'encombrement des affiches.

Banquets annuels d'artistes, d'érudits, d'amateurs.

Conférence sur les théâtres de Paris.

Campagne en faveur de l'église Saint-Pierre de Montmartre.

Création par un certain nombre de membres de la Société de la Revue l'*Ami des Monuments et des Arts*, illustrée, avec une Revue des découvertes du monde entier, destinée à permettre en France et à l'étranger une action analogue à celle exercée à Paris par la Société.

Organisation, sur l'initiative de la Société, du premier *Congrès international officiel pour la protection des Monuments et Œuvres d'art* : fondé par arrêté ministériel en date du 16 juillet 1888 (Exposition de 1889).

Visite, un an avant son ouverture, du Musée Guimet, près le Trocadéro.

Campagne de la Société pour la sauvegarde du Louvre et de ses richesses menacées par l'installation de foyers dans ses sous-sols.

Collection de photographies prises par les membres de la Société au moment de la démolition des vieux quartiers de Paris.

Reproduction inaltérable d'un certain nombre des œuvres détruites et publiées dans le *Bulletin* de la Société.

Obtention de la réfection de l'*Arc de Triomphe* du Carrousel.

Réunions, en séances d'assemblées générales, du bureau, du comité, des commissions.

Études sur les moyens d'assurer à perpétuité la conservation des sépultures.

Conférence sur le *Paris qui s'en va* (quartier de la rue de l'Hôtel-Colbert).

Publication, sous le patronage de la Société, d'un Guide artistique et archéologique de Paris avec nombreuses illustrations (*Nouvel Itinéraire-Guide, artistique et archéologique*), par Charles Normand.

Conférence sur un des plus curieux quartiers de Paris : l'hôtel dit *de Soissons* et la Bourse du commerce.

Conférence sur le Jardin des Plantes et le Muséum.

Fondation d'un Comité international pour la protection des œuvres d'art et monuments.

Signalement de vente de boiseries (Hôtel de Sens) appartenant à l'État : utilité d'une Commission de contrôle des ventes.

Études au sujet du nettoyage de statues des jardins publics.

Sauvegarde des bas-reliefs de la rue des Tilleuls à Montmartre (transportés chez M. Joseph Blanc).

Visite des bâtiments de l'Hôtel des Invalides.

Démarches au sujet de l'aspect monumental de la région où se trouve la Cour des Comptes.

Conférence sur l'hôtel du comte Verd et la vie privée à Paris au XIIIe siècle.

Conférence sur l'hôtel Saint-Pol et l'ancienne église Saint-Pol.

Visite du Conservatoire des Arts et Métiers.

Conférence sur la tour de Jean sans Peur et les origines du Théâtre Français à Paris.

Visite aux modèles restitués du Temple de Karnak (Égypte) et du Panthéon de Rome.

Conférence sur l'hôtel de Sens, sur la vieille École de médecine, sur les Arènes de Lutèce et le premier théâtre parisien.

Campagne en faveur de la sauvegarde de la perspective de l'Esplanade des Invalides menacée par la création d'une gare, mal étudiée jusqu'au moment de l'intervention de la Société.

Étude des restes du Louvre de Philippe-Auguste dont les débris subsistent sous le Louvre actuel.

Le Palais-Royal à travers les âges. Campagne contre l'abus des affiches pendant les périodes électorales ; inconvénients pour les monuments. Les écriteaux commerciaux sur les façades.

Photographies prises, dans les rues Thévenot et Réaumur, des anciennes constructions détruites. Vœu en faveur du dégagement de l'abside de Saint-Martin-des-Champs (Conservatoire des Arts et Métiers).

Campagne en faveur de l'aspect artistique de Paris menacé par certains dispositifs du projet d'Exposition de 1900.

La Société obtient la remise en état du Jardin des Tuileries, encombré depuis longtemps par un *Panorama*, qui dénaturait l'œuvre de Le Nôtre.

Campagne contre l'envahissement des affiches ; on obtient l'enlèvement des placards les plus obsédants, dont on commençait à encombrer les façades de la place Vendôme, à la façon de celles de la place des Victoires.

Réclamation adressée à M. Huet pour n'avoir pas tenu la main aux prescriptions garantissant l'aspect artistitique de la place des Victoires, au moment des reconstructions de maisons.

La Société obtient l'acquisition par la ville de l'ancienne Faculté de médecine de la rue de la Bucherie, qui est ainsi protégée contre la ruine.

La Société se préoccupe du danger auquel serait exposé le bel et ancien hôtel de Rohan (Imprimerie nationale).

La Société signale les dangers d'incendie auxquels le Musée des Invalides est exposé.

Sauvegarde de la grille de Lulli payée par Molière, qui décorait la façade de la maison de ce musicien dans la rue des Petits-Champs (coin de la rue Sainte-Anne).

Vœu au sujet de la Cour des Comptes, en vue de conserver sur son emplacement un ensemble d'aspect monumental, maintenant le caractère artistique de cette partie de la Seine.

Visite d'études au Musée de Cluny, au premier théâtre parisien ou Arènes de Lutèce.

Visite à l'ancien couvent des Bernardins.

Conférence sur le Palais de la Cité.

Conférence sur la Bastille.

Conférence sur les Catacombes de Paris.

Vœu en faveur de la sauvegarde, sur place, de l'ancienne église Saint-Pierre de Montmartre et de ses débris romains.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS

Présidents honoraires (présidents sortants). — Albert Lenoir, de l'Académie des Beaux-Arts. — Charles Garnier, de l'Académie des Beaux-Arts. — Ravaisson, membre de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des sciences morales et politiques.

Président : Charles Tranchant, ancien conseiller municipal de Paris, ancien conseiller d'État.

Vice-présidents : Juglar (Clément), membre de l'Institut, professeur à l'École des Sciences politiques. — De Champeaux, bibliothécaire de l'Union Centrale des Arts décoratifs. — E. de Ménorval, conseiller municipal.

Secrétaire général : Charles Normand, directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*, architecte diplômé par le Gouvernement, lauréat de l'Institut, directeur des *Excellents Guides*.

Secrétaires adjoints : Augé de Lassus, homme de lettres. — André Laugier, secrétaire général du Mont-de-Piété. — Docteur Philbert, secrétaire de l'association générale des médecins de France, secrétaire général des Parisiens de Paris.

Archiviste : Eugène Müntz, membre de l'Institut, conservateur de l'École des Beaux-Arts.

Trésorier : Ch. Bartaumieux, architecte-expert.

LE VESTIGE DU MUR D'ENCEINTE DE PARIS

SOUS PHILIPPE-AUGUSTE

On a remis à la lumière au mois de mai 1896 un fragment, d'ailleurs connu, de cette enceinte. En cette occasion de nombreux articles ont paru dans les journaux. Nous croyons devoir reproduire les principales parties d'une des meilleures études imprimées à ce moment; ce travail est dû à M. Montorgueil (*Éclair* du samedi 16 mai 1896).

« Le promeneur, qui descendait la rue Clovis, aux pentes si raides que les voitures les fuient avec soin, avait l'œil attiré à sa droite par un jardin haut perché et dont les terres avaient besoin, pour ne pas glisser dans la rue, d'un mur de soutènement. Il est, ce jardin, en ce joli mois de mai, vert et touffu comme une forêt en miniature, et les arbres, qui s'y pressent, semblent disputer les uns aux autres leur part de soleil.

« Vers la rue du Cardinal-Lemoine ce jardin est fermé aussi par un mur, dont la crête est assez élevée pour dominer le jardin lui-même. Avec ses pierres noircies par le temps et dont les interstices sont souvent privés du mortier qui devait les réunir, il a l'aspect des vieilles bâtisses dont la solidité a défié les siècles. C'est un tronçon de la muraille de Philippe-Auguste. On devine qu'il a dû être coupé pour laisser passer la rue Clovis; et de ce côté, à la section même, sur la crête, une balustrade faite d'une lame de fer rouillée et tordue arrête l'imprudent qui, de là-haut, voudrait se pencher sur la rue.

« On a découvert en avant de ce mur qui devait, par la disposition du terrain, être une excellente défense, une sorte d'avant-mur épais de quatre ou cinq mètres et qui sans doute, au moyen âge, surplombait d'autant la campagne.

« Les fouilles faites en ce moment s'opèrent sur ce qui était le fossé de l'enceinte. Au moment d'une visite que nous y faisions avant-hier on venait d'exhumer un buste en pierre; il ne faudrait pas être surpris que d'autres découvertes plus intéressantes y fussent faites.

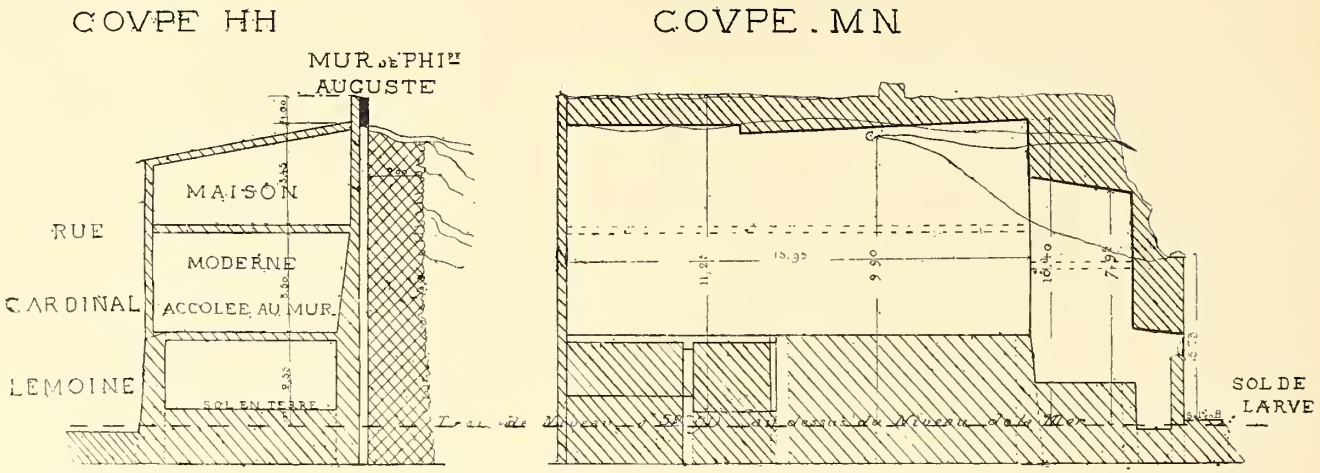

Le mur d'enceinte de Philippe-Auguste

d'après les recherches de 1896 et les documents communiqués par M. Charles Magne.

« Aussi les archéologues de la rive gauche se sont-ils émus. Le comité d'études historiques et archéologiques du cinquième et du treizième arrondissement a adressé à l'administration préfectorale un « vœu de conservation » de ces intéressants vestiges, en demandant qu'ils soient dégagés de constructions nouvelles et encadrés dans un petit square, pour la formation duquel un terrain contigu déjà planté d'arbres, qui appartient à l'État, pourrait être avantageusement utilisé.

« Ce serait d'un même coup obtenir double résultat : aérer un vieux quartier que les rues nouvelles n'ont pas, au point de vue de l'hygiène, assez modifié ; et les érudits auraient ainsi l'occasion d'étudier et d'élucider la vieille question de la distinction qu'il y a à faire entre le mur de Philippe-Auguste et celui de Charles V.

« C'est naturellement surtout aux fondations que l'œuvre de Philippe-Auguste est restée intacte et naguère, au cours d'une visite organisée par les Amis des monuments parisiens, MM. de Ménorval et Charles Normand en montraient les caractères dans les sous-sols du Louvre.

« M. Georges Villain, conseiller municipal, se propose de demander que l'on conserve tous les vestiges de la vieille enceinte, chaque fois que ce souci sera compatible avec les exigences de la viabilité.

« A cette proposition nous ne pouvons qu'applaudir. « Nous devons léguer à la curiosité des siècles futurs et à leur piété ces pierres qui témoigneront de ce que fut Paris à l'origine de sa fortune, si peu étendue encore. Nous n'avons pas le droit de détruire les vestiges de notre berceau. »

M. Georges Villain, esprit érudit, historien qui sait son Paris sur le bout du doigt, était bien qualifié pour demander à ses collègues et obtenir d'eux cette heureuse conservation des pierres de ces remparts où, pour l'honneur de la cité et des franchises, nos aïeux ont versé leur sang. »

Nous nous joignons avec grand plaisir à M. Georges Villain, dont on connaît les savants travaux, pour demander la conservation des vestiges de cette belle enceinte. On se souvient que notre collègue M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a fait émettre un vœu analogue par le Comité de la Société des Amis des Monuments parisiens. C. N.

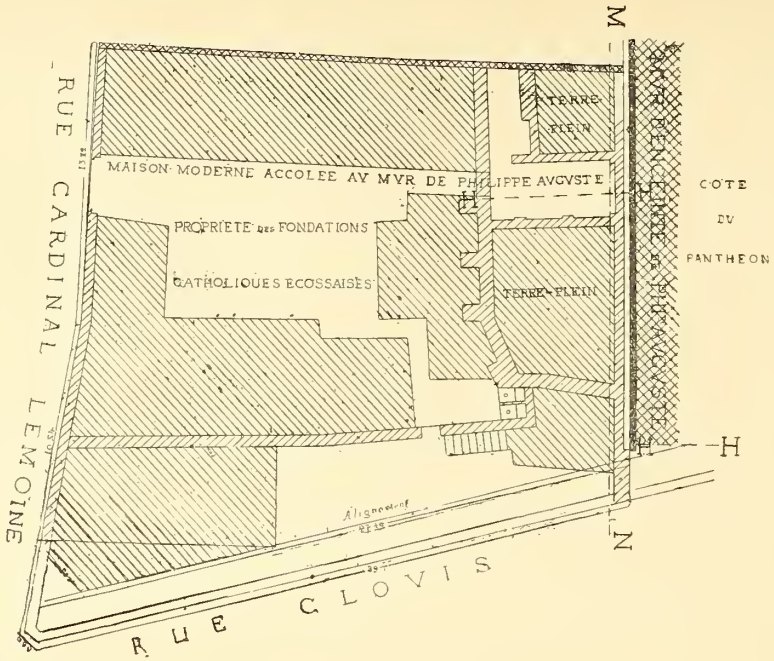

Mur d'enceinte de Philippe-Auguste. — Partie mise au jour en 1896.

Plan de Charles Moyne.

VŒU AU SUJET DE LA GARE

DE LA COUR DES COMPTES

Le Comité vient d'adopter le vœu suivant :

« En présence des dispositions projetées pour la création d'une gare de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans sur l'emplacement du palais du quai d'Orsay, le Comité de la Société des Monuments Parisiens persévère dans l'opinion qu'il avait émise de longue date, et à diverses reprises, au sujet de cet édifice ; il rappelle les motifs souvent développés qui militent dans le sens de la conservation en cet emplacement d'un édifice d'un caractère vraiment monumental. En outre et sans apprécier la question par le côté industriel, qui échappe à sa compétence, il croit devoir faire remarquer combien l'aspect de la ville, si important à cet endroit, souffrirait de son remplacement par une œuvre d'un goût moins ample ou moins bien ordonné. »

VŒU AU SUJET DE L'ASPECT DE PARIS

Le Comité des Amis des Monuments Parisiens, à propos des pénétrations actuelles et futures de voies ferrées qui pourraient être prolongées dans l'intérieur de Paris au mépris de son aspect monumental,

Émet le vœu :

Que la loi du 10 juillet 1870, permettant que ces prolongements inférieurs à 1.800 mètres puissent être autorisés par simple décret, soit modifiée par l'amendement suivant :

« Ladite loi ne pourra pas s'appliquer à Paris. »

BIBLIOGRAPHIE

Articles relatifs à Paris, parus récemment dans l'*Ami des Monuments et des Arts* : G. Hanotaux : Paris en 1614 (avec planche) : plan de l'École des Beaux-Arts; gravures de Robida; la Recluse des Innocents; les écoles descendant de la place Maubert; la tour Billy et le quartier Saint-Paul; cloître Saint-Germain. — Charles Normand : Reconstitution du *Paris gallo-romain*; *second livre* : Le grand monument du Collège de France (avec plans, vues et détails inédits), et le Puits Cistain, etc.

LE CŒUR DE PARIS, par ROBIDA

Dans le livre intitulé *Le cœur de Paris*, Robida continue sa belle œuvre de vulgarisation des splendeurs et souvenirs de la capitale. Il les décrit en 410 pages d'un style imagé, accompagné de nombreux dessins où l'habile artiste fait revivre les vieux quartiers disparus qu'il peuple à nouveau de seigneurs et de manants, de grandes dames et de gentilles paysannes. Robida a inséré dans son volume une eau-forte et un certain nombre de lithographies dont le dessin est charmant, la coloration et la composition d'un très grand effet. Ces planches demeureront car elles sont ce qu'on a fait jusqu'ici de mieux en ce genre sur Paris; le faire est bien français; il n'est point mignardé à l'égal d'une épreuve photographique, mais traité de cette façon large et ample qui témoigne du sentiment d'un véritable artiste.

Remercions donc Robida d'avoir doté l'iconographie de Paris d'une suite d'images qui lui faisaient défaut, et que chacun devrait posséder.

Charles Normand.

M. de Ménorval a publié dans l'*Éclair* une série d'articles fort intéressants et relatifs à Paris; en voici la liste :

23 juin 1896. — Pierre Corneille à Paris.
28 juillet 1896. — Les origines du Concours Général.

11 août 1896. — L'Omnibus Poitou-Luxembourg.
25 août 1896. — Les dessus du Trottoir.
15 septembre 1896. — Au Boulevard des Capucines.
29 septembre 1896. — Devant Tabarin.
6 octobre 1896. — Voyage du Tsar Pierre le Grand à Paris.
27 octobre 1896. — Protocole d'Antan.
23 novembre 1896. — La marquise de Condorcet.
15 décembre 1896. — Paris enlaidi.

NOUVEL ITINÉRAIRE-GUIDE ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE PARIS

Tome second. Livraisons 1 à 6, par CHARLES NORMAND.

On n'a pas encore parlé ici des livraisons parues du second volume du livre consacré à une description scientifique et artistique de Paris; elles forment un ensemble de près de cent pages en petits caractères, d'un texte très concis, accompagné de planches, formant la matière d'un véritable volume, si le manuscrit en était composé en caractères ordinaires. On y trouve une identification des salles de l'Hôtel de Ville avec les logis et constructions qui ont successivemeut occupé leur emplacement. C'est là un travail tout nouveau qu'on chercherait vainement ailleurs que dans le livre de M. Charles Normand. Il a donné également une description des œuvres d'art qui décorent l'Hôtel de Ville, la première où l'on décrive l'état actuel des décorations qui l'ornent: beaucoup des données descriptives sont introuvables ailleurs et proviennent souvent d'indications explicatives fournies directement à M. Charles Normand par les artistes qui ont décoré l'édifice.

M. Charles Normand a retrouvé et publié un dessin inédit de l'Hôtel de Ville qui représente un *Feu de la Saint-Jean*. Le grand intérêt de ce document est de présenter la vue de la première fontaine qu'on savait avoir exister sur la place de l'Hôtel de Ville, de 1624 à 1627, mais dont on ne possédait pas d'image; elle lui a permis de dater l'époque où l'on avait fait cette miniature. M. Charles Normand communique également pour la première fois, les plans des églises Saint-Jacques-la-Boucherie, connus jusqu'ici seulement par le plan publié au siècle dernier par l'abbé Villain; celui du *Nouvel itinéraire de Paris* résulte de l'examen des fouilles faites en 1852. On trouvera dans le texte beau-

coup de rectifications aux données historiques ou descriptives répandues dans les ouvrages sur Paris publiés jusqu'à ce jour, notamment une monographie toute nouvelle de la rue Saint-Denis, de l'église Saint-Leu. La description du Louvre féodal est également la seule qui soit au courant des recherches spéciales faites par M. Charles Normand. Il suffit de la comparer à ce qu'on trouve dans le volume publié pour la « Ville » par Berty, — aujourd'hui incomplet, — et de rapprocher le plan de cet édifice, tel qu'il résulte des études de M. Charles Normand, avec ceux de Berty, Hoffbauer, ou le texte de M. Babeau. L'auteur avait d'ailleurs établi antérieurement, dans un des bulletins de la Société, l'inexactitude des vues du Louvre féodal publiées par Clarac et Viollet-le-Duc, et reproduites généralement sans esprit critique dans les livres destinés à l'enseignement.

2e CHANGEMENT SURVENU PENDANT L'IMPRESSION

MEMBRE NOUVEAU

M. le comte de Laugier-Villars, ministre plénipotentiaire, 250, boulevard Saint-Germain.

TABLE DES GRAVURES

TOME DIXIÈME

Grande salle de la Monnaie de Paris. — HÉLIOGRAVURE. Photographie de Charles Normand. État au moment de la visite du Tzar. (1re vue.) Vis-à-vis la page..... 5

Portrait d'Adolphe Guillon. Vis-à-vis la page..... 24

Plan comparatif des tracés anciens et actuels de la rue Réaumur.... p. 35

HOTEL DES MONNAIES DE PARIS :

Façade principale, d'après Antoine..... p. 53

Façade des Bâtiments des travaux monétaires..... p. 57

Plan du rez-de-chaussée..... p. 61

Plan du premier étage..... p. 65

Coupe prise sur la largeur de la coupe principale..... p. 69

Porte de la Monnaie sur le quai Conti. Marteau de bronze..... p. 73

Escalier d'honneur. Phot. de Ch. Normand..... p. 75

Porte de la Monnaie, quai Conti. Phot. de Ch. Normand..... p. 77

Sortie des creusets. (Vue.)..... p. 81

Grande salle de la Monnaie. (2e vue.) HÉLIOGRAVURE. Photographie de Charles Normand. Vis-à-vis la page..... 82

La fabrication des monnaies. Mise en lame de l'or. (Vue.)..... p. 83

Le découpage. (Vue.)..... p. 85

Plan du vestibule et du grand escalier..... p. 86

Grande salle du Musée. Premier étage..... p. 87

Grande salle du Musée. Deuxième étage..... p. 88

La caisse, 34.000 kilos d'argent..... p. 89

Une caisse, 13.000.000 d'or..... p. 91

Une des faces du chapiteau trouvé le 23 août 1896 au Mont-de-Piété. p. 97

Autre face du chapiteau trouvé le 23 août 1896 au Mont-de-Piété.... p. 99

Plan du Palais de l'Industrie en 1855..... p. 103

LE PREMIER THÉATRE PARISIEN OU LES ARÈNES DE PARIS (suite), par Charles Normand.

Planche XVIII. — Grand théâtre de Pompéi. Vis-à-vis la page..... 106

Planche XVIII *bis*. — Théâtre de Fiosole (Italie). Vis-à-vis la page.. 106

Planche XIX. — HÉLIOGRAVURE. Phot. Mareuse. I. Inscriptions VNEICT trouvées le 12 septembre 1885 et inscriptions PIO-NT découvertes le 1er octobre 1885. — II. Vitrine de l'ancien Musée des Arènes. Vis-à-vis la page 106
PLANCHE XX. — HÉLIOGRAVURE. Phot. Mareuse. Squelettes. Deux couples trouvés les 2, 3, 5 avril 1886, à 1 m 50 au-dessous du sol. Vis-à-vis la p. 106
Planche XXI. — HÉLIOGRAVURES. Phot. Mareuse. Détail de l'un des couples découverts les 2, 3, 5 avril 1886, à 1m 50 au-dessous du sol. Vis-à-vis la page..... 106
Spécimen réduit d'une page du *Journal des fouilles des Arènes de Lutèce*, relatant la découverte du squelette de géant..... p. 109
Planche XXII (double). — Gourde en terre cuite trouvée dans les Arènes en 1870. Fouilles de 1870. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXIII (double). — Objets en terre cuite trouvés dans les Arènes. Fouilles de 1870. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXIV (double). — Patène en terre de Savigny (du XIVe XVIe siècle). Fouilles de 1870. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXV (double). — Fragment de goulot trouvé dans les Arènes de Lutèce. Fouilles de 1870. Fac-simile d'une lithographie inédite d'un ouvrage projeté sur les Arènes par leurs défenseurs. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXVI (double). — État de la scène du Théâtre au moment de la mise au jour en 1883. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXVII (double). — Tête de marbre trouvée en 1870 par M. Destors et conservée chez sa mère. Vase funéraire. Fragment de collier, trouvé aux Arènes le 25 mars 1870. Dessins de Ruprich-Robert. Vis-à-vis la page 112
Planche XXVIII (double). — Vase funéraire trouvé contre la tête du géant découvert le 23 avril 1870. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXIX. Phot. Mareuse. — Tête antique inédité trouvée dans les fouilles des Arènes de Lutèce. Vue de face. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXX. Phot. Mareuse. — Vue de profil. Vis-à-vis la page... 112
Planche XXXI (double). Phot. Mareuse. — Vue de trois quarts. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXXII. — Deux inscriptions et une corniche conservées à Carnavalet. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXXIII. — Fragments trouvés dans les fouilles en 1870. Dessin de Ruprich-Robert. Chapiteau. Vis-à-vis la page..... 112
Plan XXXIV (double). — Liste des inscriptions des Arènes ou premier Théâtre parisien, trouvées en 1845-1847 au parvis Notre-Dame, et en 1870 au Théâtre-Arène. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXXV (double). — Inscriptions provenant du Théâtre-Arène de Lutèce et trouvées dans un mur de la Cité, découvert sur le parvis Notre-Dame en 1847. Dessin de Vacquer. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXXVI (double). — Inscription au Musée Carnavalet. Pierres trouvées dans les fouilles de 1870 et qui ont ont été de tout temps conservées au Musée municipal. Vis-à-vis la page..... 112

Planche XXXVII (sextuple). — Arènes de Lutèce. Dessin de Charles Normand. État actuel des découvertes. Vis-à-vis la page..... 112
Planche XXXVIII. — Amphithéâtre de Poitiers..... p. 115
Planche XXXIX. — État actuel des Arènes de Poitiers..... p. 117
Planche XXXX (quadruple). — Amphithéâtre ou Arènes de Poitiers. Plan général des ruines et des constructions modernes. Vis-à-vis la page. 120
Planche XXXXI (double). — Squelettes trouvés en 1870. État au moment de leur découverte. Vis-à-vis la page..... 124
Planche XXXXII. — Vue du podium avec les inscriptions retrouvées. Vis-à-vis la page..... 128
Planche XXXXIII. — Vue des fouilles en 1870. Vis-à-vis la page... 128
Planche XXXXIV. — État en 1870. Vis-à-vis la page..... 128
PERCEMEMT DE LA RUE RÉAUMUR. — Enseigne d'une maison détruite en 1896 dans la rue Réaumur. Dessin de Cravoisier..... p. 135
L'ARBRE DE JESSÉ, *83, rue Saint-Denis*. Dessin de Cravoisier... p. 136

MUR D'ENCEINTE DE PHILIPPE-AUGUSTE :

Coupes..... p. 147
Plan (*lire Magne au lieu de Moyne*). Vis-à-vis la page..... 148

TABLE DES ARTICLES

TOME DIXIÈME

Titre et faux titre du dixième volume (1896).
Liste des membres de la Société ..... p. 5
Liste des membres du Comité ..... p. 17
JULES PERRIN. — Le réfectoire du couvent des Bernardins (de Poissy) ..... p. 19
JULES PERRIN. — Le Musée d'artillerie ..... p. 20
AUGÉ DE LASSUS. — Adolphe Guillon ..... p. 22
FUNÉRAILLES D'ADOLPHE GUILLON ..... p. 24
Discours de M. Havard ..... p. 24
Discours de M. Dalligny ..... p. 27
Discours de M. Lamquet ..... p. 30
Discours de M. Charles Normand ..... p. 32
VŒU en faveur du dégagement de l'église des Arts et Métiers. Percement de la rue Réaumur ..... p. 34
RAOUL PEYRE. — Des inscriptions placées sur les monuments ... p. 37
EXTRAITS D'ACTES OFFICIELS relatifs aux monuments de Paris. p. 39
— L'arbre de Jessé ..... p. 39
— Acquisition et sauvegarde de l'ancienne Faculté de médecine, rue de la Boucherie ..... p. 40
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU COMITÉ (suite) ..... p. 42
E. DE MÉNORVAL. — Les restes du Collège des Bernardins ..... p. 51
F. MAZEROLLE. — L'Hôtel des Monnaies de Paris ..... p. 79
Légende du plan du rez-de-chaussée à intercaler dans la planche ..... p. 61
Légende du plan du 1er étage à intercaler dans la planche ..... p. 65
SOUVENIR DE LA PROMENADE DE L'AMI DES MONUMENTS AU COLLÈGE DES BERNARDINS :
— ARTICLE DE M. GUY TOMEL dans les *Débats* ..... p. 92
— ARTICLE DE M. DE MÉNORVAL dans l'*Éclair* ..... p. 95
L. AUGÉ DE LASSUS. — *Le Palais de l'Industrie* ..... p. 101

CHARLES NORMAND. — Les Arènes de Lutèce.
— Le squelette du géant (suite)..... p. 107
— Les trois squelettes tête-bêche, trouvés le lundi 9 mai 1870 ... p. 110
— Le groupe des deux femmes, trouvé les 12 et 13 mai 1870.... p. 111
— Le groupe des cinq squelettes, découvert le mercredi 15 juin 1870. p. 111
— Squelette isolé trouvé le 17 mars 1886..... p. 112
— Le premier des deux couples de squelettes trouvés en 1886..... p. 113
— Le second couple de squelettes trouvés en 1886..... p. 113
— Le squelette trouvé en 1881 et sur lequel s'élevait le mur oriental de l'entrée méridionale..... p. 114
— Pièces annexes..... p. 119
— ESSAI DE BIBLIOGRAPHIE du premier théâtre et des Arènes de Paris..... p. 121
LISTE DES MEMBRES. — Changements survenus pendant l'impression..... p. 128
ANDRÉ LAUGIER. — *Monument du général Desaix*. — *Hôtel de Sens*. p. 129
DEUX DÉMOLITIONS. — *Une enseigne dans la rue Réaumur*. — *L'arbre de Jessé de la rue Saint-Denis*..... p. 135
STATUTS DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES MONUMENTS PARISIENS..... p. 137
AUTORISATION PRÉFECTORALE..... p. 139
ACTES DE LA SOCIÉTÉ..... p. 139
BUREAU DE LA SOCIÉTÉ..... p. 145
LE VESTIGE DU MUR D'ENCEINTE DE PARIS SOUS PHILIPPE-AUGUSTE..... p. 146
VŒU AU SUJET DE LA GARE de la cour des comptes..... p. 149
VŒU AU SUJET DE L'ASPECT DE PARIS..... p. 149
BIBLIOGRAPHIE..... p. 150
2e CHANGEMENT SURVENU PENDANT L'IMPRESSION.... p. 152
TABLE DES GRAVURES..... p. 153
TABLE DES ARTICLES..... p. 157

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

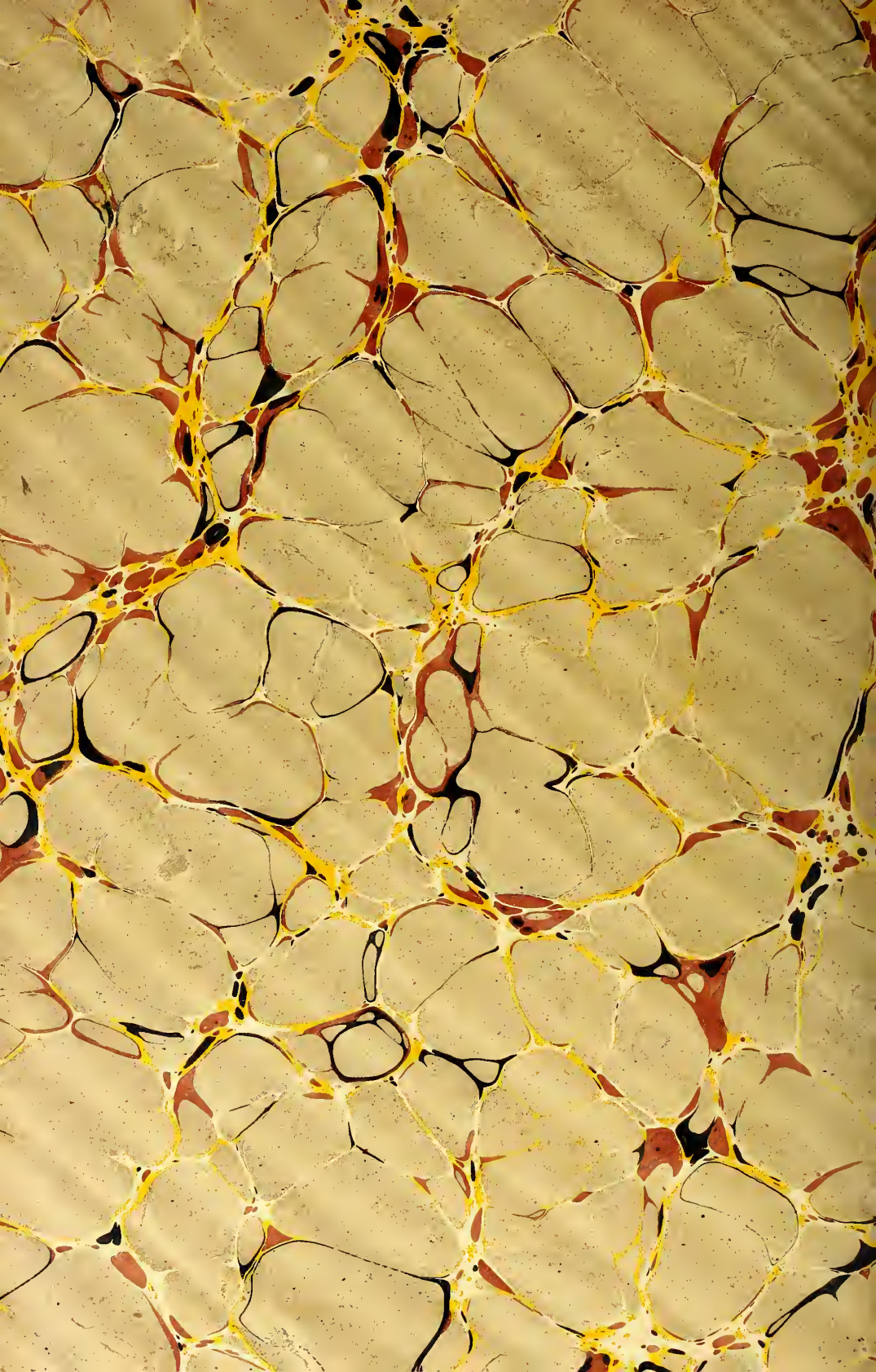

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00712 9709